

colloque européen des paroisses

Lausanne

7-13 novembre 1961

Situation de la Paroisse

Essais de diagnostic et de réflexion

théologique

catéchétique

sociologique

œcuménique

pastoral

Secrétariat général du colloque européen des paroisses
Abbaye de Mondaye / par Juaye-Mondaye près Bayeux / Calvados

COLLOQUE DE LAUSANNE
Liste des Participants

ALLEMAGNE

- + ALLROGGEN Christoph, curé à Bochum
- MARZ Adolph, curé à Dortmund

AUTRICHE

- + WESENAUER Franz, curé à Salzburg

BELGIQUE

- DECONNINCK Alphonse, B.P. 1800 - Léopoldville (Congo)
- GENDEBIEN Guibert vicaire à Namur
- JEHENSON Bruno, 40, avenue de la Renaissance - Bruxelles
- KAISER Raymond, curé-doyen à Ath
- + LEVALLOIS Marius, curé-doyen à Mons
- + NEVE Thomas, Paroisse et Liturgie, Abbaye St André, Bruges
- + PLISSART J.M., curé à Bruxelles
- POCHET Edmond, curé-doyen à Liège
- + SAMAIN Pierre, curé-doyen à Charleroi
- + STEVAUX Albert, doyen principal à Tournai
- THIRY Gérard, curé à Flostoy-Havelange
- + ULBRUGHS, curé à Liège
- + VANBERGEN, curé à Liège

ESPAGNE

- BONO Alfredo, curé à Casa-Abadia-Gandia (Valencia)
- DAVID Nicolas, curé à Valencia
- DUATO, vice-recteur à Valencia
- TORNER, curé à Badalera (Barcelone)
- VIDAL José, curé à Barcelone

FRANCE

- AUMONT Lucien, Communauté St Séverin, Paris
- BERTHELOT André, délégué CPMI, Lyon
- BOCQUET René, archiprêtre à Chamonix
- BOURNIQUE, Institut Catéchétique
- + BOUVERESSE, curé à Belfort

- ← CAPPE Adrien, prieur-curé à Caen
- ← CLARISSE Noël, doyen à Tourcoing
- ← CONNAN Francis, curé de St Séverin, Paris
- ← DANIEL Yvan, curé à Ivry
- ← DAUVERGNE Louis, vicaire à Rennes
- ← DURGET André, curé à Voujaucourt
- ← de GALARD Louis, curé à Lyon
- ← GERNIGON Isidore, curé à Rennes
- ← GUILLAUD Jean, curé à Grenoble
- ← JOST Philibert, curé à Nice
- ← LAFORGE André, curé à Toulouse
- ← MARTIN Henri, curé à Grenoble
- ← MEUILLET Roger, curé à Charonne
- ← PETIT Paul, vicaire à la Trinité, Paris
- ← SEVERE Gildas, prieur-curé à Noisy-le-Grand

HOLLANDE

TRINEKENS, vicaire à Heerlen

ITALIE

LODI Monseigneur, Coadjuteur à Bologne
 LODI Mario, curé à Bologne
 PIN Emile, professeur à l'Université Grégorienne, Rome

SUISSE

S. Exc. Monseigneur CHARRIERE, Evêque de Lausanne
 BUTTY François, curé à Ouchy-Lausanne
 CHARDONNENS Désiré, curé à Lausanne
 MAYOR Jérémie, curé-doyen à Sierre
 PLANCHEREL, curé à Vuippes (Fribourg)
 ROSSI Charles, curé à Genève
 Mgr SCHMIDT Raymond, Vicaire Général, Lausanne
 Mgr THEOBALDI A., Vicaire Général, Zurich

SECRETARIAT

T.R.P. DUPONT
 MOUBARAC
 BAZIN de JESSEY

INVITES EMPECHES

Allemagne : FISCHER, TEXES
 Italie : AZZALI, PECCHIOLI
 Hollande : KELLENAERS
 Espagne : LASAGABASTER, MOREY
 France : BALL, LE SOURD, MICHONNEAU, RETIF

COLLOQUE EUROPEEN DES PAROISSES

Session de Lausanne

CALENDRIER

SEANCE du 7.XI - après-midi

Le P. BUTTY, curé du Sacré-Coeur à Ouchy-Lausanne, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux invités, et en donnant quelques précisions pratiques sur l'organisation du Colloque.

Le P. CONNAN, curé de St Séverin, fait ensuite un rapide historique de la conception, de la naissance et de la mise en route de ces Colloques, dont Lausanne représente la première session internationale. (1)

Le T.R.P. DUPONT, en qualité de Président, indique ensuite que la langue d'expression commune n'est pas forcément le français, même si c'est en fait celle de la plus grande partie de ses membres, mais que chacun aura toute liberté de s'exprimer dans la sienne. Il signale l'existence de deux petites cellules qui président au fonctionnement de ce Colloque : un comité administratif pour en régler les questions financières, d'accueil, de liturgie, d'horaire; un comité d'organisation des séances qui se réunit tous les soirs pour faire le point et préparer la journée suivante.

Le P. MOUBARAC, secrétaire-adjoint du T.R.P. DUPONT, donne ensuite l'horaire des offices, des exposés, des carrefours et des repas et loisirs.

EXPOSE T.R.P. DUPONT

Suivi de deux communications sur la liturgie :

1. Allemagne, P. Allroggen

2. Belgique, P. Neve, collaborateur du P. Maertens à "P. & L."

(1) cf. in fine Annexe

SEANCE du 8.XI - matin

Le T.R.P. Dupont communique le programme de la matinée : le P. Fischer, malade, ne pourra assurer sa participation. C'est donc une seule communication qui aura lieu, celle du P. Daniel, curé d'Ivry, sur la "Situation des paroisses, essai de diagnostic."

Le P. Moubarac indique la composition des carrefours linguistiques et le nom des rapporteurs prévus.

EXPOSE P. DANIEL

Carrefour, suivi des communications suivantes :

1. Espagne, P. Duato
2. Allemagne, P. Allroggen
3. France, P. Bouveresse
4. Italie, P. Lodi
5. France, P. Laforge
6. Belgique, P. Vanbergen

La synthèse de ces interventions, par le P. Daniel, est remise à demain, faute de temps, le programme de l'après-midi étant déjà très chargé.

SEANCE du 8.XI - après-midi

EXPOSE P. BOURNIQUE

Communication du P. NEUILLET, curé de Charonne, sur le renouveau catéchétique dans sa paroisse.

Carrefours, sur l'exposé catéchétique du P. Bournique, et mises en commun suivantes :

1. France, P. Sévère
2. Belgique, P. Vanbergen
3. Suisse, P. Flancherel

(Les trois autres synthèses prévues pour cet exposé sont remises à demain après-midi.)

SEANCE du 9.XI - matin

T.R.P. DUPONT - Accueille le P. PIN, qui sera présenté aux membres du Colloque par le P. de Galard. Auparavant le P. DANIEL fera une rapide synthèse du carrefour qui a suivi sa communication d'hier.

P. DANIEL - On peut résumer en 3 points ce qui ressort des diverses mises au point d'hier : 1) La même inquiétude se manifeste partout. La première place revient actuellement à l'évangélisation. 2) Dans la conjoncture actuelle, on doit miser sur l'apostolat des laïcs, par l'intermédiaire de l'A.C. générale et spécialisée. 3) Une pastorale existe bien pour les pays de chrétienté. La pastorale des pays de mission reste à faire. Il faut envisager une "structure intermédiaire" formée de prêtres et de laïcs ensemble. Importance des moyens collectifs d'évangélisation. Nécessité, pour les prêtres, d'une vie en équipe. Importance de leur style de vie, de leur pauvreté.

P. de GALARD - Le P. PIN, actuellement professeur de Sociologie Religieuse à la Grégorienne, a fait un long séjour de plusieurs années dans mon ancienne paroisse de St Pothin à Lyon, à l'occasion d'une enquête sociologique qui lui a servi de base et de thème pour une thèse soutenue à l'Université de Lyon.

EXPOSE P. PIN

Carrefours sur la sociologie, à l'issue de l'exposé du P. Pin :

1. Belgique, P. Vanbergen
2. Autriche, P. Wesenauer
3. France, P. Bouveresse
4. Espagne, P. Duato
5. France, P. Meillet

SEANCE du 9.XI - après-midi

Suite des débats qui ont suivi l'exposé du P. Bournique et la communication du P. Neuillet d'hier :

- 4. France, P. Dauvergne
- 5. Espagne, P. Duato
- 6. Italie, P. Lodi

CARREFOUR GENERAL - 1e soir

Neuf communications sont à l'ordre du jour :

- 1. Hollande, P. Kellenders
- 2. Allemagne, P. Allroggen
- 3. Espagne, P. Vidal
- 4. France, P. Laforge
- 5. France, P. Berthelot
- 6. France, P. Jost
- 7. Belgique, P. Ulbruyghs
- 8. Italie, P. Lodi
- 9. France, P. Connan

En fin de soirée, le P. MOUBARAC rend compte du début du dépouillement entrepris par lui sur les questionnaires qui ont été soumis aux membres du Colloque. Ce dépouillement sera poursuivi systématiquement à son retour à Paris, et le résultat communiqué à tous.

SEANCE du 10.XI - matin

EXPOSE P. BUTTY

Le T.R.P. DUPONT accueille au nom de tous S. Exc. Mgr Charrière, Evêque de Lausanne, le remercie de l'honneur qu'il fait aux participants du Colloque, tout d'abord en ayant offert l'hospitalité de son Diocèse, ensuite et surtout en as-

sistant à la séance de clôture. Il lui présente ensuite les quelques soixante curés présents, qui représentent huit pays d'Europe.

Mgr CHARRIERE exprime sa joie, en tant qu'Evêque, du choix de Lausanne comme siège du Colloque. Il demande au Seigneur de bénir son initiative, pour qu'elle corresponde vraiment à ce qu'Il attend de nous. Ensuite, à propos du prochain Concile, il croit de son devoir d'attirer l'attention sur le fait que certaines initiatives privées et prématurées provoquent actuellement des chocs en retour, préjudiciables au succès qu'on est en droit d'en espérer. Une grande prudence est donc nécessaire, pour ne rien compromettre par une trop grande précipitation. Il s'excuse de cette mise en garde, qui répond à une inquiétude réelle, puisque des signes réels, dans tous les pays, en ont indiqué la nécessité.

EXPOSE P. LEVALLOIS

ANNEXE

Pour un "Colloque Européen de Paroisses"

Son Eminence le Cardinal Koenig, Archevêque de Vienne, ayant exprimé dans une conversation le regret qu'il n'y ait pas de rapports plus réguliers et plus constructifs au niveau des diocèses, sur le plan européen, l'idée est née de réaliser empiriquement ce projet, au niveau inférieur, celui des paroisses. Un papier fut rédigé au mois d'août 60 et envoyé à quelques personnes connues dans divers pays d'Europe, avec l'accord du Très Rév. Père-Abbé de Mondaye, des curés de St Sulpice et de St Séverin, de Dom Thierry Maertens et de l'abbé Houtart.

La première rencontre, qui devait avoir lieu en Octobre, fut reportée au mois de Janvier et l'on put, dès cette date, constituer un Comité préparatoire au Colloque, où étaient représentées les paroisses d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et de Suisse. D'autres personnes devaient être sollicitées, pour compléter ce Comité qui se compose de la manière suivante :

1. Curés de Paroisses :

- Allemagne : P. Tewes, curé de l'Oratoire de Munich
- Belgique : P. Levallois, curé-doyen de Mons
- Espagne : P. Bono, curé de San José, Gandia, Valence
- France : Mr Le Sourd, curé de St Sulpice et
Mr Connan, curé de St Séverin, Paris
- Italie : P. Lodi, curé de S. M. Goretti, Bologne
- Suisse : P. Butty, curé du Sacré-Coeur de Lausanne-Ouchy

2. Conseillers

- P. Bournique, Paris
- P. Fischer, Trèves
- P. Houtart, Bruxelles
- P. Pin, Rome
- P. Rahner, Innsbrück

3. Secrétariat Général :

T.R.P. Dupont, Père-Abbé de Mondaye

On verra aisément par le plan de travail proposé pour la rencontre (annexe II) de Novembre 61, la perspective dans laquelle s'engage le Colloque. En fait, cette première rencontre ouvre plusieurs perspectives en essayant, en une première fois, de faire autant que possible un status questionis de la paroisse, suivant l'évolution qu'elle a prise en divers endroits depuis la dernière guerre mondiale.

Le but précis d'un Colloque Européen de Paroisses serait de parvenir à ébaucher, pour les paroisses urbaines, une pastorale commune et, par là, de contribuer à l'unification de l'Europe déjà très avancée sur d'autres plans. La paroisse est certes une base étroite pour un pareil travail. Elle présente néanmoins l'avantage de pouvoir tenter quelque chose à l'essai, sans engager officiellement l'Eglise au départ. Plusieurs autorités ont cependant été mises au courant de l'idée, notamment LL.EE. les Cardinaux Felin, Archevêque de Paris et Lercaro, Archevêque de Bologne, sans parler du Cardinal Koenig, Archevêque de Vienne, qui a été au point de départ du projet.

Il est d'autre part entendu entre les membres du Comité préparatoire qu'il n'est pris aucune initiative par eux sans en avoir informé leurs supérieurs respectifs. Ceci étant, il est demandé aux invités du Colloque de ne pas en parler en haut lieu sans passer par le Secrétariat Général.

N.B. La documentation élaborée depuis Août 60 est à la disposition de ceux qui désirent une plus ample information, au Secrétariat Général : Abbaye de Mondaye, Juaye-Mondaye (Calvados). Une cotisation (qui se monte à 100 NF. pour la France) est demandée aux paroisses qui désirent être inscrites comme membres du Colloque : C.C.P. Economat Abbaye de Mondaye Rouen 57.35.

I

EVEQUE, PRETRES et PAROISSE

par le P. Paul DUPONT, abbé de Mondoye
et le P. Bernard BAZADOLE,
prieur de Mondoye

Au cours de ce colloque de paroisses aussi bien qu'au long de notre activité pastorale, nous nous efforcerons d'avoir sans cesse devant les yeux le mystère total dont nous sommes les serviteurs. Au niveau paroissial où nous nous plaçons, ce mystère est la vie même de l'Eglise en un lieu particulier. D'une même action puissante il anime le peuple de Dieu et ses pasteurs : l'Evêque uni à son clergé.

Une église, une paroisse, selon la définition de St Cyprien, est "un peuple uni à son grand prêtre, un troupeau serré contre son berger". Efforçons-nous dans un résumé d'ensemble de placer l'une par rapport à l'autre ces trois réalités dans lesquelles se situe constamment notre activité paroissiale, mais dont l'étude n'est pas encore très poussée ; le peuple sacerdotal, l'évêque et son presbyterium (1).

I - PAROISSE, PEUPLE SACERDOTAL

La pastorale du clergé presbytéral uni à son évêque n'a de sens que dans son rapport à l'accomplissement du dessein de Dieu dans l'Eglise. Le Christianisme n'a finalement d'autre but que de rendre tout homme conforme à l'image du Fils. L'adoption divine dans le Christ, cette entrée dans la vie trinitaire qui nous fait réellement "fils dans ce Fils", s'accomplit selon un ordre de nature donné par Dieu dans une institution qui est l'Eglise. Selon un ordre de mission très concret, les hommes sont d'abord convoqués au salut, pour s'intégrer finalement dans la communauté de salut. Le terme suprême en est concrètement l'entrée en charité chrétienne. L'amour de Dieu dans le Christ récapitulant en lui tous les hommes, fait l'unité dans l'unique corps (Rm.8,39) pour l'offrir ainsi au Père (1Co.15,20-28) dans un Retour sans repentance.

Soulignons deux aspects de cette communauté chrétienne que le Père promet par ses ministres, évêques et prêtres. Elle est

(1) Lettre 66, 8,3.

charité concrète. Elle est, par là même, offrande sacerdotale au Père.

D'abord, quoique universelle, sa charité se doit d'être particulière. De soi cette communauté de salut est universelle, catholique, sa charité pleine qui vient de Dieu et n'a rien à voir avec la philanthropie. à ras de terre n'admet ni barrière, ni distance; elle prend tous les hommes en un seul dans le Christ. Unique et indivisible en sa charité cette vie de communauté n'est rien d'autre que la vie du "Christ répandu et communiqué".

Mais cette communauté à son stade pérégrinant exige une réalisation qui, tout en étant pleinement catholique dans sa charité, soit vécue concrètement à l'échelle de la réalité incarnée et au niveau d'une communauté humaine. C'est une nécessité de structure qu'épousent les moyens de salut; une communauté se vit à l'échelle des personnes : par des prêtres visibles, des paroles audibles, des sacrements tangibles. Pour être catholique la charité doit être finalement locale, nécessaire phénomène de particularisation (2). Cette grande vérité fonde la sociologie religieuse. L'Eglise, sans cesser d'être pleinement catholique se fait particulière, locale; c'est à ce niveau que se réalise dans l'humanité le mystère chrétien, et que s'actualise le dessein de salut.

En second lieu nous avons souligné que la communauté fondée dans la divine charité vit en cela même un acte continué d'offrande au Père. Son activité intime la plus profonde est une constante louange à Dieu : sacrifice spirituel d'un peuple sacerdotal dans son acte même de charité.

Ici intervient l'eucharistie. Elle nous apparaît comme intimement mêlée à l'acte même de la communauté de salut. Absolument impossible en pratique de penser et de vivre l'un sans l'autre.

L'oblation unique de Jésus-Christ s'offrant en sacrifice au Père (3), une fois pour toutes, a fait l'Eglise et continue de la

(2) Les meilleures réflexions sur la particularisation dans l'Eglise nous semblent être celles du P. Karl Rahner, *Primaute et Episcopat. Quelques réflexions sur les principes constitutionnels de l'Eglise*, article traduit dans la *Revue diocésaine de Namur*, t. XIII, 1959, p. 177-198. Cf. en particulier, p. 185-194.

(3) Cf. Hb. 10, 10 et 14.

faire en étant agie et vécue au niveau des communautés humaines par le ministère des évêques et de leur clergé. Aujourd'hui, comme à la Cène, comme au Calvaire, c'est Jésus qui offre, c'est lui qui s'offre : "Lui-même est le prêtre et la victime" (4). Et la merveille c'est que la communauté chrétienne devient avec lui et en lui une même victime, sans rien ajouter à son propre sacrifice, car toute la nouveauté est du côté des hommes et des groupes particuliers et localisés qui y entrent...

La charité qui anime ces hommes pour les fonder en l'unité du Christ réalise par là même l'acte suprême du culte. L'heure vient alors où réalisant à rebours une prophétie du Christ, ceux qui se donnent généreusement aux autres rendent en vérité un culte à Dieu.

Par son origine divine et ses choix surhumains et sans demi-mesures (5), la charité, donnée en structure dans l'eucharistie et vécue dans le quotidien du fidèle, est la plus belle offrande sacrificielle au Père dans le Christ. Saint Léon, après Saint Augustin, l'a exprimé admirablement et audacieusement : "L'amour du prochain c'est l'amour de Dieu. La plénitude de la loi et des prophètes, Dieu la fait tenir dans cette unique et jumelle charité. Ainsi personne ne pourra douter qu'il offre en sacrifice à Dieu ce qu'il donne à l'homme, puisque le Sauveur a dit en parlant des pauvres nourris et aidés : "Ce qu'à un seul d'entre eux vous avez fait, c'est à moi que vous l'avez fait" (Mt. 25, 40).

Saint Augustin a exprimé magnifiquement cette réalisation simultanée de l'Eglise dans la charité unifiante et dans l'offrande du sacrifice : "Toute la cité rachetée, l'assemblée des saints, est sacrifice universel offert à Dieu par ce Grand Prêtre qui s'est lui-même offert dans sa Passion afin que nous devenions le corps d'un seul chef. Voilà le sacrifice des Chrétiens : c'est que, si même nombreux, nous ne formions qu'un seul corps dans le Christ. C'est ce que l'Eglise réalise dans le sacrement de l'eucharistie, où il est manifeste que, dans ce qu'elle offre, c'est elle-même qui est offerte" (6).

(4) Préface du St Sacrement. Les expressions liturgiques et patristiques de cette vérité sont innombrables.

(5) Ou Dieu, ou Mammon. Cf. Mt. 6, 24.

(6) De civit. Dei, X, 20

Si l'évêque, tout en éduquant patiemment la charité des fidèles présente à Dieu, aujourd'hui et dans tel peuple, le sacrifice du Christ, ce n'est pas seulement pour renouveler le sacrifice du Christ individuel qui serait offert par telle communauté chrétienne. Mais c'est aussi pour que cette assemblée, cette Eglise particulière, cette paroisse, ayant répondu dans l'amour à l'appel de la foi, s'offre elle-même au Père dans le sacrifice du Christ : "Le Christ Jésus est le prêtre qui en même temps offre et Lui-même et l'offrande. De cela le sacrifice de l'Eglise est le signe quotidien : corps de cette tête, en effet, c'est par elle qu'elle apprend à s'offrir elle-même" (7).

On le voit : impossible de dissocier corps mystique et corps eucharistique, car "dans le Christianisme il n'y a que le Christ" (8). Cette conviction explique la tranquille audace d'un Saint Augustin affirmant dans un bref sermon à ses premiers communicants : "Si tu veux comprendre ce qu'est le corps du Christ écoute l'apôtre disant : vous êtes le corps du Christ et ses membres. Si vous êtes vraiment cela, le corps du Christ et ses membres, alors c'est ce mystère même que vous êtes qui est placé sur la table du Seigneur. C'est le mystère même que vous êtes que vous recevez dans la communion. C'est ceci que vous êtes vous-même quand vous répondez : amen, quand vous recevez le corps du Christ" (9).

La portée pastorale de cette optique essentielle n'échappe pas au pasteur; toute sa contemplation, toutes ses activités se nouent en ce but : la construction d'un peuple sacerdotal qui, assumé dans la charité du Christ par la foi et les sacrements de la foi, s'offre tout entier au Père par le Christ comme le sacrifice parfait de la Nouvelle Alliance. Toute la structure hiérarchique dans l'Eglise pérégrinante est au service de ce sacerdoce des fidèles. Le point culminant de la pastorale véritable, la plus missionnaire comme la plus administrative, nous apparaît déjà comme une vie de louange à Dieu et un effort incessant pour y entraîner les hommes.

Voyons maintenant comment l'évêque, ce membre du collège apostolique, va, aidé de son collège sacerdotal, s'inscrire en profondeur dans ce déroulement de ce dessein divin, au service du mystère entrevu.

(7) De civit. Dei, X, 20. (8) Louis Bouyer, *Le Mystère Pascal*, 5^e édit., Paris 1957, p. 189 - (9) Sermon 272, P.L. 38, 1247

II - L'EVEQUE, GRAND-PRETRE DE L'EGLISE PARTICULIERE

Dans cette vie concrète de l'Eglise s'unifiant par cet amour sacrificiel qu'est l'authentique charité, le rôle de l'évêque est primordial. Le seul fait qu'il soit de nos jours trop méconnu laisse entrevoir le caractère pratique de notre réflexion. Il faudrait analyser les manifestations et les causes de ce fait, puis avouer que la théologie de l'épiscopat est encore bien peu élaborée... Ces dernières années, principalement avec l'annonce du Concile, elle a été examinée sous divers angles de vue : appartenance au collège apostolique, pouvoir de régence sur le diocèse, annonce apostolique de la Parole. Nous voudrions dans la ligne des réflexions précédentes sur le peuple sacerdotal qui lui est uni et qu'il paît, puligner dans son souverain sacerdoce l'aspect essentiel, selon la Tradition, de la fonction épiscopale.

Certes, sous la Nouvelle Alliance qu'il scelle de son sang, Jésus-Christ est le prêtre unique, définitif, qui n'a besoin ni de remplaçant, ni de successeur, selon l'affirmation centrale de l'épître aux Hébreux (Hb. 8-10). Il est dans son enseignement, sa prédication, ses actes et surtout dans son être même, la pleine révélation de Dieu et de son économie de salut pour le temps de l'Eglise, étant la Parole même de Dieu. Il accomplit en lui et offre, dans son Mystère pascal, le sacrifice unique qui réconcilie l'homme à Dieu et donne accès au Père. Il est le chef et le roi définitif de l'humanité rachetée, du peuple nouveau qu'il constitue en lui, pour le présenter, quand tout sera accompli, au Père. Il est, en un mot, le Serviteur de Yahvé. En cette fonction profondément sacerdotale de prêtre et de victime, culminent toutes ses autres fonctions, ainsi que le montre la théologie biblique. Ses modèles ses apôtres seront des "serviteurs" : "Celui qui veut être le premier se fera le serviteur de tous, comme le Fils de l'Homme qui est venu... pour servir et donner sa vie en rançon pour une multitude" (Mc 10, 44-45).

Ainsi, au moment de retourner vers son Père, il mandate des hommes choisis par lui pour accomplir dans le temps sa mission : "Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie" (Jn. 20, 21) : mission qu'il a reçue du Père, le Christ la communique, il la fait agir dans le temps de l'Eglise (10) par un corps à qui il

(10) Cf. Yves M.J. Congar, *Le Saint Esprit et le Corps Apostolique, réalisateurs de l'oeuvre du Christ, dans Revue des Sciences Phil. et Théol.* 36, 1952, p. 613-624, et 37, 1953, p. 24-48.

confie solidairement (11) sa mission pour la déployer dans le monde : corps apostolique, avec ses prérogatives propres, auquel succède le corps épiscopal. La prière d'ordination de l'évêque dans la Tradition Apostolique d'Hippolyte exprime bien cette continuité de ministère du Christ aux évêques en passant par les apôtres : "Dieu et Père de Notre-Seigneur Jésus Christ... vous à qui il a plu, dès la fondation du monde, d'être glorifié par ceux que vous avez choisis, répandez maintenant la puissance de ce qui vient de vous, l'Esprit souverain que vous avez donné à votre Fils bien-aimé et qu'il a donné aux saints apôtres"(12).

Ainsi, par l'ordination épiscopale, l'évêque reçoit le même Esprit divin donné par le Père (13) au Christ et transmis par lui aux apôtres. Il y a même grâce spirituelle parce que fondamentalement il y a même mission, même ministère. Si l'évêque reçoit ce même Esprit, c'est qu'il continue aujourd'hui, à ce stade du développement de l'Eglise, la mission du Christ, le ministère des apôtres. Bien sûr, Jésus-Christ a une mission propre de tête de son corps, inaliénable, intransmissible. De même les apôtres ont une mission propre de "témoins oculaires" (14) de la Résurrection, ayant accompagné le Seigneur "depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il fut enlevé". Par là, ils possèdent une place unique; ils sont, dans la foi, les fondements de l'Eglise, le Christ étant lui-même pierre d'angle (cf. Ep. 2, 22). Mais il y a aussi tout un aspect, celui que nous étudierons par la suite, par où l'évêque continue aujourd'hui, au milieu du peuple de Dieu, le ministère du Christ et des apôtres.

(11) Certains Pères de l'Eglise ont interprété en ce sens, de façon très suggestive, le fait que le Christ a confié d'abord à Pierre les pouvoirs qu'il donne ensuite à tous : le Christ les confère d'abord à Pierre pour montrer que ce qu'il donne ensuite à tous, il le donne comme à un seul. Cf. St Cyprien, *De ecclesiae unitate* chap. 4.

(12) Hippolyte de Rome, *Tradition apostolique*, éd. B. Botte, Sources chrétiennes, Paris, 1946, p. 28

(13) Cf. Hb. 5, 5-6 : "Ce n'est pas le Christ qui s'est attribué à soi-même la gloire de devenir grand-prêtre, mais il l'a reçue de celui qui a dit : tu es mon fils, moi aujourd'hui, je t'ai engendré" comme il dit encore ailleurs : tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisedech".

(14) Cf. 11 p. 1, 16 : "témoins oculaires de sa majesté", Ac. 2, 32 et 3, 15

Ainsi, selon la métaphore qui semble désigner l'ensemble de la fonction épiscopale (15), l'évêque est pasteur du troupeau de Dieu. D'une certaine manière, Dieu paît lui-même son troupeau tout au long de l'histoire d'Israël et il le fera de façon toute spéciale aux temps messianiques (Ez. 34). Cependant, il établit sur son peuple des pasteurs qui doivent le guider en son nom (Ps. 78, 70-72). Jésus se présente lui-même comme récapitulant en sa personne l'authentique pastorat du peuple de Dieu, réalisant ce qui était annoncé : il est le vrai, le bon pasteur (Jn. 10, 11 ss), le chef des pasteurs, le souverain pasteur (Ip. 5, 4). A leur tour, les apôtres ont fonction de pasteurs (Jn. 21, 15-18). En continuité avec eux, et en vérité sans faire réellement nombre avec eux, l'évêque est pasteur du troupeau de Dieu : à travers l'évêque qui représente le Christ et prolonge la mission des apôtres, c'est Dieu qui paît son troupeau.

L'évêque est donc présence, pour une Eglise particulière, de toute la mission de dispensation du salut ; c'est d'abord en lui qu'elle subsiste comme Eglise. C'est en sa personne que, ministériellement, est apportée à cette communauté humaine, la proposition de l'Evangile et les mystères salvifiques. Participant à la plénitude des trois pouvoirs du Christ, il est, pour ce peuple, prophète, grand-prêtre et roi.

Nous n'avons pas ici à développer de quelle façon il est prophète et roi; on se contentera de noter le lien organique de ces pouvoirs à la fonction proprement sacerdotale (16).

L'évêque est "prophète", ou docteur de la foi. "Malheur à moi si je ne prêchais pas l'Evangile" disait Saint-Paul (1 Co. 9, 16); l'Esprit fut au point de départ du ministère public du Christ (cf. Lc. 3, 21-22; 4, 14-15) ce même Esprit donna aux apôtres la force d'annoncer que Jésus le crucifié est ressuscité, que Dieu l'a fait Seigneur et Christ (Ac. 2, 36) et qu'il reviendra "aux temps de la restauration universelle" (Ac. 3, 21). Consacré par ce même Esprit, l'évêque, à la suite des apôtres, est le "hérald" (cf. 1 Tm. 2, 7) de la Bonne Nouvelle pour étendre le Royaume de Dieu dans la foi, car "la foi naît de la prédication et de cette prédication la Parole est l'instrument" (Rm. 10, 17). Coopérateur de Dieu

(15) On la restreint trop souvent à une fonction de chef. Jn. 10, 11-15 et Hb. 13, 20 ("Celui qui est devenu par le sang d'une alliance éternelle le grand pasteur des brebis") mettent en relation pasteur et sacrifice. Sous le verbe paître, les Pères du Concile de Trente mettaient l'offrande du sacrifice pour le peuple, la prédication de la Parole divine, l'administration des sacrements et l'exemple

dans la construction de l'édifice divin, il doit, comme ministre de l'Evangile, "proclamer à tous l'insondable richesse du Christ, mettre en pleine lumière la dispensation du Mystère" (Ep. 3, 7-9). En effet, c'est à lui que revient en premier lieu d'annoncer la Parole de Dieu, non seulement à ceux qui ont déjà embrassé la foi, mais aussi aux "païens", à ceux qui, marchant encore dans les ténèbres, sont en attente de l'Evangile. Cette fonction est génétiquement première, car la foi doit précéder les sacrements. Au peuple déjà converti, il ne doit cesser d'apporter l'enseignement de la doctrine. Par un autre aspect, mais relevant de ce même pouvoir, il est aussi le surveillant de la foi.

L'évêque est donc prophète. La Tradition, et plus précisément la tradition liturgique orientale et occidentale, nous montre que l'évêque est aussi grand prêtre du peuple de Dieu sous la Nouvelle Alliance : les prières d'ordination présentent le fait d'exercer le souverain sacerdoce comme une fonction essentielle de l'évêque. Cette attribution semble orienter en deux sens corrélatifs dans l'évêque : d'une part un aspect de plénitude du sacerdoce (cet aspect est le plus frappant dans notre actuelle consécration des évêques), d'autre part l'exercice d'une fonction proprement cultuelle et plus précisément sacrificielle. Il y va ici de toute une conception de l'évêque et de l'Eglise, il ne semble pas possible de penser de façon équilibrée la fonction épiscopale dans l'économie divine sans accorder à l'évêque en tant que tel ce pouvoir proprement sacerdotal.

Les prières d'ordination nous montrent encore que cette fonction sacerdotale trouve son expression la plus typique et la plus haute dans l'offrande des dons et des sacrifices de la sainte Eglise de Dieu, nous dirions aujourd'hui dans l'offrande de l'eucharistie au sein du peuple de Dieu : "Tout grand prêtre en effet est établi pour offrir des dons et des sacrifices"(17). Cette oblation n'est autre que celle de Jésus-Christ devenue celle de son Eglise, oblation unique du corps de Jésus-Christ par laquelle nous sommes sanctifiés, par laquelle sont rendus parfaits pour toujours ceux qu'elle sanctifie (Hb. 10, 10 et 14).

des bonnes oeuvres. Cf. A. Duval, L'ordre du concile de Trente, dans Etudes sur le sacrement de l'Ordre, Paris, 1957, p. 290.

(16) Ici encore voir l'étude sur les prières d'ordination.

(17) "Tout grand prêtre, pris d'entre les hommes, est établi pour

Mais ainsi que nous l'avons souligné dans notre première partie, cette offrande, dans le dessein de Dieu, doit atteindre chaque homme et chaque communauté de vie là où elle se trouve, dans ses conditions réelles où est rendue possible et nécessaire l'éclosion et la lente maturation de la divine et catholique charité. A son seul serviteur pour chaque peuple, est dévolue la totalité de ce rôle magnifique, à l'évêque dont la fonction est entièrement résumée et absorbée par la charité et pour lequel, par mission, aimer le Christ c'est aimer son peuple, lui communiquant sans cesse la charité, selon la décisive injonction à Saint-Pierre : "Si tu m'aimes, pais mes brebis".

Ce don et cette pédagogie de l'amour c'est avant tout dans l'eucharistie que l'évêque les met en oeuvre. C'est dans l'offrande du sacrifice eucharistique que fondamentalement l'évêque fait son Eglise et engendre à la vie divine un peuple. Non que l'eucharistie comme sacrement se suffise à elle-même dans la construction de ce corps : pour être célébrée en vérité et opérer localement et aujourd'hui pour telle communauté le salut, elle exige la mise en oeuvre des autres fonctions de l'évêque, et, en particulier, comme nous le verrons plus loin, la fonction prophétique ou missionnaire. Mais il est important de noter que toutes les autres activités de l'évêque, ministérielles ou non, ont pour fin d'amener à l'eucharistie, par qui s'édifie le Corps du Christ. La prédication par exemple, qu'on la considère comme kérygme, proclamation aux païens du salut dans le Christ Jésus, ou dans ses aspects de catéchèse ou de didascalie, n'a de valeur edificatrice de l'Eglise qu'en référence à l'eucharistie vers laquelle elle est nécessairement orientée par sa nature. On peut en dire autant de tous les sacrements, compris le baptême qui n'édifie l'Eglise, qui n'agrège au Corps du Christ qu'en vue de l'eucharistie. Il en est ainsi parce que la réalité spirituelle, la *res*, de l'eucharistie est l'unité du Corps mystique en dehors de laquelle il ne peut y avoir de salut (18).

Intervenir en faveur des hommes dans leurs relations avec Dieu, afin d'offrir dons et sacrifices pour les péchés" Hb. 5, 1.

(18) Nous nous plaçons ici au plan de l'organisme sacramental et des structures objectives. Au plan des personnes et dans telles circonstances particulières, le désir (*votum*) de l'eucharistie peut en donner la réalité spirituelle (*res*) sans participation au signe sacramental. Pour toute cette question, cf. en particulier *Somme Théologique III, 73, 3.*

Puisque comme nous l'avons vu on ne peut dissocier corps mystique et corps eucharistique du Christ, de même il est impossible de séparer le pouvoir sur le corps mystique que posséderait l'évêque, du pouvoir sur le corps eucharistique que posséderait disjonctivement le simple prêtre. Supprime-t-on, minimise-t-on par là les autres fonctions de l'évêque ? Non point; on leur donne leur pleine valeur en les mettant à leur vraie place dans l'économie divine. Sans l'eucharistie, la prédication pourrait se réduire à un discours de propagande partisane, le baptême à une inscription dans une société de défense de la morale. Au contraire, finalisées par l'eucharistie, ces réalités spirituelles deviennent éléments indispensables à l'édification du Corps du Christ. "Plénitude de celui qui est rempli, tout en tout" selon l'expression difficile mais si riche de Saint Paul (Ep. 1,23). Ce qu'il importe de comprendre ici, c'est que les trois pouvoirs de la fonction épiscopale ne sont pas indépendants, mais organiquement liés : le pouvoir prophétique est ordonné au sacerdoce (comme pouvoir d'ordre) dont découle le pouvoir royal. En effet, pour offrir en vérité le sacrifice de l'Eglise, l'Eglise doit auparavant au nom du Christ annoncer la Parole dont l'objet essentiel n'est d'ailleurs pas distinct de ce que l'acte eucharistique signifie : la Passion, la Résurrection et l'Ascension du premier-né d'entre les morts, le Mystère pascal. Autrement dit, lorsque l'évêque proclame l'essentiel du mystère chrétien qui est la Pâque du Seigneur, sa parole est dynamisme vers la réalisation eucharistique, proclamation d'une vie nouvelle qui n'est vraiment telle que dans l'eucharistie.

De même, c'est parce que l'évêque est grand prêtre de la Nouvelle Alliance qu'il est le chef du corps mystique qu'il engendre. Le pouvoir de juridiction n'est pas coupé du pouvoir eucharistique car là encore, mais à un autre niveau, l'objet est le même : il s'agit du pouvoir sur la communion ecclésiale que l'évêque forme par l'eucharistie. S'il a le pouvoir de gouverner, d'excommunier et de rétablir dans la communauté (Mt. 16, 19) c'est parce que son ministère épiscopal le consacre totalement à convoquer les hommes en vue de leur entrée dans cette communion, puis à réaliser cette communion dans l'acte eucharistique, et enfin à la régir et à la sauvegarder. Mais à travers ces trois pouvoirs ordonnés, c'est toujours la même visée: la constitution du Corps du Christ, l'établissement dans la vie

trinitaire de l'humanité nouvelle par la participation à la Pâque du Christ.

Ainsi l'eucharistie est l'acte central du culte chrétien, et de son ministre premier, l'évêque. En dehors d'elle, il ne saurait y avoir de vraie prière, en esprit et en vérité. Mais cette oblation s'épanouit dans toute une vie liturgique qui tient de son ordination à l'eucharistie toute sa valeur : fondamentalement toute prière chrétienne est eucharistique. Cela est vrai de celle que Jésus recommande de faire dans le secret de sa chambre, la porte fermée (Mt. 6,6). A plus forte raison la prière de l'Eglise réunie au nom du Christ et à laquelle Jésus a promis sa présence (Mt. 18, 19-20) est-elle "christique", eucharistique, elle est la prière du Corps du Christ dans la plénitude de ses dimensions, et on voit avec quel réalisme elle est "en son nom". La forme naissante, authentifiée par l'Eglise, de cette prière, débordement et épanouissement de l'eucharistie, est la prière traditionnelle des heures canoniales. Dans cette prière, c'est l'Eglise, non pas une entité vague, lointaine et nébuleuse, mais cette Eglise, une Eglise vivante qui met en oeuvre localement tout le mystère ecclésial. Il n'est pas de prière de l'Eglise qui ne serait en aucune façon prière des membres de l'Eglise... comme si nous étions dispensés de prier sous prétexte que l'Eglise prie en nous !

Mais s'il ne peut y avoir de prière sans eucharistie, s'il n'y a pas de prière qui ne soit christique, il n'y a pas non plus de prière chrétienne sans l'évêque. Parce que l'évêque est le grand prêtre chrétien, il est aussi le grand "orant" de l'Eglise qu'il préside.

Ainsi l'évêque est présence à un peuple de la totalité du sacerdoce du Christ : il lui apporte la plénitude du salut. Avec lui, en ce domaine, tout est donné, et il ne saurait y avoir un autre sacerdoce à côté du sien dans l'Eglise. Il est l'unique époux de son Eglise. Un Saint Cyprien a des accents extrêmement vifs pour dépendre cette unité du sacerdoce (19). Théoriquement,

(19) *"Quis ergo sic est sceleratus et perfidus, quis sic discordiae furor vesanus, et aut credat scindi posse aut audeat scindere unitatem Dei, vestem Domini, ecclesiam Christi ? Monet ipse in evangelio suo et docet dicens : Et erunt unus grex et unus pastor; et esse posse uno in loco aliquis existimat aut multos pastores aut greges plures ?" Ailleurs (lettre 46,1,2) il affirme que vouloir faire un autre évêque, c'est vouloir instituer une autre Eglise : "... contra institutionis*

à la limite, l'évêque pourrait se passer de prêtres (alors qu'il ne pourrait se passer de laïcs), sa seule fonction étant constitutive de l'Eglise.

III - LE COLLEGE DES PRETRES

La plénitude du sacerdoce chrétien repose dans l'évêque, le mystère total du peuple de Dieu trouve en lui sa source (20). Cependant, dès que les textes de la Tradition nous permettent d'y voir clair dans la hiérarchie primitive, l'évêque nous apparaît entouré d'un presbyterium : "Il n'y a qu'une seule chair de Notre Seigneur Jésus-Christ, et un seul calice pour nous unir à son sang, de même qu'il n'y a qu'un seul évêque avec le presbyterium et les diacres, les associés de mon ministère" (21). Le vocabulaire déjà est ici suggestif : il désigne un collège, un corps sacerdotal autour de l'évêque et avec lui, non une fonction individuelle (22). Nous voudrions très rapidement donner quelques témoignages de la Tradition pour montrer cette conscience, dans la vie de l'Eglise, que les prêtres unis à l'évêque forment un corps sacerdotal, et que c'est là la perspective première, antérieure à la possession individuelle de pouvoirs.

Dans la Tradition apostolique d'Hippolyte de Rome, l'explication donnée à propos d'une rubrique est révélatrice d'une théologie : "Nous ordonnons que l'évêque impose seul les mains à l'ordination du diacre, parce que celui-ci n'est pas ordonné au sacerdoce, mais au service de l'évêque, pour faire ce que celui-ci lui ordonne. En effet, il ne prend pas part au conseil du clergé, mais il administre et il indique à l'évêque ce qui est nécessaire. Il ne reçoit pas l'esprit commun du collège des prêtres... Sur les prêtres au contraire, les prêtres eux aussi imposent les mains, à cause de l'esprit commun et semblable de leur charge". (23)

catholicae unitatem alium episcopum fieri consensisse, id est, quod nec fas est, nec licet fieri, ecclesiam alteram institui...

(20) Qu'on ne se récrie pas qu'on attribue à l'évêque ce qui n'appartient qu'au Christ. L'évêque n'est pas réellement une nouvelle source, comme on le verra plus loin.

(21) Ignace d'Antiochen Phil. 4. Les textes sont nombreux. Voir dans l'éd. du P. Camelot Sources Chrétiennes, passim. Cf.

Si maintenant nous nous référons à la prière d'ordination du prêtre, voici ce qui est demandé : "Dieu et Père de Notre Seigneur Jésus-Christ, regardez votre serviteur ici présent et accordez-lui l'esprit de grâce et de conseil, afin qu'il aide les prêtres et gouverne votre peuple avec un coeur pur, comme vous aviez ordonné à Moïse de choisir des anciens, que vous aviez remis de votre Esprit que vous aviez donné à votre serviteur" (24).

Cette typologie de Moïse "ordonnant" les anciens (presbyters) choisis par lui pour l'assister dans le gouvernement du peuple de Dieu (cf. Ex. 18, 13-26 et Nb. 11, 16-17 et 24-25) est constante dans les prières d'ordination tant occidentales qu'orientales; elle exprime bien la nature du presbyterium dans sa situation à la fois dérivée de l'office épiscopal et collégiale : "Je prendrai l'Esprit qui est sur toi pour le mettre sur eux. Ainsi, ils porteront avec toi la charge de ce peuple et tu ne seras plus seul à la porter" (Nb. 11, 16-17). Cet "esprit commun au collège des prêtres" n'est autre que la participation à l'Esprit reçu en plénitude par l'évêque dont le presbyterium est établi "comme une aide semblable à lui-même". C'est parce que le sacerdoce presbytéral trouve sa source permanente dans le sacerdoce plénier et unique de l'évêque qu'il est collégial : c'est de lui qu'il découle, c'est en lui qu'il est récapitulé.

On pourrait multiplier les exemples (25). Ces quelques faits nous révèlent un presbytérat collégial établi comme un corps sacerdotal autour de l'évêque et avec lui pour paître le troupeau de Dieu. C'est dans leur être même, la nature du sacerdoce, que les prêtres sont ainsi constitués en un collège; l'être presbytéral, si l'on permet cette expression, est par nature dépendant de l'évêque (26), dérivé de lui, participant communautairement à

Mussi J. Colson Les fonctions ecclésiales aux deux premiers siècles Paris, 1956, p. 236 ss.

(2) "Le mot abstrait presbyteratus est rare à l'époque patristique et l'on parle habituellement de l'ordre du presbyterium, ordo presbyterii" P.M.Gy, Remarques sur le vocabulaire antique du sacerdoce chrétien, dans Etudes sur le sacrement de l'Ordre, p. 129.

(3) La Tradition apostolique, éd. Botte, p. 39-40. Cf. B. Botte L'Ordre d'après les prières d'ordination, dans Etudes sur le sacrement de l'Ordre, p. 15-16.

(4) Ed. Botte, p. 38

(5) Pour une exploration en ce sens des faits actuels de la vie de

à son sacerdoce de plénitude, ne faisant qu'un "prêtre" avec lui et en lui: "cum episcopo presbyteri sacerdotali conjuncti"(27).

L'évolution de la vie de l'Eglise - en particulier la création des campagnes et la création des paroisses - a entraîné des changements importants dans l'organisation d'une Eglise particulière, dont une certaine pulvérisation du presbyterium pour une présence plus directe au peuple. En conséquence, les signes de la collégialité sont devenus moins sensibles. On s'est habitué à considérer le prêtre isolé comme la norme, sans plus percevoir sa relation essentielle à l'évêque et ses frères dans le sacerdoce. Dès lors la théologie s'est trouvée réfléchir sur le prêtre comme sur un sacerdoce erratique, moins pour situer son ministère dans le plan du salut que pour délimiter ses pouvoirs. Beaucoup ont voulu faire de lui un spécialiste de l'eucharistie (le pouvoir qui semble lui appartenir en propre, quelque chose de bien à lui seul...), dans la célébration de laquelle il serait indépendant de l'évêque à qui on attribue comme ministère spécifique, au hasard des théologiens, le ministère de la Parole, la responsabilité de l'apostolat ou le pouvoir de régence.

L'Eglise n'a pas accepté sans peine la dislocation matérielle du presbyterium. Elle est allée jusqu'à l'extrême limite : à Carthage, malgré les 200.000 chrétiens on ne célébrait le dimanche qu'une seule eucharistie dans l'unique basilique qui ne pouvait contenir plus de 10.000 personnes (28). Quand on s'est résolu à multiplier les eucharisties dominicales, l'usage du presbyterium a été instauré comme un signe éloquent d'unité du clergé presbytéral (29).

Le presbyterium demeure une réalité qui doit être revivifiée. Le prêtre n'est pas un ministre isolé avec des pouvoirs propres. Les prières d'ordination sont éclairantes. Le prêtre

Eglise, voir A.M. Roguet, La collégialité du sacerdoce, dans Pastorale, œuvre commune, Paris, 1956, p. 128-143.

(26) Qu'on n'aille pas ici, par une nouvelle faute de perspective, voir la dépendance du prêtre par rapport à l'évêque qui l'a ordonné. Cf. J. Colson, *Fondement d'une spiritualité pour le prêtre de "second rang"*, Nouv. Rev. Théol., 73, 1951, p. 1059.

(27) Saint Cyprien, *Lettre 61, 3.*

(28) Cf. Monoachino, *La cura pastorale à Milan, Cartagine e Roma nel secolo IV^e*, Rome, 1947, p. 55-56 et 188-190. P.M.G., *Les rites*

y est vu d'abord comme l'un des membres du collège presbytéral, "ordonné" il est introduit dans un "ordre", agrégé dans un corps sacerdotal qui lui impose les mains. Il entoure l'évêque, adjutorium simile sibi, pour le gouvernement spirituel du peuple de Dieu, notamment pour l'annonce missionnaire et catéchétique de la Parole de Dieu : unique sacerdoce destiné à la pastoration d'un peuple.

L'histoire peut modifier le comportement de ce collège sacerdotal : la réalité profonde demeure inchangée. Le prêtre n'ajoute rien au sacerdoce de l'évêque car le prêtre est dans l'évêque. Il ne le multiplie pas en ce sens que son sacerdoce serait juxtaposé au sien. Les prêtres diffusent le ministère épiscopal dans toutes les parties de son troupeau. Leur ministère est "comme un écoulement de l'épiscopat et le sacerdoce même de l'épiscopat étendu et communiqué" (30). Inutile de rechercher des pouvoirs spécifiques du prêtre. Le presbyterium est, suivant des proportions variables pour chacun de ses membres, le "coopérateur et organe de l'évêque" dans l'exercice de ses trois pouvoirs.

Cela vaut pour le clergé régulier exempt, car nous sommes ici au plan du mystère, du sacrement, de la vie divine qui, dans le Christ, assume et transforme toute vie humaine consacrée, même si nos sens ne le perçoivent pas, même si les raisons sentimentales ou les habitudes y sont hostiles (31).

Aujourd'hui le contact direct entre l'évêque et le peuple, surtout au plan de l'offrande eucharistique, est assez rare. Ce sont les prêtres qui dispensent aux fidèles la majeure partie des

de la communion eucharistique, La Maison-Dieu, n° 24, 1950 p.155.

(29) P.L. 56, 516.

(30) A. Gréa, *De l'Eglise et de sa divine constitution*, Paris 1885, p. 294.

(31) "Haud dubie ad juris divini praescriptum sacerdos, sive saecularis, sive religiosus est, ita munia exercere debet sua, ut Episcopo auxiliator adsit et subsit... Sed et Religiosorum Ordinum exemptio neque principiis constitutionis divinitus Ecclesiae datae obsistit neque ullo modo repugnat legi, qua sacerdos Episcopo parere debet. Etenim ad normam juris canonici religiosi exempti Episcopi loci potestati subsunt, prout episcopale munus perfungendum et animorum rite ordinanda curatio requirunt". SS Pie XII, discours du 8 déc. 1950 aux délégués des Ordres

mystères chrétiens. Mais il importe de voir leurs actes auprès du peuple comme actes de l'évêque : c'est en eux que l'évêque est présent à toutes les parties de son troupeau. Quand le prêtre baptise dans la plus minuscule église de campagne, il le fait dans l'unité d'un sacerdoce qui se récapitule dans l'évêque; on peut dire d'une certaine façon que c'est l'évêque qui, dans son prêtre, baptise; c'est le Christ qui baptise. Il en est de même lorsqu'il offre l'eucharistie : c'est l'évêque qui offre le sacrifice de l'Eglise, c'est le Christ qui s'offre. Quand le prêtre, uni à son évêque, annonce la Parole de Dieu, c'est la Parole de l'évêque, c'est la Parole qu'est le Christ.

Par le prêtre (et l'action du prêtre ne se juxtapose pas à celle de l'évêque, elle n'y ajoute même pas "de l'extérieur" ; elle est celle de l'évêque diffusée dans le peuple chrétien), c'est donc la pleine communion au mystère total de l'évêque (et par là de l'Eglise) que le fidèle vit. Opposer à l'évêque le prêtre en communion avec son chef, c'est opposer Dieu à Dieu, c'est diviser le Christ. De même qu'une soumission (cette soumission est en fait la liberté des fils du Père) au Christ n'est pas possible sans soumission à l'évêque, de même une soumission à l'évêque sans soumission à son prêtre, à cette partie de lui-même présente à telle portion de son troupeau, serait illusoire, irréaliste.

IV - EVEQUE, EQUIPES SACERDOTALES ET FIDELES unis dans la vie de leur Eglise.

La réunion vivante des trois membres que nous avons distingués : l'évêque, son clergé et les fidèles, exprime le mystère profond de cette Eglise particulière qu'est une paroisse.

religieux, Acta Apost. Sedis, 1951, p. 28-29. Nous ne pouvons nous étendre ici, mais ce texte pose les principes d'une situation théologique de l'exemption telle que nous l'avons proposée plus haut. On assimile trop facilement et sans nuances clergé séculier et clergé diocésain, auquel on oppose le clergé régulier exempt, sans voir que leur différence ne vient pas de cette considération. Rapportons ici en sens opposé ces quelques paroles de SS Jean XXIII : "Nous nous

Le premier effort pastoral qui s'impose est que chacun de ces éléments aie une conscience vive de sa place et de son appartenance au tout. Les prêtres comme les fidèles sont les membres du peuple sacré qui naît de l'eucharistie et rend gloire au Père. Chacun a son rôle, tous sont au service de cette Eglise où l'évêque, premier serviteur, tient la place du Père. Ce qui les distingue de n'est finalement que la manière d'être les serviteurs de la communauté qu'ils constituent tous, et de chacun de ses membres, à commencer par les plus petits.

La vie de l'Eglise locale progressera à mesure de cette complémentarité éclairée dans le service de Dieu en ses membres. Reprenons quelques aspects importants de cette vitalité chrétienne de la communauté locale :

1. Elle est *vie de charité effective et réaliste.*

Tout ce qui aide à la connaissance du réel de cette communauté humaine, tout ce qui donne prise sur ces forces cachées, comme la sociologie par exemple, ou l'action caritative avec la connaissance des milieux et l'apostolat de quartier, l'action sociale, etc... doit être utilisé à bon escient. L'annonce missionnaire de la Parole, l'enseignement de la catéchèse, l'assemblée eucharistique, sont centrés sur cette vie de charité. Bien au-delà de l'activisme cet effort doit être prière et contemplation de la réalité qui les soutient. Cela suppose une pédagogie spirituelle patiente et avérée, comme celle qu'utilise l'Action Catholique. Cette dernière est d'ailleurs toute tendue vers l'épanouissement de l'Eglise locale. Loin de s'ériger en église, l'Action Catholique est l'Eglise qui se fait pour aboutir, par la promotion d'une charité vraie dans tous les domaines, à l'union de tous au Corps mystique dans l'eucharistie locale.

plaisons à rappeler que notre dessein de vouloir considérer comme un tout les prêtres séculiers et réguliers, lesquels constituent ensemble le clergé diocésain, au service des âmes et sous le regard paternel de l'évêque..." Cité dans les... I.C.I. n° 140, 15 mars 1961, p. 12

2. Elle est *vie de louange à Dieu.*

Finalment l'activité de charité authentique se résoud dans un acte d'adoration, qu'elle constitue déjà par elle-même. La communauté eucharistique unie dans la charité du Christ : voilà le sacrifice de la Jérusalem céleste commencée ici-bas. C'est dans cette perspective que la pastorale liturgique se présente comme la synthèse de toute pastorale.

3. *Elle est vie aux dimensions de l'Eglise totale*

C'est par son attention aux impulsions romaines, c'est en redécouvrant le rôle du concile oecuménique ; c'est aussi en retrouvant le sens de l'évêque que la paroisse retrouvera sa profondeur mystique. Par l'évêque Dieu adopte ses Fils. Par l'évêque les fidèles devraient comprendre que l'esprit de clocher ne saurait exister. Par lui le mystère total de l'Eglise universelle est tout entier présent en elle. Par lui la paroisse doit devenir oecuménique (32).

4. *Elle est animée par une cellule pastorale*

La vie d'équipe la communauté sacerdotale sont une nécessité ontologique du sacerdoce. Tout ce qui aidera le clergé à vivre réellement l'ensemble et à redécouvrir sa communauté de destin au service de l'Eglise locale, doit être mis en oeuvre.

Le sens de l'évêque là encore est indispensable. Le sens aussi du culte spirituel dont nous avons parlé, animant l'une par l'autre la charité et l'eucharistie, le dévouement apostolique, l'office divin, l'étude contemplative et le savoir-faire pastoral. Le sens également d'une action vraiment commune, en vue d'une unité organique où chacun est à sa place, en sympathie. Le sens enfin d'un style

(32) K. Rahner, o.c., p. 190. *Saint Cyprien, Lettre 55, 24, 2.*

de vie admis en commun et profondément conforme à l'idéal évangélique qui est l'expression parfaite de la vie ecclésiastique au service de laquelle sont ordonnés les prêtres.

SITUATION DE LA PAROISSE -- ESSAI DE DIAGNOSTIC

par l'abbé Yvan DANIEL
curé d'Ivry (Seine)

Cette description se situe dans un contexte français ; à partir d'une expérience basée sur des paroisses du diocèse de Paris. L'intérêt de rencontres comme celle-ci est précisément d'engager la discussion sur ces descriptions.

Que les paroisses, telles qu'elles sont actuellement, soient en crise, c'est un fait qu'il est devenu difficile de nier.

Depuis plus d'un siècle le monde moderne, la civilisation contemporaine ont bouleversé un certain nombre de structures traditionnelles, depuis les moyens de communication, les modes d'expression de la pensée, jusqu'aux systèmes coloniaux. La paroisse, institution fondamentale dans l'organisation ecclésiastique, n'a pas échappé à cette remise en question.

Depuis une vingtaine d'années surtout, on en discute. On est bien obligé de reconnaître que, dans beaucoup de cas, le système paroissial apparaît plutôt en déclin qu'en essor.

L'*Osservatore Romano* a parlé d'une "crise de la paroissialité" (1). Des évêques ont écrit : "Combien de choses sont en train de changer dans la vie sociale, dans l'ordre politique et en économie, dans le domaine de l'esthétique, littéraire et artistique, et dans la mentalité des hommes ! Maintenant, c'est devant tous ces changements que se pose le problème. La paroisse s'est-elle alignée sur ce monde nouveau qui est en train de naître ? La paroisse fait-elle face aux exigences nouvelles ?" (2)..

Le P. Lebreton précise : "Il y a, en toute paroisse, sous-tendant toute la vie, une trame serrée de mort physique et de mort spirituelle : ici, par le dénuement matériel, l'insuffisante ration de calories, de chaux, de vitamines... Là, par la médiocrité intellectuelle et morale ; partout par l'égoïsme". Mais il ajoute immédiatement : "Il y a aussi, en toute paroisse, une âme vivante, une vie toujours prête à sourdre et à jaillir". (3)

(1) "Crisi della parrochialità" - CC. Secchi - C.R. du 2-3 octobre 1960.

(2) Mg^o Bernareggi : "La Parrocchia oggi", pp.3 et 8.

(3) "Congrès des Oeuvres Catholiques de France", à Lille, Compte rendu, Union des Oeuvres, 1948, p.30.

C'est-à-dire que la paroisse n'est pas condamnée à mourir.

Il faut l'affirmer dès le début de cet essai de diagnostic qui ne sera pas très optimiste ... La vie moderne met en question l'ensemble de l'organisation paroissiale que nous connaissons ; ses structures, son style de vie, son fonctionnement, ses méthodes apostoliques, et même sa liturgie et son enseignement ... Mais, on doit le répéter, ce n'est pas l'existence de la paroisse qui est mise en cause, c'est son mode d'existence.

Le diagnostic global qui semble rallier la majorité de ceux qui réfléchissent sur la pastorale paroissiale, a été donné par M. le Chanoine Boulard lorsqu'il écrit : "La paroisse est en remontée dans les églises ; elle est de moins en moins en prise avec la vie qui ne cesse de se matérialiser".

Il s'agit d'examiner maintenant cette situation.

ELEMENTS POSITIFS

Nous assistons, et nous participons, aujourd'hui, à de nombreux renouvellements dont les paroisses sont plus ou moins bénéficiaires. Enumérons-les : renouvellement liturgique, catéchétique, sociologique ; renouvellement apostolique, et même technique et administratif.

Le renouvellement liturgique.

Il ne s'agit plus seulement de la participation à la messe lue de petits groupes choisis ou spécialisés, mais de célébrations qui intéressent la communauté paroissiale tout entière. Ce renouvellement a été souvent le moyen de découvrir le "mystère" de la paroisse ; mais presque aussitôt nous percevons les indices d'un plafonnement.

Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une liturgie vivante, capable d'exprimer la foi et la vie religieuse d'une paroisse, implique d'abord que cette paroisse soit réellement une communauté suffisamment constituée pour s'exprimer liturgiquement. Sinon, il n'y aura que des cérémonies plus ou moins correctement, ou artistiquement, exécutées ... Rappelons-nous que ce n'est pas la liturgie, toute seule, qui fera d'une paroisse morte, ou en train de mourir, une communauté chrétienne d'adultes, représentative du milieu global.

D'autre part, le renouvellement liturgique est loin d'être généralisé. nous connaissons les paroisses dont tout le monde parle : à Paris, St Séverin, Colombes et Petit-Colombes, St Sulpice ... Il y a encore celles dont on ne parle pas, nombreuses à travers la France et même à Paris, et où se fait un travail sérieux, méthodique et patient.

Mais nous connaissons aussi d'autres paroisses, et quelquefois tout à côté des premières (des noms nous viennent à l'esprit et aux lèvres, n'est-ce pas), qui n'ont pas bougé depuis au moins vingt ans, ne savent pas encore ce que peut être une assemblée communautaire, ignorent les règles les plus simples d'une célébration...

Enfin, la pastorale des sacrements semble en retard sur la pastorale de la messe. On doit insister sur ce point.

La paroisse est une communauté où les sacrements tiennent une place importante. Aussi est-ce dans un climat communautaire qu'il faut, selon la tradition de l'Eglise, donner les sacrements. Ce climat devra être préparé par la prédication et créé par les gestes liturgiques : baptêmes, communions, mariages. Nous savons tout ce qui reste à faire : cela demandera une certaine "conversion" des moyens d'existence du clergé et une meilleure éducation des paroissiens, mais les sacrements seront alors vraiment ce qu'ils doivent être : non pas seulement l'aliment individuel de particuliers, mais en même temps le soutien spirituel de la communauté.

En réintégrant la vie sacramentelle dans une ambiance communautaire, on consolidera la vie de la paroisse. C'est dans ce contexte communautaire que l'on pourra examiner l'accès aux sacrements et se montrer plus exigeant ou moins difficile. C'est dans une pareille communauté qu'un véritable catéchuménat pourra s'organiser, qui préparera les paroisses de demain.

Nous sommes encore loin de l'idéal souhaité, mais les récents aménagements liturgiques permettent de travailler plus vite en ce sens, et les progrès considérables constatés depuis vingt ans en ce domaine s'appuient sur des institutions comme les Centres nationaux de Pastorale liturgique (en France, le C.P.L.), aux nombreuses ramifications diocésaines.

Le renouvellement catéchétique.

Il est lié au renouvellement liturgique et il a été entraîné par lui un certain temps. Grâce à la Direction nationale de l'Enseignement religieux, à l'Institut supérieur catéchétique, aux Directions diocésaines de l'Enseignement religieux, ce renouvellement est surtout sensible au stade du catéchisme pour les enfants.

Mais nous devons constater que les progrès réalisés en psychologie, en pédagogie, etc., commencent à porter leur fruit au niveau de la paroisse, au moment où il y a moins d'enfants dans les catéchismes dits "paroissiaux", à cause du développement de la scolarité ; et où il y en aura vraisemblablement, de moins en moins, en raison de l'organisation des catéchismes au plan des institutions scolaires.

Il faut ajouter que nous risquons d'avoir des paroisses d'enfants,

lesquels ne persévéreront pas, mais qui auront accaparé les prêtres, conditionné leur emploi du temps pendant des années et les auront peut-être marqué pour toujours...

Le renouveau catéchétique s'affirme, encore, dans la création des catéchuménats pour adultes : mais nous n'en sommes qu'au commencement. Il reste discret, semble-t-il, dans les prédications du dimanche : si l'on en croit ce qui s'écrit dans les revues spécialisées et si l'on écoute les doléances des usagers...

Le renouveau sociologique

C'est à partir des paroisses que les chrétiens ont pris conscience d'une crise des structures ecclésiastiques traditionnelles. Depuis la première guerre mondiale le fait s'est finalement imposé qu'il existe dans de nombreuses paroisses une désaffection plus ou moins généralisée de la pratique religieuse. Des groupes humains plus ou moins homogènes, forment une frange de plus en plus large autour du noyau des paroissiens, ou se situant nettement à côté et en dehors des paroisses, échappent à l'influence de l'Eglise.

Maintenant, le système des enquêtes se généralise et leurs résultats peuvent être rassemblés. Les monographies de paroisses se multiplient : les unes, travaux vraiment scientifiques, font avancer la recherche sur le plan général ; les autres, plus scolaires, permettent la reconnaissance du "quartier" et aident efficacement l'apostolat des différents milieux ; elles ouvrent aussi la paroisse aux multiples dimensions de la vie humaine en découvrant le secteur auquel tous les "quartiers" sont reliés.

Evidemment, le travail sociologique connaît des fortunes diverses. Je sais une ville de quatre paroisses où les résultats de l'enquête diocésaine n'étaient pas utilisés au bout de quatre ans... ni connus, d'ailleurs ; dans deux paroisses la documentation avait été égarée et elle ne fut retrouvée qu'à la faveur d'un déménagement ; dans une paroisse elle avait été brûlée comme inutile ; dans la dernière, elle constituait un paquet soigneusement ficelé, sous sa poussière d'origine.

Mais, aujourd'hui, les éléments de recherche et les possibilités d'exécution ne manquent pas à ceux qui, doués d'un peu d'imagination apostolique, veulent se tenir au courant et se donnent la peine de regarder et de questionner.

L'exemple vient de haut et le travail pastoral y gagne. Il faut espérer qu'il y gagnera de plus en plus...

Le renouveau apostolique

Dès la fin de la deuxième guerre mondiale, en 1945, paraît

le livre du P. Michonneau : "Paroisse, communauté missionnaire" ; et les Congrès des Œuvres catholiques de France qui se sont tenus les années suivantes sont significatifs. Le Congrès de 1946, à Besançon a pour thème "Paroisse, chrétienté communautaire et missionnaire" ; celui de 1947, à Bordeaux, traite de l'"Évangélisation".

Et les années passent.

En 1950, fondation de l'Action catholique ouvrière,

en 1951, fondation du Centre Pastoral des Missions à l'intérieur (C.P.M.I.) par le P. Motte,

en 1954, établissement de la Frélatrice de Pontigny, sanctionnant la fondation de la "Mission de France" par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques en 1941, sur l'initiative du Cardinal Suhard,

en 1957, établissement d'un "Secrétariat national de la Mission ouvrière" par l'Assemblée des Cardinaux et Archevêques.

Le renouveau apostolique s'est présenté d'abord comme un grand éveil missionnaire qui a secoué la chrétienté et l'a forcée à se tourner d'abord vers les baptisés qui ne pratiquent pas, puis vers les non-baptisés de plus en plus nombreux...

Ce renouveau, parti d'une certaine manière de l'Action catholique spécialisée, a débordé de toutes parts la paroisse qui est restée souvent, trop souvent, en "eau calme", comme si rien ne se passait.

Nous connaissons tous des paroisses en milieux populaires qui ne savent pas encore ce qu'est l'ACO, la JOC, la JOCF, un catéchuménat...

Nous connaissons des milieux paroissiaux rêvant encore aux représentations théâtrales quasi-hebdomadaires dans la grande salle du patronage..

Nous connaissons des curés dont le travail apostolique est hypothéqué par des œuvres anachroniques, des services paroissiaux périmés, des servitudes. Je crois que c'est là que, pour les "pays de mission" en France il faut réagir, l'enseignement fût-il catholique, en s'interrogeant pour savoir si les écoles sont, ou devraient être, ou pourraient être, des lieux missionnaires d'évangélisation.

Nous connaissons de fort dignes paroissiens - et même des prêtres - pour qui la kermesse ou la vente de charité semblent toujours constituer le sommet de l'année liturgique...

Nous connaissons de fort dignes paroissiens - y aurait-il des prêtres...? - qui ont été étonnés par l'appel des Evêques de France pour le service de "ceux qui sont loin"...

Comme on comprend lors la nécessité de l'enquête actuelle de l'Action catholique générale sur la "mission" : il faut le dire, le renouveau apostolique n'est pas le fait de toutes nos paroisses ; dans certaines, même, il semblerait que l'esprit missionnaire y a été systématiquement réduit.

Renouveau technique et administratif.

Pourquoi ne pas en parler ?

L'organisation rationnelle d'une paroisse s'impose chaque jour davantage et la bonne administration ne nuit pas à l'apostolat. Bien des progrès ont été réalisés. en ce domaine depuis un certain temps ; et tout le monde gagnerait à avoir plus de méthode commune, avec une simplification générale des formules d'organisation.

Ce renouveau technique et administratif est valable dans la mesure où il reste en étroite dépendance de la pastorale et de la mission.

Il peut, au contraire, conduire à des réussites seulement humaines qui font tragiquement illusion, lorsqu'on fait dépendre l'apostolat d'un système de fichiers ou d'un secrétariat modèle qui devient le centre d'intérêt de la paroisse.

Notons, en terminant, que ceux qui travaillent à cette organisation : les secrétaires, les assistantes, doivent être d'une exceptionnelle qualité ... évangélique et missionnaire.

ELEMENTS NEGATIFS

Alors, on peut se poser la question, la paroisse d'aujourd'hui est-elle, toujours, "en remontée dans les églises ?".

Rappelons-nous, d'abord, les réflexions qui ont, chaque fois, corrigé un peu les affirmations de chacun des renouveaux précédents. Ensuite, réfléchissons à leurs limites : il y a d'excellentes réussites liturgiques, catéchétiques, missionnaires, quelquefois montées en épingle, mais ce ne sont que des prototypes et nous attendons toujours la fabrication en série (on voit ce que cela veut dire !). A mesure que nous étendons notre enquête sur un plus grand nombre de paroisses, l'influence de tous ces renouveaux se fait de moins en moins sentir...

D'autre part, nous devons signaler leur manque de synchronisation. Sans doute, il est normal qu'une dominante apparaisse dans l'équipement apostolique paroissial ; mais que penser lorsque le renouveau n'affecte qu'un seul des thèmes qui ont été examinés, un seul indépendamment des autres, ou même à l'exclusion des autres : la liturgie, ou la catéchèse, ou la mission, ou la sociologie, ou l'organisation administrative... Est-ce le renouveau souhaité, ou la manifestation spectaculaire d'un "dada" ?

Cela dit, il faut aller plus loin.

Depuis les années 44 un problème est posé : celui de la paroisse missionnaire. Mais il ne semble pas que la paroisse, celle que nous avons connue autrefois et celle que nous connaissons encore ordinairement au-

jourd'hui, il ne semble pas que la paroisse ait changé de structure.

Souvent elle a changé d'air. Quelquefois elle est passée du type administratif, qu'elle avait pris surtout dans les villes, au type communautaire et familial. Mais a-t-elle trouvé les moyens de remplir le rôle de communauté missionnaire : c'est-à-dire d'être capable d'agréger par le baptême, à partir des milieux païens ou elle est prise, des groupes de nouveaux chrétiens adultes ? C'est-à-dire, encore, d'être capable de réanimer à la vie de la foi des groupes de baptisés oublieux, négligents ou même apostats, mais qui, adultes, se convertissent et changent de vie ?

Voilà la question fondamentale qu'il faut se poser. Dans les régions où il n'y a pas 10-15 % de pratiquants, et où les non-baptisés sont de plus en plus nombreux, c'est la première question. Et, ici, nous devons reprendre la phrase de M. le Chanoine Boulard : "La paroisse est de moins en moins en prise avec la vie".

C'est ce manque d'adaptation à la profonde évolution du monde moderne qu'il reste à essayer d'expliquer. Peut-être y trouverons-nous des éléments de réponse à la question de savoir pourquoi la paroisse actuelle n'arrive pas à être missionnaire...

L'éclatement de la paroisse.

Autrefois, la paroisse était profondément enracinée dans un milieu humain qui lui fournissait à la fois ses meneurs et sa masse de manoeuvre. Elle vivait : la grande majorité des habitants pratiquaient leur religion, au moins extérieurement. Ils obéissaient aux lois de l'Eglise : en particulier fidélité aux offices du dimanche, et même du dimanche après-midi ; oeuvres florissantes de piété, d'éducation et de loisirs. Le tout soutenu par des familles chrétiennes bien charpentées ; et on se souciait encore de la centième brebis en train de se perdre !

Jusqu'alors la paroisse non seulement suffisait aux besoins religieux de ses habitants, mais elle leur apportait encore ce qui pouvait leur manquer sur le plan social et culturel.

Avec le temps, les besoins socio-culturels des paroissiens sont devenus de plus en plus grands, et pour y répondre plus adéquatement les oeuvres paroissiales ont été multipliées : tout à tour écoles, patronages, sociétés de musique, de sport, de théâtre, dispensaires, colonies de vacances, camps de neige, etc... ont été établis et développés. Et elles ont proliféré jusqu'à masquer ce qui fait l'essentiel d'une paroisse : la vie sacramentelle de chrétiens rassemblés en une communauté priante et active.

Aujourd'hui, la paroisse est souvent débordée, submergée par ses

oeuvres et par ses organisations : et, en se durcissant pour faire face aux difficultés, elle donne bien l'impression d'être dépassée.

Aujourd'hui, la paroisse n'a plus le monopole de l'éducation (comme elle n'a plus le monopole de l'hospitalité ou de l'assistance) ; et la pire des erreurs serait d'établir une pastorale de la jeunesse à partir des 300 enfants des écoles chrétiennes, ou des 600 enfants des catéchismes, sans tenir compte des 4.000 élèves des écoles communales, des classes de neige, des colonies de vacances municipales et des colonies d'entreprise qui se multiplient.

Aujourd'hui, la paroisse est concurrencée sur le terrain des loisirs, dont elle avait presque le monopole au début de ce siècle. Les crédits de la loi Barangé que l'école publique consacre le plus souvent aux activités para-scolaires la mettent en infériorité ; et, maintenant, les oeuvres de la paroisse se défendent en face des oeuvres de la municipalité, des oeuvres scolaires et post-scolaires, des oeuvres privées, politiques ou neutres.

Maintenant, toutes les jeunes filles travaillent et les oeuvres qui fonctionnaient grâce au dévouement de personnes bénévoles en sont durement éprouvées. Maintenant, il y a de moins en moins de ces mécènes qui entretenaient les institutions chrétiennes en échange d'une présidence d'honneur : aussi, bien des paroisses équipées, selon ce système, se voient contraintes aujourd'hui de bloquer leurs ressources sur l'entretien d'un équipement devenu partiellement inadapté.

Tout cela concerne plutôt les jeunes, voici qui intéresse l'ensemble des paroissiens. Il s'agit des dissociations de la vie moderne.

Pour beaucoup de gens : domicile, travail, loisirs et culture ne coïncident plus géographiquement. C'est vrai pour les habitants des grandes villes et des villes moyennes, c'est vrai pour les ruraux des grandes banlieues encore vertes.

En ville, on habite sur le territoire d'une paroisse ; on travaille sur une autre et, fréquemment le dimanche, on va se distraire sur le territoire d'une troisième. Il y a une véritable rupture entre la sanctification des éléments liés à la résidence et la sanctification des éléments liés au travail et à la culture.

En ville, et à la campagne, la révolution des moyens de locomotion, spécialement ces derniers temps la multiplication des engins motorisés individuels, ont fait éclater le lieu de résidence qui était le bastion de la paroisse.

Et ce sont les familles dispersées. Et ce sont les week-ends, les "ponts", les vacances de sports d'hiver, de Pâques, des mois d'été, en camping, à l'étranger, en croisière... Le P. Suavet a pu écrire un article "Pour une pastorale des nouveaux

nomades" (4).

A cause de leurs professions, certaines catégories de travailleurs ne peuvent plus être réellement des "paroissiens". Les représentants de commerce, le personnel de l'hôtellerie, les monteurs des grosses entreprises, par exemple, en sont empêchés à cause du rythme de leur travail.

D'autres sont "déparoissialisés" quotidiennement par la distance qui existe entre leur lieu de domicile et leur lieu de travail. Pour beaucoup, la paroisse résidentielle est un "dortoir" et la paroisse professionnelle, celle où l'on se rend pour travailler, n'a d'intérêt que par l'usine ou le bureau qui s'y trouve. Aussi finissent-ils par ne plus se sentir liés par leur paroisse résidentielle où ils vivent peu et ne travaillent pas, ni par leur paroisse professionnelle où ils travaillent mais n'habitent pas.

Seul, le lien familial assure encore dans certains milieux et dans certaines circonstances, par exemple lorsque la femme reste au foyer et que les enfants sont en bas âge, une stabilité territoriale qui favorise généralement la pratique de la vie religieuse. Ainsi, par une grande partie de leur vie les paroissiens urbains échappent à leur paroisse. Ce sont des paroissiens de passage, des itinérants réguliers. Les paroisses urbaines n'ont plus de paroissiens complets ; la plupart du temps elles n'ont que des semi-paroissiens.

Les paroisses géographiques correspondent à la dimension géographique de la vie humaine. Dans les grandes villes d'aujourd'hui, elles sont insuffisantes pour assurer la sanctification de l'homme moderne qui vit habituellement et simultanément dans plusieurs "milieux", souvent éloignés les uns des autres.

Le milieu paroissial.

Alors, que va-t-il rester dans ce qu'il faut appeler le milieu paroissial ? Nous parlons seulement de la paroisse urbaine : elle est plutôt du type "classes moyennes" ; l'échelle des professions représentées est caractéristique : les employés y dominent et aussi les cadres intermédiaires, la petite bourgeoisie, les fonctionnaires. Le monde ouvrier, massivement, ignore l'Eglise. Quelques ouvriers pratiquants, une fois assimilés, fréquentent les oeuvres. Les plus dynamiques, assez rares, font partie de l'ACO. On a reproché à la JOC, et il y en a qui le répètent encore, d'avoir vidé les patronages. Ce n'est pas la JOC qui est responsable de ce fait, mais l'éclatement de la paroisse : à tous les niveaux, pour les jeunes comme pour les adultes. Et aussi la politique du regroupement, peut-être valable dans le XIX^e siècle finissant,

(4) "L'Union", juin 1961, p.52.

mais aujourd'hui remplacée, et semble-t-il de manière aussi valable, par une politique de témoignage et d'animation.

Une partie importante de la bourgeoisie a quitté la paroisse qui souvent l'ennuyait et qui, c'est plus grave, ne répondait que partiellement à ses questions. Les meilleurs éléments, quelquefois assez nombreux, se retrouvent dans l'ACI ou dans différents mouvements de foyers.

On en revient donc aux "classes moyennes". Celles-ci sont en pleine évolution. Elles semblent avoir une vie plus difficile que celle de la bourgeoisie, surtout chez les commerçants, et elles souffrent de l'individualisme. Mais elles accèdent à une vie sociale indépendante, dégagée de la tutelle de l'Eglise.

Alors, un certain nombre de questions se posent :

Les paroisses de villes, même déchristianisées, ont presque toujours, à cause de l'importance de leur population, une petite communauté : cette communauté est-elle représentative, non seulement quantitativement, mais surtout qualitativement, des milieux à évangéliser ?

Et si le milieu paroissial, si la communauté existante n'essument pas les forces irremplaçables des milieux à évangéliser, s'ils ne sont pas représentatifs ? Comment pourront-ils agir sur leurs milieux ?

Enfin, la communauté existante, le milieu paroissial se veulent-ils chargés de mission pour ceux du dehors, pour "ceux qui sont loin" ? Et s'ils n'ont pas l'esprit missionnaire ?... Et s'ils ne veulent pas faire la mission ?... Et s'ils ne peuvent pas la faire ?...

Le monde d'aujourd'hui.

La situation de la paroisse dans le monde d'aujourd'hui complique encore ces problèmes.

Aujourd'hui il y a des responsabilités humaines et religieuses qui dépassent le territoire paroissial. Il existe des secteurs, des zones, des régions d'influence humaine qui débordent largement le plan d'une paroisse et même d'un diocèse et qui doivent christianiser globalement. Certains problèmes d'évangélisation ne peuvent être résolus maintenant que par des groupes de paroisses, à l'intérieur d'un secteur du diocèse, et d'autres, plus importants exigent une politique diocésaine articulée sur le plan national

C'est pourquoi la paroisse ne sera jamais en prise avec la vie réelle tant qu'elle restera isolée. Cette observation élémentaire ne doit

pas échapper aux paroisses qui veulent être missionnaires. Une paroisse qui fait "bande à part" sera impuissante à entamer le monde d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, l'éclatement du milieu géographique local, l'effritement de l'influence réelle que la sphère locale exerce sur l'homme, les répercussions que cette diminution d'intérêt entraîne pour la paroisse au profit de nouveaux milieux de vie tels que la communauté de travail, sont des faits constatés un peu partout et qui doivent s'imposer à notre pastorale.

Le milieu de travail s'est formé à côté du milieu local et s'en est de plus en plus séparé. Tous les jours il prend une importance plus grande, qui vient du travail en commun, des rencontres et de la camaraderie qui en naît, des conversations qui abordent tous les sujets. C'est dans l'entreprise que l'homme passe le tiers de son temps et que sa mentalité se façonne. C'est dans l'entreprise que les divers mouvements sociaux, syndicalistes, politiques, font leur propagande.

De plus, la place que tient l'entreprise dans la vie des hommes devient de plus en plus envahissante ; l'entreprise cherche à satisfaire tous les désirs pour la santé, les loisirs, l'instruction... et par l'application généralisée des "relations humaines", elle fait un effort progressif et constant pour améliorer les rapports existants.

Alors, pourquoi ne pas aller chercher la communauté là où elle se réalise certainement, et peut-être quelquefois le mieux ? Pourquoi, si nous voulons atteindre les hommes et leur annoncer l'Evangile, ne pas le faire dans le milieu de l'entreprise de travail ? Pourquoi ne pas prendre l'entreprise comme une base de l'apostolat et unir les chrétiens qui y travaillent pour qu'ils y soient de vrais témoins du Christ. Pourquoi ne serait-ce pas un type nouveau de localisation ?

Il est certain que de pareilles perspectives changeraient pas mal de choses dans la pastorale des quartiers populaires pour l'animation des zones industrielles et l'évangélisation du monde ouvrier ... (5)

Enfin, aujourd'hui des nations entières sont marquées par le communisme ; et chez nous des couches profondes de population. Cela ne doit pas laisser indifférente la communauté paroissiale. Mais alors, quand nous regardons ce qui se passe effectivement, nous pouvons nous demander si sa mission apostolique n'est pas souvent comme bloquée ? D'où le manque d'évangélisation et l'atrophie de l'apostolat. Cela ne veut pas dire que les chrétiens de la communauté paroissiale manquent de charité apostolique

(5) Voir sur cette question : André Thibon, l'Apostolat d'Entreprise, dans "Masses ouvrières", n° 146, p. 71.

vis-à-vis des incroyants ; mais il est clair qu'ils ne font qu'un certain type d'apostolat : efforts pour amener au catéchisme, aux œuvres, en colonies de vacances des enfants que leurs parents n'y enverraient pas, organisation de secours, travaux de régularisation sacramentelle, et il y a un certain nombre de personnes qui sont ainsi rapprochées de l'Eglise et de la communauté paroissiale. Cependant les chrétiens ne trouvent pas anormal de passer tout leur temps à "entretenir" leur vie chrétienne, et ils voudraient même absorber tout le temps de leurs prêtres... dans une ville où les chrétiens et les sympathisants n'atteignent pas le huitième de la population.

D'où, encore, un paradoxe étonnant. Parmi les chrétiens de la communauté paroissiale, il y en a beaucoup qui croient vraiment, qui prient sincèrement, pour qui Dieu n'est ni une tradition ni une morale. Beaucoup ont une vie chrétienne assez authentique pour ne pas rester en chacun d'eux hermétiquement close. Mais lorsque la communauté paroissiale est rassemblée, lorsque tels chrétiens voudraient, ou devraient, exprimer l'opinion de tous, cette communauté est comme fermée, et ses manifestations extérieures - il n'est pas question de la réalité profonde - paraissent manquer d'une dimension caractéristique de la religion du Christ : la responsabilité fraternelle du prochain.

Par exemple, encore, que pouvons-nous répondre à la question : quel témoignage rendent dans une ville à municipalité communiste, les communautés fraternelles de chrétiens ?

Ainsi se termine l'examen des éléments négatifs de cet essai de diagnostic sur la situation de la paroisse. Éléments négatifs venant du monde d'aujourd'hui, et aussi du milieu paroissial lui-même ; éléments négatifs qui résultent encore de l'éclatement de la paroisse dans le fracas de la vie moderne. Éléments négatifs qui risquent de neutraliser, je le crains, certains des éléments positifs exposés précédemment.

Comme vous, je ne vois pas très clair dans quelques-uns des problèmes soulevés. J'espère que les conversations de cette rencontre nous apporteront quelques éléments de solution vivement souhaités.

III

PAROISSE ET RENOUVEAU CATECHETIQUE

par le Chanoine Joseph BOURNIQUE
 Directeur-Adjoint de l'Institut
 Catéchétique de Paris

Il est plus exaltant pour un pasteur de partir à zéro, de remettre sur pied une paroisse morte, que de continuer à progresser une fois que la paroisse a retrouvé une certaine vitalité. Ce n'est pas une preuve de versatilité de la part des curés. Il y a un fondement à cet état de choses : au bout d'un certain temps, le renouveau atteint une limite, il n'y a plus de progrès ni dans la vie liturgique, ni dans la vie sacramentelle, ni dans le rayonnement apostolique. On a "touché le plafond" alors que tout, ou presque, reste à faire.

D'où vient ce plafonnement ? Ne vient-il pas de ce qu'au regain d'activité de la paroisse ne correspond pas un regain de la Parole de Dieu ? L'ensemble des fidèles, sympathisants, pratiquants plus ou moins saisonniers, militants, n'est-il pas sous-alimenté du point de vue de la parole de Dieu ?

Autrement dit, et tel est le propos de cet exposé : *La Catéchèse a beaucoup fait pour la Paroisse. Que fait la Paroisse pour la Catéchèse ?* C'est à cet examen qu'il faudrait nous convier. Reconnaître ce que le renouveau de la paroisse doit à la catéchèse ; reconnaître tout le chemin que la paroisse doit faire encore pour être à la hauteur de sa responsabilité catéchétique.

Avant d'examiner ces deux points, il faudrait nous entendre sur le sens que nous donnons au mot "catéchèse". Ce terme risque d'être entendu dans un sens trop étroit, celui d'un enseignement plus ou moins scolaire, alors que notre problème doit se définir : *Parole de Dieu et Paroisse.*

I. LE RENOUVEAU DE LA PAROLE DE DIEU A BEAUCOUP FAIT POUR LA PAROISSE

Le renouveau de la Parole de Dieu a beaucoup contribué à revitaliser la vie paroissiale. Catéchèse liturgique et sacramentaire, renouveau du catéchisme des enfants, recherche d'une formation doctrinale des jeunes et des adultes, multiplication et valorisation des catéchistes : voilà autant de caractéristiques frappantes de l'actuel renouveau paroissial.

1. *Le Clergé paroissial* a été le tout-premier bénéficiaire du nouveau catéchétique. Ecrasé par le péché du monde au point de se trouver désarmé, le prêtre avait trop souvent l'impression de ne pas savoir comment s'adresser aux hommes d'aujourd'hui et pis encore, de n'avoir rien à leur dire. Le nouveau catéchétique met à la disposition du prêtre un contenu vital à annoncer et une démarche pédagogique à suivre.

Le prêtre retrouve sa mission foncière d'éducateur de la foi. Ainsi que le fil conducteur parmi les activités diverses, si dispersantes, du ministère. Au niveau de l'équipe sacerdotale, on arrive plus facilement à se situer à un niveau commun de foi. L'équipe apprend à ne pas être seulement une équipe attelée à un même ouvrage, mais à être une communauté vivante de la Foi, pour la Foi.

2. *La Communauté paroissiale* toute entière, prêtres et fidèles, a gagné en qualité. Les catéchistes se développent en nombre, surtout là où on a opté pour la formule des catéchistes de quartier ou mamans catéchistes. Toutes sortes d'éléments neufs auxquels on n'avait pas songé, sont engagés au service de l'Eglise. Ces gens mis à l'épreuve sont valorisés par la tâche qu'ils accomplissent. Ceci signifie que chaque année, des chrétiens se forment doctrinalement, spirituellement, apostoliquement, et exercent un rayonnement stable et efficace, sur la masse paroissiale. Ceci influe sur le style de la prédication, sur la célébration des sacrements, sur l'air qu'on respire dans la paroisse.

3. *Liens entre la Paroisse et l'A.C. spécialisée.* L'Action Catholique spécialisée, qui par définition exerce son action sur une dimension humaine autre que la dimension territoriale, éprouve généralement une certaine difficulté à s'intégrer dans la paroisse. Le nouveau catéchétique contribue à transformer la prédication dominicale, à assainir le style de la Communauté et, par là, la Communauté paroissiale devient respirable pour les militants. L'accent porté par l'A.C.O., par exemple, sur les catéchistes de quartier, révèle combien la mentalité a changé. Etre catéchiste de quartier apparaît comme une forme d'évangélisation très adaptée pour les épouses des militants, évangélisation qui s'exerce non seulement à l'égard des enfants, mais aussi des adultes du quartier (Cf. bulletin édité par les Ed. Ouvrières : "Vivre en Chrétien").

4. *L'Ecole et la Paroisse* retrouvent un terrain commun : l'éducation de la Foi. Le nouveau catéchétique devra aider davantage encore, là où une école chrétienne existe, à intégrer l'école à la pastorale. L'enseignement de la grammaire ou du calcul ne peuvent pas établir un terrain commun entre l'école et la paroisse. Et si le seul point commun est la charge financière que représente l'école, les rapports sont faussés. Par contre, à partir du moment où l'enseignement religieux est sérieux et intéresse les maîtres par une vision réaliste et ouverte de l'éducation de la foi, les liens entre école et paroisse deviennent plus vrais, plus chrétiens et se traduisent par une coopération efficace entre pasteurs et enseignants.

5. Le nouveau catéchétique enfin, et c'est l'essentiel, permet de *comprendre la liturgie*, par le soutien réciproque que s'apportent nouveau liturgique et nouveau catéchétique. Toute la vie paroissiale en bénéficie.

II. *QUE FAIT LA PAROISSE POUR LA CATECHESE ?*

Au point doctrinal et pédagogique il semble que les grandes lignes du nouveau catéchétique soient bonnes et qu'il n'y ait plus de progrès révolutionnaires à escompter. On peut parler maintenant d'une "école classique" en catéchèse qui a atteint un certain niveau de perfection. Et cependant nous ne pouvons pas nous défendre parfois d'une certaine impression de tourner à vide. Trop souvent nous nous retrouvons dans la situation des scribes qui glosent la Torah et les Prophètes. Nous nous heurtons tant dans notre réflexion que dans nos réalisations, à une limite mal définie. Cette limite ne serait-elle pas l'état stationnaire de nos communautés paroissiales ? La paroisse réalise-t-elle l'effort suffisant pour que la catéchèse soit efficace ?

1. Nous pouvons d'abord nous demander si la paroisse consent les "investissements" nécessaires au service de la Parole de Dieu : locaux, budget, personnel, énergies et imagination. Trop souvent encore l'idée d'une salle de catéchisme, gaie, bien équipée, apparaît aux yeux de certains comme une fantaisie. Et cependant une paroisse consciente de ses responsabilités peut constater que les investissements au service du ministère de la Parole ne déçoivent pas (Lire le témoignage de M. le Chanoine Levallois, doyen de Mons. *LUMEN VITAE*, XIV, p. 652).

Les écoles de catéchistes forment chaque année un certain

nombre de catéchistes professionnels au service de l'Enseignement Religieux, particulièrement en Allemagne et en France (Cf le *Frauen-enseminaar de München, les écoles de Paris, Lyon, Marseille*). Ces catéchistes peuvent permettre au clergé de ne pas être confiné dans le ministère auprès des enfants et de se consacrer davantage aux adolescents et aux adultes. Mais il faut pour cela prévoir un budget décent et stable et aussi climatiser l'opinion de l'équipe sacerdotale et des paroissiens pour que ces catéchistes puissent vivre et exercer leur apostolat.

Beaucoup de chemin reste à faire. (Cf. *CONCLUSION du 1er Congrès français de l'Enseignement Religieux, DOC. CATECH. n° spécial, juin 1955*).

a. Mais, à un niveau plus profond, la limite à laquelle se heurte le renouveau catéchétique est la qualité de la vie de foi manifestée par nos paroisses. C'est dans ce sens qu'il faut pousser la réflexion amorcée par le T.R.P. de Peretti "Catéchèse totale, mission essentielle de la Paroisse, *Lumen Vitae, (vol. XIV, p. 634)*).

La catéchèse ne consiste pas à expliquer un livre, mais à expliquer la vie d'une communauté de foi. La Communauté chrétienne est le fait de base qui permet à la catéchèse de se développer. La catéchèse consiste à approfondir l'existence de la Communauté : "Le groupe que vous voyez, ce sont les chrétiens. Leur communauté s'appelle l'Eglise. Que font-ils ? Pourquoi agissent-ils de la sorte ? Qui est le Seigneur auquel ils croient et obéissent ? " C'est ainsi que la catéchèse se déploie dans le temps et dans l'espace, en approfondissant ce Mystère, mais à condition de pouvoir s'appuyer sur une communauté vivante. Même si le renouveau doctrinal et pédagogique se poursuit, la catéchèse risque d'être un "flatus voci", une cymbale qui résonne dans le vide, si elle ne s'enracine pas dans la communauté.

Les numéros de juin et d'octobre 1961 de "CATECHESE", le premier sur l'ignorance religieuse, le second sur Paroisse et Catéchèse, peuvent nous aider à saisir la véritable difficulté. D'une certaine façon les gens d'aujourd'hui en Occident ne savent trop en matière de religion. Ils ont tous une teinture de catéchisme, y compris Nikita Krouchtchev. Mais la Foi leur paraît vide, irréaliste, "un révolver qui n'est pas chargé". L'expérience d'une communauté qui traduit en acte le message doit permettre de réduire ce coefficient d'irréalité de non-signification, que l'homme

du XX^e siècle attribue d'emblée à la foi chrétienne.

3. En même temps, la paroisse est le signe pour ceux qui sont dehors, incroyants ou chrétiens en sommeil. C'est la qualité de la vie de foi de nos paroisses qui peut appuyer l'annonce du salut sur la Puissance de l'Esprit et non seulement sur un discours de sagesse humaine. Certes, ce "signe" à montrer aux païens et aux croyants marginaux, est plus difficile à découvrir dans nos grandes agglomérations, là où la paroisse passe plus inaperçue. Mais tôt ou tard, c'est à la paroisse que l'homme du dehors est amené à se confronter, à se heurter, et c'est cette confrontation qui est décisive. Si l'incroyant, le chrétien marginal est mis sur la route de la paroisse grâce à l'action personnelle de tel chrétien, de tel prêtre, c'est lorsque cet homme rencontre la paroisse qu'il va avancer ou reculer.

4. La paroisse, en effet, fait de base, tenant et aboutissant de la catéchèse, est la forme primaire la plus normale, la forme originelle de la communauté locale (Rahner, "LA PAROISSE"). La paroisse ne résulte pas seulement d'une atomisation du territoire mondial de l'Eglise, mais bien davantage d'une concentration de l'Eglise dans sa nature spécifique d'événement". C'est par la paroisse que l'Eglise se présente, tant au chrétien qu'au non baptisé ou au croyant de marge (*id*).

Nos études sur la foi semblent analyser exclusivement les rapports entre Dieu et l'homme individu. Tant les traités classiques que les ouvrages plus récents intègrent mal le rôle de la Communauté.

Or la vie de foi ne se réduit pas à une confrontation entre Dieu seul et l'homme seul. La foi n'apparaît qu'exceptionnellement comme un chemin de Damas. Dans la très grande majorité des cas, l'accès à la foi, le progrès dans la foi, se présentent comme le désir de s'intégrer à une communauté qui comporte comme dimension de sa vie la foi. On adhère à la foi de la communauté, on veut progresser dans la foi de cette communauté. La catéchèse qui ne s'appuie pas sur ce désir d'intégration à la communauté est vide, privé de son moteur.

5. Et c'est ainsi que nous arrivons au noeud du problème. Le succès de la catéchèse va dépendre fondamentalement de la qualité des rapports interpersonnels qui existent dans la communauté. Il faut bien insister là-dessus : les progrès pédagogiques, et même d'une certaine façon le ressourcement doctrinal, au moins au ni-

veau de la masse, sont seconds par rapport à l'expérience des rapports interpersonnels qui régissent la communauté. Il n'y aura pas de catéchèse durable, efficace, sans une réforme des rapports qui régissent la communauté et du style de vie de la communauté. (Cf. études de M. l'abbé Audinet sur la FOI DES SIMPLES, "Catéchèse", n°1 et n°2).

Prenons un exemple pour illustrer le rapport entre catéchèse et style de vie de la communauté : la catéchèse de Dieu ne consistera pas seulement à énumérer les attributs divins, mais elle devra éduquer le sens de Dieu et, pour cela, s'appuyer constamment sur l'expérience des rapports à l'intérieur de la communauté. Le style de vie de la communauté devra être à la fois : un témoignage de transcendance, un témoignage de vitalité, un témoignage de don dans la charité. Si ces trois dimensions ne sont pas vécues, l'expérience du sens de Dieu sera mutilée et la catéchèse pourra difficilement y suppléer.

a) *Témoignage de transcendance* : c'est la liturgie qui l'assurera évidemment au premier chef, mais aussi l'indépendance de la communauté ecclésiale à l'égard du monde. Une communauté inféodée à une municipalité, à une classe sociale, à une culture, à un bailleur de fonds, risque de faire de Dieu une affaire classée, un prétexte sociologique. A l'inverse, tout ce qui ouvrira la communauté dans un sens universaliste, tout ce qui montrera que la communauté n'est pas enlisée dans ses intérêts immédiats, mais qu'elle pense et veut "catholique" (Oecuménisme, missions lointaines, pays sous-développés), apparaîtra comme un signe de transcendance.

b) *Témoignage de force vitale immanente*: notre Dieu est celui dont la gloire est l'homme vivant, l'homme debout. La transcendance qui écrase et qui fige, non seulement rebute l'homme moderne, mais n'est pas chrétienne. La communauté doit pouvoir manifester qu'elle est animée par une force vitale, par une certaine joie de vivre.

Or, trop souvent, en France particulièrement, le style de vie de nos communautés est austère, triste parfois ; non seulement dans les paroisses vieillottes, mais aussi dans des paroisses rénovées. Les Polonais, les Américains, les Allemands, sont surpris par l'apparence raide et sèche de certaines formes de notre vie communautaire. Ils trouvent que le "style français" ne respire pas assez la joie de vivre. Nous devrions nous demander si les Français eux-mêmes, particulièrement les éléments populai-

res et les jeunes, n'éprouvent pas la même impression devant notre Eglise.

Dans notre prédication et notre catéchèse nous insistons beaucoup sur la joie chrétienne, mais, dans la pratique, cette joie demeure tout intérieure. Elle est démentie sans cesse par l'aspect inamical, désolé, de nos locaux. Elle est contredite par l'accablement que trop souvent prêtres et militants manifestent en face du péché du monde et du poids de l'oeuvre de salut à accomplir.

Nous nous plaignons du matérialisme des générations montantes et de leur désaffection. Mais avons-nous cherché à faire servir la matière à la vie, à la vie chrétienne ?

c) *Témoignage de charité* : ce témoignage est capital. Dieu est amour et le don du Dieu amour est perçu à travers l'amour des frères. Nous sommes très sensibles actuellement au témoignage de la charité. Il faudrait toutefois le situer. Il n'est pas isolable du témoignage de transcendance et du témoignage de vitalité immanente, sans lesquels il ne serait pas perçu et ne donnerait pas accès au Mystère de Dieu.

III - CONCLUSION

Le contexte même de la vie paroissiale doit témoigner de foi, tant dans la vie des institutions, que dans la conduite de chacun. Au XIII^e siècle l'ensemble des institutions de la Cité, sociales, professionnelles, civiques, donnaient un contexte de foi. La catéchèse pouvait se contenter d'être rudimentaire et occasionnelle. Il suffisait que la paroisse soit le lieu de l'administration assez sporadique des sacrements.

De nos jours tout le poids de la transmission de la Parole de Dieu repose sur la foi de la communauté chrétienne. Son témoignage ne sera donc pas celui d'une école, d'un collège technique, d'une oeuvre de loisir, d'un comité de logement. Tout ceci peut être nécessaire, et l'engagement des chrétiens dans ces diverses activités est essentiel, mais ce n'est pas cela qui caractérise une communauté chrétienne. Ce qui la caractérise est d'être une communauté qui vit de la foi.

Il faut examiner par exemple, si une des causes du plafonnement n'est pas à rechercher dans un sacramentalisme très déséquilibré par rapport à la Parole de Dieu. A-t-on bien compris que la fréquence des sacrements implique un effort pour vivifier l'acte

de foi, pour approfondir le contenu de la foi ? Faute d'un effort simultané pour une plus grande connaissance de la Parole de Dieu, une paroisse risque de tourner en rond par le sacramentalisme.

Autre cause, autre examen nécessaire : n'y a-t-il pas une activité d'oeuvres caritatives déséquilibrée par rapport à la Parole de Dieu ? n'y a-t-il pas tendance à penser que plus l'action des hommes est visible, plus elle change les hommes ? Il faut une réelle proportion entre les activités des militants et leur foi.

Il faut procéder à l'examen suivant : Quels sont les besoins divers en matière de Parole de Dieu de l'ensemble des fidèles et comment notre paroisse peut-elle les réaliser ? La vie de foi de l'Eglise s'exprime-t-elle, et sous quelle forme ? Comment tous les moyens de formation des chrétiens (sermon dominical, formation biblique, culture liturgique, formation plus didactique) nous permettent-ils d'avoir une communauté de foi, qui vit par la foi ?

Le renouveau catéchétique et le renouveau paroissial vont de pair, c'est une marche en avant où les deux sont, ensemble et à la fois, indispensables.

IV

LA SOCIOLOGIE DE LA PAROISSE

par le R.P. Emile PIN s.j
Prof. à l'Université Grégorienne
(Rome)

La Sociologie de la Paroisse est une branche encore peu développée de la Sociologie de la Religion chrétienne. Cependant elle existe déjà. Quelques livres -anglo-saxons pour la plupart (1)- en font foi. Des articles en plus grand nombre. Mais ils sont peu connus. Il ne semble pas notamment qu'ils soient répandus dans les milieux préoccupés d'action pastorale. Cet exposé ne saurait aborder tous les thèmes qui constitueraient un traité complet de sociologie paroissiale. Il opérera un choix en prenant comme point de référence central la question de la participation du chrétien à la vie de l'Eglise dans et par sa paroisse. En cours de route l'on signalera des pistes qu'il serait intéressant de parcourir par la suite.

Lorsqu'on parle de sociologie religieuse à des pasteurs il n'est pas rare que ce mot évoque principalement les études statistiques de la pratique religieuse. Il convient donc tout de suite de dire clairement que, pour utiles qu'elles soient, de telles études ne constituent qu'un chapitre très restreint de la sociologie de la religion. Il faut ajouter que souvent les enquêtes de pratique religieuse ont été entreprises par des personnes étrangères à la sociologie. Or ce n'est qu'à la condition d'être effectuées dans le cadre d'une recherche sociologique plus explicite et plus globale qu'elles peuvent prendre leur sens. La sociologie de la religion fournit ce cadre.

La sociologie de la paroisse elle-même n'est qu'une branche de la sociologie de la religion. Sans doute en est-elle une branche

(1) Joseph H. FICHTER, *Social Relations in the Urban Parish*, University of Chicago Press, Chicago, 1954, 263 pp.. Emile PIN, *Introduction à l'Etude Sociologique des Paroisses Catholiques*, Action Populaire, Paris, 1956, polyc. 168 pp.. CONFERENCE INTERNATIONALE DE SOCIOLOGIE RELIGIEUSE, *Paroisses urbaines, paroisses rurales*, t.2 des Actes de la Conférence Internationale de Louvain en 1956, Casterman, Paris, 1958, Joseph H. FICHTER, *Sociologie der Pfarrgruppen*, Münster, 1958. Conor WARD, *Priests and People*, University of Liverpool, 1961.

maîtresse, spécialement lorsqu'il s'agit d'étudier le Catholicisme. Cependant l'on ne saurait oublier que pour prendre tout son sens, la sociologie de la paroisse doit se développer sur la toile de fond d'une sociologie de la religion.

Les études de pratique religieuse concentrent leur attention sur les individus, pratiquants ou non. La sociologie de la paroisse, elle, étudie un système de relations sociales. Un exemple emprunté à l'astronomie fera comprendre la différence. Deux types d'étude peuvent s'y rencontrer. Il est loisible d'abord d'étudier les corps célestes en les rangeant par taille, ou par la qualité de la lumière qu'ils émettent. L'on peut étudier aussi le comportement de chacun pris isolément : quel est son mouvement dans le ciel. L'on peut établir des classifications : les étoiles de diverses grandeurs, les planètes, les comètes etc... Ce sont des analyses semblables que l'on opère dans les enquêtes de pratique religieuse. En astronomie l'on peut cependant se livrer à un autre type de recherches : étudier les relations existantes entre les corps célestes, leur attraction ou leur répulsion réciproque, leurs rencontres, et notamment les systèmes permanents qu'ils constituent ; alors se dégagent des unités comportant un astre central autour duquel gravitent les autres, des constellations apparaissent etc... Il en est de même en sociologie de la paroisse. Celle-ci est un système de relations mutuelles qui s'établissent à partir d'un certain nombre d'opérations -sacrements, cérémonies, réunions, entretiens privés, etc... - entre le curé, ses vicaires et les paroissiens qui à divers degrés participent à la vie paroissiale. La paroisse n'est pas une simple somme d'individus plus ou moins fervents ; elle est un système social de relations.

Or, voici précisément qu'au moment où les instruments d'analyse se perfectionnent et permettraient de mieux étudier ce système social paroissial, il semble que la paroisse perde chaque jour davantage son caractère d'unité sociale et tende à se réduire à une somme d'individus de moins en moins reliés ensemble. De nombreux auteurs proclament que la paroisse moderne, -du moins la paroisse urbaine- ne peut plus être une communauté (2). Ils lui

(2) Cf. les auteurs (Fichter, Szabo, Falardeau, Houart) cités au début de mon article : Can the Urban Parish be a community, in *Gregorianum*, XLI (1960) 393-423.

reconnaissent tout au plus le droit au titre de simple système ils y voient un groupe, ce ne saurait être qu'une association non une communauté.

A quels signes peut-on reconnaître que les paroissiens d'une paroisse donnée constituent non pas un groupe, mais un simple système social ?

1) N'ayant pas tous ensemble un but commun, lorsqu'ils parlent de leur paroisse, ils ne disent pas : "nous, à la paroisse Saint Vincent...", mais plutôt "ils, à la paroisse Saint-Vincent, ont décidé de..." Les dits-paroissiens considèrent la paroisse comme une organisation qui leur est extérieure.

2) En conséquence lorsque l'on parle devant eux de la paroisse ou de l'Eglise, ils ne pensent pas spontanément à un groupe composé de tous les chrétiens du lieu, guidés sans doute par le clergé et la hiérarchie, mais ils ne voient que la seule hiérarchie ou que le seul clergé dont ils se contre-distinguent. De la même manière que lorsque l'on parle de la Sécurité Sociale, l'on n'y inclut pas ses usagers, mais les seuls fonctionnaires qui y travaillent.

3) Par suite, de tels paroissiens ne se sentent pas solidaires de leur clergé. Celui-ci n'est pas considéré comme constituant la *leadership* d'un groupe et pour cela méritant d'être défendu contre les attaques extérieures ou obéi en esprit de cohésion fraternelle. Les prêtres sont les fonctionnaires du sacré. S'ils viennent à être attaqués, l'on aura pour eux le même genre de pitié que l'on a pour des fonctionnaires à qui l'on reprocherait de ne pas bien s'acquitter de leur tâche. Cette absence de solidarité est particulièrement dangereuse en cas de domination communiste. Ceux-ci peuvent assez aisément substituer au "mauvais clergé" un nouveau et "bon clergé", ami du peuple.

4) Un autre signe que la paroisse serait devenue un pur système social et non pas un groupe, serait le caractère contractuel des prestations. Dans un groupe bien uni chaque membre n'est pas payé par les autres pour chaque service rendu. Les élèves ne payent pas chaque classe ou chaque conseil du professeur. Les membres d'une famille ne reçoivent pas une prime pour chaque service rendu à la famille. Au contraire chacun reçoit du groupe subsistance ou éducation et pour sa part fournit l'ensemble des

services qui peuvent s'avérer utiles. Dans la famille même de nombreuses années peuvent s'écouler avant que l'enfant soit capable de "rendre" à ses parents tout ce qu'il en a reçu. Dans un système social au contraire tout est réglé par l'échange immédiat. Tout service est payé sur le champ. Il ne fait pas de doute que bien des paroisses présentent une telle apparence commutative pour ne pas dire "commerciale". -Nous voyons ici, soit dit en passant, que le problème de l'argent dans la paroisse n'est pas totalement résolu par l'abolition des classes de cérémonies. Il reste l'apparence de l'échange commutatif qui nuit à l'établissement d'un sens communautaire. Le problème ne serait pas davantage résolu par la gratuité des cérémonies, si par ailleurs l'on n'obtenait pas une authentique contribution -globale sans doute- des fidèles à la bonne marche matérielle de leur paroisse: la gratuité des services transformerait la paroisse en une autre forme de système social, celle que l'on rencontre entre les bénéficiaires d'une oeuvre de bienfaisance et les dirigeants de cette oeuvre. Les uns et les autres restent extérieurs les uns aux autres. Seul l'échange de services -échange global, répétons-le-, peut créer un sens communautaire. Ici pourrait jouer à juste titre la formule : à chacun selon ses besoins et chacun selon ses possibilités.

5) Dans une paroisse système social, le paroissien, ou le "client" du service spirituel, ne joue qu'un rôle passif. Peut-être paye-t-il le service, mais il n'y participe pas. C'est le clergé qui décide et entreprend toute chose. S'il utilise des collaborateurs laïcs, ce sont quelques spécialistes, non de véritables participants. Dans une telle paroisse, les paroissiens sollicités d'apporter leur concours, répondront fréquemment : c'est l'affaire des prêtres. Cela se remarque déjà dans la liturgie. Les résistances que l'on rencontre souvent aux efforts de participation liturgique, viennent de ce que précisément les laïcs n'ont pas envisagé qu'ils puissent eux aussi être co-responsables dans la communauté paroissiale. Certes les cérémonies réunissent de nombreuses personnes dans la même église, mais chacun y est venu pour son propre compte. Demander leur participation peut leur sembler aussi bizarre que si des employés d'un grand magasin ou d'un bureau de Sécurité Sociale demandaient à leurs clients ou à leurs usagers de les aider à tenir le guichet, à faire leurs calculs ou à vendre leurs produits.

6) Le choix de l'église où les paroissiens vont "faire leurs

dévotieux" ou "se ravitailler spirituellement" n'est pas déterminé par la volonté de prier avec leurs co-paroissiens mais par des raisons de commodité ; ils vont tout aussi bien prendre la messe dans une chapelle, ou l'église d'une autre paroisse, au gré d'intérêts souvent secondaires (achat à effectuer après la messe, restaurant où déjeuner etc.). Le Père Fichter compare ce type de paroisse au système social constaté par un garagiste et sa clientèle. Pour un motif assez futile il peut aller faire le plein à une autre pompe à essence : (3)

7) Le Père Fichter montre aussi que dans une paroisse de la Nouvelle-Orléans (étudiée par lui) les paroissiens n'ont même aucune relation sociale. Ils ont quelques relations avec le clergé (4), mais ils n'ont pas de relations "horizontales" avec les autres chrétiens laïcs ; cela est vrai du moins de la plupart d'entre eux, c'est-à-dire de tous ceux qui ne font pas partie des groupements à l'intérieur de la paroisse (5). Si les autres se connaissent et entretiennent des relations, ce n'est pas en tant que paroissiens, mais parce qu'ils participent à des activités civiques, politiques ou récréatives communes. A ces activités communes ne participent pas moins des non-paroissiens, des non-catholiques.

8) Une autre conséquence et une autre marque de cet état de choses est que le paroissien de ce type ne forme pas ses jugements, ses règles de conduite, ses valeurs à l'intérieur de la

(3) "Their communal 'social' bond with the priests and other parishioners is analogous to that which an automobile owner has with the gas-station manager and with the latter's other customers. It is somewhat like the professional relationship between dentist and patients" (J. F. FICHTER, *Social Relations in the Urban Parish*, p.190)

(4) Cf. p.4 la description des relations contractuelles et non pas communautaires qui s'établissent souvent entre le clergé et ces "paroissiens". Cf. aussi note 3.

(5) S'il est vrai que l'ensemble de la paroisse ne constitue que rarement un groupe, du moins peut-on habituellement y distinguer un noyau de paroissiens qui remplissent les conditions requises pour que l'on puisse parler de groupe et même de communauté. Le Père FICHTER nommerait ces paroissiens les "paroissiens nucléaires".

paroisse. Celle-ci n'est pas son "groupe de référence". Il puise ses idées, ses valeurs, ses normes de conduite dans sa classe sociale, son groupe de travail, sa famille. Les sermons dominicaux, le catéchisme n'ont guère de prise sur des esprits qui sont ancrés ailleurs. Une certaine manière d'insister sur le seul catéchisme pour former de bons chrétiens montre une méconnaissance de cette loi : les attitudes religieuses se mûrissent au sein des groupes religieux ; elles ne sont pas le seul produit de discours ou de leçons qui seront souvent mal compris et mal assimilés parce qu'ils paraissent venir "de l'extérieur" (6).

La description ci-dessus ne doit pas être étendue indûment à toutes les paroisses. Elle ne vise que celles qui précisément sont devenues de "simples systèmes sociaux". Il ne fait cependant doute pour personne que de nos jours bien des paroisses en soient arrivées à ce point, ou du moins ne manifestent de fortes tendances en cette direction.

A quoi cela tient-il ?

Bien des auteurs sont portés à incriminer les changements sociaux intervenus dans les villes. Autrefois, disent-ils, la paroisse était une communauté, parce que les bourgs, les petites villes et même les quartiers de ville étaient des communautés de vie. Ils étaient le cadre où se déroulait toute la vie ; travail, famille, loisirs, religion avaient le même cadre. La paroisse couronnait un édifice humain bien intégré. Elle aidait puissamment à cette intégration, mais celle-ci reposait sur des bases écologiques communautaires. Il en est de moins en moins ainsi. Chaque individu vit de plus en plus au sein de cadres géographiques plus vastes que le territoire d'une paroisse. Les relations sociales s'établissent à des échelons différents. Quant aux voisins du quartier, on ne les connaît pas et l'on a aucune raison de les connaître ou d'établir avec eux des relations. Je ne développe pas davantage cette description devenue classique. Je voudrais plutôt faire une objection à cette explication : oui, certes, il est vrai que la population sur laquelle sont construites la plupart des paroisses

(6) Sur ce point voir Hervé CARRIER, *Psycho-Sociologie de l'Appartenance Religieuse*, Presses de l'Université Grégorienne, Rome, 1960.

urbaines ne constitue plus un groupe, mais cela empêche-t-il la paroisse, pour son propre compte, de devenir un tel groupe ? La paroisse n'est-elle que le reflet de la "communauté humaine" sur laquelle elle est construite ? Si les intérêts naturels ne conduisent plus les citoyens habitant un même quartier à instituer entre eux des relations communautaires cela empêche-t-il les chrétiens de fonder une communauté spirituelle ? La paroisse n'est-elle que le couronnement du groupement naturel ? N'a-t-elle pas son origine et son fondement propre : "Superaedificati super fundamentum Apostolorum et Prophetarum, ipso summo angulari lapide Christo Jesu" (Eph.2.20) ?

Il est possible que de telles réflexions ne seraient pas nées si les collectivités humaines sur lesquelles sont construites les paroisses étaient restées des communautés. Leur transformation nous amène à poser en termes nouveaux le problème des relations entre la paroisse et les collectivités humaines sous-jacentes. La paroisse doit être un organisme propre dont la nature et la structure soient largement indépendantes de la nature et de la structure de la collectivité humaine. Elle peut et doit être une communauté, communauté spirituelle. Il convient maintenant d'examiner les conseils que la sociologie peut donner pour permettre de rejoindre un tel objectif.

Constituer une communauté revient essentiellement à créer (chez tous les membres potentiels) une attitude d'appartenance. Cette attitude me paraît dépendre de deux facteurs : 1) un sentiment de commune dépendance ou de solidarité et 2) la participation active de chacun.

Le sentiment de commune dépendance apparaît lorsque tous réalisent que c'est dans l'Eglise qu'ils trouvent le salut et que les moyens de salut comme les sacrements ne sauvent que parce qu'ils les font pénétrer et les maintiennent dans l'Eglise. Il me semble que ce sentiment doit normalement naître d'une liturgie vraiment communautaire, où il apparaisse clairement que c'est la communauté chrétienne qui est le "lieu divin". A ce sujet la sociologie et la psycho-sociologie peuvent aider le liturgiste dans son effort pour obtenir une participation communautaire. De multiples manières. Je voudrais seulement exposer ici quelques réflexions au sujet du rôle du guide de la prière.

Les sociologues nous disent que les rôles sont des ensembles organisés de modèles de conduite déterminés par une fonction sociale. Les rôles sont complémentaires. Le rôle du fils et celui du père sont corrélatifs. De même celui du professeur et de l'élève, voire celui du conférencier et de son auditeur. Certains de nos rôles sont permanents, d'autres passagers. Le dernier exemple cité le montre. Il dépend parfois de nous d'assumer tel ou tel rôle : celui de conférencier par exemple au sein d'un groupe d'amis. Une telle assumption de rôles a pour conséquence immédiate d'assigner à nos amis le rôle d'auditeurs. Cela tient au fait que les rôles sont complémentaires. Nous pouvons appliquer cette analyse aux relations qui s'établissent entre le guide de la prière communautaire et les participants, ou du moins ceux que l'on prétend vouloir faire participer. En effet ils ne participeront vraiment qu'à la condition que le guide de la prière assume un rôle tel qu'il permette ou assigne aux personnes présentes le rôle d'un participant actif. Or il ne suffit pas de se présenter en face de la congrégation, de lire quelques prières, ou d'exhorter, pour que ce résultat soit atteint. Le "guide de la prière" doit éviter de nombreux dangers qui le guettent. Il est possible d'abord qu'il assume le rôle de prédicateur. Ce faisant, il assigne aux fidèles -que ceux-ci le veulent ou non- le rôle d'auditeurs de sermons. Rôle bien connu et souvent analysé qui comporte peut-être intérêt mais aussi esprit critique, voire sentiment de défense contre ce qui dans le sermon pourrait heurter nos idées, nos sentiments, nos façons de faire, voire une certaine crainte. En tous cas pas un esprit de participation active. Par ailleurs l'interaction liturgique ne s'opère plus entre le célébrant et la congrégation mais entre celle-ci et le "guide de la prière". Pour éviter ce danger l'on préfère parfois confier ce rôle à un laïc, qui sera -peut-être- moins tenté de se muer en prêcheur. Mais il risque alors d'assumer le rôle de commentateur. Un tel comportement a une double conséquence : la congrégation se transforme en une collectivité de spectateurs, intéressés peut-être par les rites commentés devant eux, mais nullement engagés dans leur déroulement. Ils sont au spectacle et non point sur la scène. Les mécanismes de défense n'ont pas l'occasion de jouer ici, car ce n'est pas eux qui sont en situation d'infériorité, mais c'est bien plutôt le célébrant, invité à effectuer devant eux une performance. C'est le prêtre officiant qui est le seul acteur, les spectateurs ne peuvent qu'apprécier son acte, ils n'y participent pas. L'on reconnaîtra que le guide de la prière a saisi les écueils

précédents. si les paroles qu'il prononce sont des invocations à Dieu, des prières et non pas des discours adressés à la congrégation. Toutefois un guide de la prière ne doit pas se substituer à la congrégation. Il doit se comporter de telle manière que celle-ci intervienne à sa suggestion. Mais ici une autre tentation le guette : celle d'assumer le rôle de "moniteur" professionnel qui dirige les activités du groupe, mais qui lui-même ne se sent pas impliqué dans l'"exercice". Dans ce cas le rôle assigné aux fidèles est celui de soldats ou de gymnastes à qui l'on fait répéter une manoeuvre ou que l'on dresse par un exercice approprié, mais dont le moniteur n'a aucun besoin personnel. Il fait son métier. Des adultes auront de la peine à se laisser embrigader dans un tel jeu. Pour éviter ce nouveau danger, le guide de la prière doit manifester clairement sa propre participation à la cérémonie. Il n'est pas dehors, mais il est lui-même en quelque sorte officiant, de la même manière que le diacre dans la Messe Solennelle. Son ton et ses gestes seront hiératiques. Un vêtement liturgique ainsi qu'une éventuelle participation au sacrifice aideraient dans ce sens.

Ces quelques remarques n'épuisent pas les ressources que la sociologie et la psycho-sociologie peuvent mettre au service de la liturgie. Elles en sont un exemple.

La liturgie n'est pas le seul domaine où le pasteur doit faire porter son effort pour créer le sens d'une mutuelle dépendance, d'une solidarité entre tous les chrétiens de sa paroisse. Des efforts similaires seraient à faire dans le domaine de la participation financière, du parrainage des enfants ou des nouveaux paroissiens...

Créer le sentiment de mutuelle dépendance ou de solidarité n'est pas suffisant pour faire naître le sens de l'appartenance à un groupe, il faut encore que les membres aient la possibilité de jouer dans ce groupe un rôle actif, reconnu, apprécié et distingué par les autres. Or ces conditions ne sont réunies que si le groupe ou du moins ses unités de base sont assez petites pour que chacun puisse y avoir une influence et un rôle actif, ou plus exactement un rôle actif spécifique, qui le distingue, à travers lequel lui et les autres puissent se rendre compte de sa présence et de son apport. Or le plus souvent nos paroisses contemporaines dans les villes surtout sont des systèmes sociaux beaucoup trop vastes pour que le paroissien ordinaire puisse y jouer un rôle

spécifique. Un tel privilège ne peut être le fait que de quelques paroissiens plus en vue, plus influents, plus susceptibles de seconder le clergé dans le règlement des problèmes de la paroisse. Certes il existe encore des petits groupes dans nos villes, mais ce ne sont pas des groupes religieux (spécifiquement ou par surcroît). Le sens de l'appartenance existe dans nos villes, mais de l'appartenance à la famille, à un club, à une cellule de parti politique, à un petit groupe informel d'amis etc... mais sauf pour les adhérents des groupements paroissiaux ou de mouvements ce sentiment ne se développe pas au bénéfice de la paroisse ou de l'Eglise.

Il n'en a pas toujours été ainsi dans le passé. Dans les siècles de chrétienté, l'Eglise ne se présentait pas seulement comme un ensemble de vastes paroisses. A l'intérieur des paroisses toutes sortes de groupes à la fois naturels ou civils et religieux créaient chez l'individu un sentiment d'appartenance à une société qui était à la fois naturelle ou civile et religieuse. La famille était famille chrétienne. L'individu y jouait sans doute son rôle spécifique de fils ou de père. Mais ce rôle spécifique de fils et de père avait une définition religieuse. En s'en acquittant bien le fils ou le père s'intégrait dans la communauté plus vaste, elle aussi intimement liée à l'Eglise, la commune ou la communauté de travail, ou l'école. L'on peut dire que l'Eglise faute d'avoir une microstructure propre en avait une empruntée, empruntée aux sociétés naturelles et civiles. Tout se passait comme si la société civile et l'Eglise avaient conclu une sorte d'accord : en échange du soutien que l'Eglise donnait aux institutions naturelles et civiles de la nation, celle-ci assurait à l'Eglise l'encadrement de ses membres aux échelons inférieurs. Non seulement l'individu était chrétien, non seulement les institutions étaient, se voulaient être, ou se prétendaient être (peu importe ici) inspirées par le Christianisme, mais encore les groupements sociaux régis par ces institutions encadraient, contrôlaient les chrétiens. Ils orientaient vers la société chrétienne tout entière -donc vers l'Eglise d'une manière plus ou moins directe- le sentiment d'appartenance que créaient -en partie du moins- les rôles spécifiques joués en leur sein. Mais l'appartenance était-elle appartenance à l'Eglise ou à la société chrétienne ? Quoi qu'il en soit du jugement que l'on porte sur une telle alliance, il reste que pour une large part elle a été rompue. Certes, nous le savons, de nom-

breuses familles sont restées fidèles à leur tâche d'éduquer les enfants dans le sein de l'Eglise, mais c'est en vertu d'une décision personnelle des époux, soutenue par la fidélité aux traditions familiales, plus que sous le contrôle de l'ensemble de la société locale, de la nation ou des sociétés civiles. Ces dernières ont refusé depuis longtemps à l'Eglise un service qu'elles répugnent à lui assurer soit parce qu'elles ne veulent pas se lier à une "métaphysique" particulière, soit parce qu'elles s'estiment incapables de remplir un tel rôle. L'individu qui jusqu'à une telle sécularisation trouvait entre lui et sa paroisse une série d'intermédiaires et de contrôles immédiats, se voit désormais seul en face d'une masse de paroissiens inorganisés et d'un clergé impuissant à regrouper un si vaste agrégat. Tout se passe comme si du jour au lendemain -après, il est vrai, une nuit assez longue- le clergé paroissial se retrouvait seul pour commander une division dont les officiers et les sous-officiers auraient fait désertion. Comment contrôler une telle masse ? Comment indiquer à chacun sa tâche ? Comment lui donner le sens de son rôle dans le tout ? Comment faire naître en lui le sens de la participation ? Certes il existe encore la famille. Mais entre la famille et la paroisse il manque un et probablement plusieurs échelons. Le père de famille n'est intégré dans aucune unité intermédiaire. Là où la famille elle-même refuse son concours, que peut faire le clergé ? D'autre part le contrôle que la famille exerce sur ses membres a beaucoup diminué depuis un siècle. Et le bas de la courbe n'est pas encore atteint si l'on en croit ce que nous disent les connaisseurs des sociétés nordiques ou de l'Amérique. L'atomisation de la paroisse, sa "massification" ne fait que croître.

Puisque la paroisse ne peut pas compter sur d'autres sociétés pour assurer ce que l'on pourrait appeler sa microstructure, il ne lui reste plus qu'à l'assurer elle-même. Il lui faut développer en son sein les petits groupes qui permettront à chacun d'être partie du tout, d'y jouer un rôle et aussi de s'y faire "contrôler". Faute de pouvoir emprunter sa microstructure, la paroisse doit se constituer une microstructure propre. Bien des paroisses l'ont compris qui ont multiplié en leur sein les groupes primaires à base essentiellement religieuse. Certains essais se sont faits dans le sens de regroupements territoriaux, d'au-

tres ont adopté des critères jugés plus fonctionnels. L'Action Catholique en est un exemple. Tout un chapitre de la sociologie de la paroisse pourrait être consacré à ces efforts de microstructuration, et à leurs avantages ou inconvénients. Aucune formule ne paraît devoir s'imposer a priori comme le montrerait une patiente analyse fonctionnelle de ces divers types institutionnels. Peut-être s'avérerait-il nécessaire de constituer deux séries diverses de sous-groupements, ceux qui s'adressent à ceux que j'appelle les chrétiens en route vers le Christ et ceux qui s'adressent à ceux qui ont décidé de fonder leur vie sur l'enseignement de Jésus-Christ. Cette distinction paraît traditionnelle dans l'Eglise. Elle correspond à la différence que l'on établit parfois entre le christianisme populaire et le christianisme de l'élite ou des militants. Les seconds ont réalisé assez clairement que Dieu est Personne qui leur parle et leur demande de fonder leur vie sur sa Parole, sur la Vie de son Fils. Pour eux la "religion" n'est pas avant tout réponse à un besoin religieux plus ou moins rétréci par une problématique particulière. Elle est service de Dieu. Ces Chrétiens acceptent que le message divin juge la société et juge leur vie. Mais tous les chrétiens ne sont pas encore arrivés à ce stade. C'est à nous de les y faire arriver par une pédagogie. Une pédagogie ascendante où peu à peu se fait la découverte du vrai Dieu, à partir du besoin que l'on a de Lui : besoin de Dieu pour la paix de l'âme ou pour l'intégration sociale, besoin de Dieu pour boucler le cercle de notre connaissance impuissante, besoin de Dieu pour apporter la justice ou pour maintenir l'ordre social. Est-il faux que Dieu, l'Absolu puisse contenter tous ses besoins de l'homme ? Non. Mais il est au-delà. Et parfois il est contraire au désir de l'homme. Scandale de Job. C'est à ce scandale qu'il faut conduire nos paroissiens moins évolués. Mais peut-on demander à tous d'avoir fait cette expérience dès leur jeunesse ? Peut-on demander que ceux qui ont grandi dans une fautive vision providentialiste de Dieu se convertissent en un jour ? Faut-il, sous prétexte de pureté doctrinale détruire tous les groupements qui dans la paroisse n'ont pas une base purement évangélique ? Tous ces groupements qui ont une finalité à la fois humaine, naturelle, sociale et religieuse ? Ne faut-il pas plutôt organiser en leur sein une permanente pédagogie ? puis en détacher peu à peu tous ceux qui auront découvert le caractère nouveau, irréductible et absolu de la Parole de Dieu ; Ego Dominus ! ?

Toutes ces réflexions nous amènent à nous demander si la paroisse n'est pas essentiellement ce que les sociologues appellent une agence de socialisation, un "lieu" où chacun passe sans cesse de son état antérieur à un nouvel état défini par la Parole du Christ.

Si cela est vrai la paroisse posséderait un double fondement : un fondement principal, primordial qui est le Christ présent dans son Eglise. Mais aussi un fondement secondaire constitué par la population humaine dans son état présent plus ou moins proche de Dieu.

Principalement la paroisse n'est pas une émanation de la collectivité humaine qui lui est sous-jacente. Elle vient d'En-Haut, elle est un prolongement de l'action de l'Eglise ; elle est postérieure au diocèse. L'Eglise n'est pas une fédération de paroisses. L'Evêque est primordialement responsable de tous les habitants de son diocèse et les curés sont ses collaborateurs. La pastorale d'ensemble n'est pas une concession des curés à la bonne entente entre confrères, c'est une donnée primordiale de l'apostolat et de la pastorale. Cependant l'apostolat et la pastorale ne sont pas comparables à une simple propagande, à la diffusion d'un message canoniquement contrôlé ; ils sont pédagogie, c'est-à-dire qu'ils partent de la situation où se trouvent les hommes pour les conduire là où le Christ veut les mener. C'est pourquoi nous pouvons dire que la paroisse a aussi un fondement dans la réalité humaine sous-jacente, dans ses besoins, dans ses imperfections elles-mêmes qu'il s'agit de supprimer avec la patience du moissonneur qui n'arrache pas l'ivraie avant d'avoir pu moissonner le bon grain. Et tout de même que le mouvement primordial qui donne vie et animation à la paroisse vient d'En-Haut, cette seconde exigence donne le branle à un second mouvement qui, lui, vient d'en-bas et rappelle sans cesse aux autorités qui nous gouvernent l'état des hommes qu'ils doivent évangéliser, leurs besoins, leurs difficultés. La réponse sera d'autant plus adéquate, pénétrante, efficace qu'elle saura mieux à quelles questions explicites ou muettes elle doit correspondre.

Certains penseront que nous sommes bien loin de la sociologie de la paroisse. Je ne le pense pas. Certes les réflexions qui précèdent ne nous viennent pas de la seule sociologie, mais d'une sociologie qui s'insère dans une préoccupation théologique et pasto-

64

65

rale. La sociologie, incapable de nous indiquer les buts à poursuivre, nous fournit peut-être des éléments d'analyse, des outils, un appareil conceptuel qui rendent l'analyse théologique plus fine, plus adaptée à son objet. N'est-elle pas un exemple de ce double mouvement dont nous parlions, de ce corps qui est nécessaire pour que l'âme puisse s'exprimer, tout de même que la Chair de notre Seigneur destinée à mourir n'en était pas moins nécessaire pour que dans sa mort même elle signifiât le message que le Verbe de Vie voulait transmettre.

*



86

87

V

OUVERTURE OECUMENIQUE DE LA PAROISSE

par M. l'abbé François BUTTY
Curé du Sacré Cœur
de Lausanne-Ouchy (Suisse)

Une paroisse chrétienne est vouée par essence à l'oecuménisme. C'est donc une espèce de tautologie de parler de l'ouverture oecuménique de la paroisse. Un ghetto fermé et replié sur soi ne peut être une paroisse chrétienne si la prière sacerdotale de Jésus doit inspirer la vie de son Eglise.

De fait, hélas, comme beaucoup d'exigences évangéliques, la conscience de la mission oecuménique de l'Eglise s'est souvent assoupie. Le monde d'aujourd'hui, de plus en plus incroyant et pénétré de marxisme, mais à la recherche de son unité, postule particulièrement cette recherche.

Ce travail n'a pas la prétention de traiter de ce sujet avec l'ampleur qu'il mériterait ; il ne sera que quelques notes pouvant servir d'approche, notes complétées par le témoignage de ce que nous essayons de faire dans des paroisses situées dans une région où de nombreuses confessions chrétiennes coexistent, en "pays mixte", comme nous le disons couramment.

Nous dirons d'abord *pourquoi* une paroisse doit être ouverte sur l'oecuménisme, *comment* elle pourrait y arriver, quel esprit cela suppose et quelles pourraient être les étapes, sans cacher les dangers et les difficultés rencontrés sur la route, et terminerons par quelques réalisations pratiques.

**I - POURQUOI UNE PAROISSE DOIT ETRE OUVERTE A L'OECUMENISME.
FONDEMENTS DOCTRINAUX ET HISTORIQUES**

1. L'ouverture de la paroisse à l'oecuménisme dépend essentiellement de l'orientation doctrinale, autrement dit de la théologie qui inspire la prédication et la catéchèse dont les paroissiens reçoivent leur formation. On voit tout de suite, dès lors, à quelles difficultés il faut faire face. S'il n'existe pas encore une claire et unanime théologie de l'oecuménisme chez les spécialistes, on ne peut demander à un clergé chargé de tâches mul-

tiples et absorbantes, de la constituer. Affirmons d'abord que l'union des chrétiens est avant tout la *volonté de Dieu*.

Comme le dit bien le R.P. Maurice Villain, auquel nous nous référons souvent, l'unité des chrétiens n'est pas située au niveau d'un problème, mais bien d'un mystère. Le Christ la présente comme liée au mystère de son unité avec le Père. "*Père, qu'ils soient un comme nous. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi*". Mais Jésus nous dévoile aussi que cette unité trinitaire a été communiquée aux hommes afin de les faire participer eux aussi, par la connaissance et l'amour, à l'unité du Père et du Fils dans l'Esprit Saint. Cyprien déjà, dans son commentaire sur le Pater, définissait l'Eglise comme le peuple qui est un, d'une unité sans cesse en montée : "*De unitate patris et filii et spiritus sancti plebs adunata*". C'est par une nouvelle naissance (Jn III, 3 et 7) que le chrétien incorporé à Jésus-Christ communique au mystère d'unité de la sainte Trinité.

Mais cette communion implique une *mission*. Comme le Christ, l'Eglise doit être la manifestation ou, pour reprendre le langage de saint Paul, l'épiphanie de la charité divine. A la fin de sa prière sacerdotale Jésus déclare en termes très nets que l'unité des chrétiens est en relation étroite avec la conversion du monde. L'unité est donnée et demandée par le Christ à son Eglise "*afin que le monde croie*". Selon la belle affirmation d'un de nos théologiens, le R.P. Spicq, dans le discours après la Cène, la charité fraternelle apparaît aussi constitutive de l'Eglise que l'Eucharistie. Les chrétiens unis seront "*un signe pour le monde*". Autrement dit la catholicité de l'Eglise est fonction de son unité.

Cette mission œcuménique de l'Eglise dans son ensemble doit donc être aussi celle de la paroisse, cellule de base de l'Eglise. Et, dans la paroisse, elle ne doit pas être le propre du clergé ou d'une association particulière, mais la responsabilité de chaque chrétien : une paroisse qui veut être fidèle à sa mission ne peut se soucier de ses propres fidèles seulement, mais de tous ceux qui ont une autre foi, comme aussi de tous les incroyants. Là encore les textes du Christ ne manquent pas, ni les images. Pensons à celle du levain qu'on ne conserve pas dans une armoire comme une marchandise précieuse, mais qu'on expose en pleine pâte ; à la brebis qu'on doit aller chercher, quitte à abandonner les 99 autres qui sont en sécurité. L'ordre du Christ est bien formel. Nous som-

mes responsables du sort, c'est-à-dire du salut de tous ceux qui vivent autour de nous. Nous n'avons pas le droit, comme le prêtre et le lévite, de rester indifférents à l'égard du blessé gisant au bord de la route, mais nous devons chercher à l'amener à l'hôtellerie du Seigneur.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas, nous le dirons plus loin, de vie religieuse et chrétienne en dehors de l'Eglise, mais cela veut dire que la grâce du Christ est une grâce qui ne peut s'épanouir que dans l'Eglise. On peut prendre une comparaison : mettons qu'au cours de la dernière guerre, pendant la débâcle de l'exode, des parents aient perdu un enfant, arrivé par exemple de France en Suisse. Un jour, par la Croix-Rouge, ces parents apprennent que l'enfant a été recueilli par une de nos familles, qu'il y est bien nourri et bien traité. Pouvons-nous imaginer que ces parents vont dire : Puisqu'il a le couvert et le gîte, on va le laisser là-bas, il sera aussi bien que chez nous ? Certainement pas ! Les parents n'auront de repos que quand ils auront retrouvé cet enfant, parce que c'est le leur, et qu'il ne va s'épanouir pleinement que dans la maison paternelle.

C'est exactement la même chose pour l'Eglise. Elle sait que tous les hommes disséminés dans le monde sont ses enfants à elle et que, comme une mère, elle doit tout faire pour les retrouver si elle veut être une mère digne de ce nom.

Le rappel de ces principes de base nous paraît capital si l'un ne veut pas faire de l'œcuménisme un opportunisme charitable, ou, ce qui serait pire encore, une habileté politique de conversion de nos frères chrétiens à notre vérité, si indigne qu'on se reconnaisse d'en être les détenteurs.

2. On peut du reste compléter ce rappel fondamental par l'histoire, ou la pratique de l'Eglise. A qui étudie loyalement cette histoire du peuple de Dieu une constatation apparaît avec évidence : la volonté constante de Dieu de rassembler ses enfants dispersés. Il veut que tous les hommes soient unis entre eux en Lui-même. "*Je serai leur Dieu et ils seront mon peuple*". Même intention dans le Nouveau Testament. Si Jésus est mort, affirme saint Jean, c'est "*pour réunir ensemble les enfants dispersés*" (Jn XI, 52). "*A ce signe on vous reconnaîtra pour mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres*". Il est bien manifeste que, dans l'intention du Seigneur, l'Eglise doit être incontestablement

une, visiblement et socialement, pour être, de ce fait, le signe auquel tous les hommes la reconnaîtront pour la véritable Eglise de Jésus-Christ.

Lorsque Paul fonde ses premières communautés, c'est toujours la même préoccupation : "Tous nous avons été baptisés en un seul Esprit pour ne former qu'un seul corps, Juifs ou Grecs" (I Co. XII, 13). Un peu plus tard saint Pierre donnera les mêmes consignes aux premiers chrétiens (I P. II, 9-10).

Quant à l'Eglise des Actes des Apôtres, on sait quel soin elle apportait à essayer de vivre comme une multitude de frères n'ayant qu'un cœur et une âme. Y arrivait-elle ? Pas toujours. C'est significatif par exemple, que tout de suite après la déclaration d'unanimité des croyants survient la tragique histoire d'Ananie et Saphir, suivie de plusieurs autres difficultés, où l'unité de foi et de charité est sérieusement mise à l'épreuve. Par exemple, les malentendus entre Juifs hellénistes et palestiniens, ou encore la question des Judéo-chrétiens où Paul avoue lui-même (Ga. II, 11-14) avoir "résisté en face" à Pierre. Ce qui prouve que, dans l'Eglise et donc dans la paroisse, qui en est une portion, il ne faut pas trop se scandaliser de trouver des tendances à la division, au schisme et à l'hérésie. Ceci ne veut pas dire d'ailleurs que l'on doive en prendre son parti, puisque la division, d'où qu'elle vienne, restera toujours une trahison du Christ, de son message et de sa prière. Il est intéressant aussi de noter que, dès les premiers siècles, le désir de réforme est continué dans l'Eglise. Etant faite d'hommes et de pécheurs, l'Eglise restera toujours l'"ecclesia reformanda" sous la vigilance, mais aussi la poussée, de l'Esprit-Saint.

3. Si maintenant on quitte les principes théologiques et l'histoire de l'Eglise, pour arriver d'une manière plus précise à la paroisse, nous verrons que, de par sa nature elle-même, la paroisse postule la nécessité d'une ouverture œcuménique. Si, comme on la définit, la paroisse est "dans l'Eglise de Jésus-Christ, la première communauté de vie chrétienne", "un foyer de vie religieuse et missionnaire", ou encore, "l'Eglise dans sa traduction complète", son but est que tous les hommes apprennent à travers elle à connaître Jésus-Christ, à l'aimer et à le servir.

Si elle veut répondre à sa définition, la mission de la paroisse ne s'étendra donc pas seulement à ses "fidèles", mais à

tous les croyants qui ont une autre foi et à tous les incroyants. Dans un esprit non de prosélytisme, plus ou moins agressif ou indiscret, mais dans un sens largement apostolique à base de vraie charité, c'est-à-dire de respect des autres et de loyale collaboration.

Enfin cette exigence œcuménique est non seulement une volonté de Dieu, un ordre du Christ, rappelé du reste par de nombreuses encycliques pontificales, et une conséquence dogmatique du but de l'Eglise et de la paroisse, mais nous pourrions ajouter qu'elle est une impérieuse nécessité du temps que nous vivons.

La caractéristique et d'une certaine manière le drame du monde moderne, par opposition aux siècles de chrétienté, c'est que le monde se construit hors de l'Eglise, et même contre l'Eglise, alors que seule l'Eglise peut lui apporter la réponse à ses aspirations. Pourquoi cette indifférence du monde à son égard ? Parce que la religion, qui devrait apparaître aux hommes comme un élément d'union, apparaît plus souvent à nos contemporains comme un principe de division.

Dans cette relation à notre temps, il convient de souligner, à côté de cette attitude indifférente des non-croyants, le dynamisme du Conseil œcuménique des Eglises et ses efforts incessants pour grouper et unir toutes les Eglises séparées de Rome. Efforts qui ne peuvent que nous réjouir et qui ont été couronnés de succès, puisque en six ans et à la veille de la prochaine réunion de New Dehli, ces Eglises protestantes, anglicanes, vieilles catholiques et orthodoxes sont au nombre de 178.

Comment ne pas voir dans ce désir d'unité qui travaille la plupart des confessions chrétiennes un signe et un appel de l'Esprit en face des masses qui prolifèrent aujourd'hui hors de l'Eglise et qui s'accroissent à une vitesse telle, que le total des effectifs chrétiens est proportionnellement en nette régression.

II. - COMMENT UNE PAROISSE PEUT S'OUVRIR A L'ŒCUMENISME. CONDITIONS, CHEMINEMENT ET ESPRIT REQUIS.

A. Conditions et cheminement.

1. La première est sans aucun doute la *fidélité absolue*, mais éclairée, à notre foi et à l'Eglise. Sans cela il n'y a que de

l'œcuménisme au rabais. Un véritable œcuménisme ne consiste pas dans le rejet des positions acquises, ni dans un compromis où chacun abandonnerait quelque chose. Ce serait la démission qui ne servirait ni les uns, ni les autres et trahirait le Christ. C'est au contraire dans l'approfondissement de sa foi et dans une continue recherche théologique qu'on trouvera les bases les plus sûres de la ré-union.

L'expérience de quelques années de contacts œcuméniques m'a fait comprendre que ce qui nous sépare d'avec les protestants ne porte pas tant sur notre foi dans le Christ, que sur notre foi dans l'Eglise. Et il faut avouer qu'il est plus facile de croire dans le Christ que de croire dans l'Eglise. "Pour nous, l'Eglise est vraiment l'épouse véritable, totale, universelle du Christ ; et elle est pour nous la mère véritable. C'est elle qui nous nourrit de la vie du Christ dans les sacrements. C'est elle qui nous donne sa pensée, qui nous éduque, qui nous conforme progressivement au Christ. De même que le Christ tout entier était pour ses contemporains objet de foi, de même l'Eglise aujourd'hui est pour nous aussi toute entière objet de foi. Il s'agit de croire que cette Eglise romaine, visible, qu'on voit et qu'on connaît - qu'on ne connaît que trop à travers les pécheurs qui la composent, pécheurs dont nous sommes tous - que cette Eglise est l'incarnation continuée, poursuivie, à tel point que c'est en elle que le Christ vit, se donne et agit ; que c'est en elle qu'est déposée la plénitude de la grâce pour l'humanité et que c'est en elle, et en elle seule, que Dieu se donne à l'humanité".

Il s'agit donc, comme première condition, d'une foi authentique, corroborée par une vie en relation avec cette foi ; et cela non seulement au plan des individus, mais de toute la communauté paroissiale. En un mot, devenir de meilleurs catholiques et former des communautés particulières plus vraies.

2. Sans abdiquer cette mission et cette conscience d'être l'Eglise authentique de Jésus-Christ, l'Eglise romaine a à prendre conscience qu'à côté d'elle, d'autres Eglises se considèrent elles aussi comme l'authentique Eglise chrétienne.

Il est évident que toutes ces Eglises qui se disent Eglise du Christ, constituent pour les non-croyants un contre-témoignage, tragique : le tragique du déchirement du Corps mystique du Christ.

Ce déchirement doit être considéré comme une faute, non seulement pour les générations passées, mais pour nous aujourd'hui. Il s'agit donc d'assumer ses responsabilités et cela non seulement sur le plan individuel des prêtres ou des pasteurs, mais de toute la communauté.

C'est à toute la communauté de s'employer à faire cesser ce scandale de deux ou plusieurs Eglises rivales, et pourtant toutes disciples du même Dieu-Amour.

C'est l'Eglise toute entière qui doit en porter le souci. Comme l'écrit le P. Michalon, un des pionniers modernes de la cause, "tant que les groupes chrétiens n'auront pas vu qu'ils sont responsables de l'unité, tous, avec tous leurs membres, il n'est pas d'espoir pour l'unité. C'est la totalité des baptisés qui doit poursuivre la route vers la réconciliation fraternelle totale".

"Il ne peut pas s'agir d'un retour seulement pour les autres, comme si nous, nous n'avions aucune responsabilité dans la séparation, comme si nous n'avions, par conséquent, rien à réparer, comme si nous n'avions pas aller à la rencontre des autres, comme si les autres n'avaient rien à nous apporter" (H. Küng).

3. Pour présenter au monde le vrai visage du Christ, l'Eglise devra faire oeuvre de purification, de renouvellement, de sanctification. C'est le but du prochain Concile, tel que S.S. Jean XXIII l'a défini dans son encyclique "Ad Petri cathedram". Il faut que le Concile "pour réformer l'Eglise, aime-t-il dire à ses visiteurs, pour qu'elle retrouve un visage plus évangélique. Alors après cela, on verra comment on peut engager le contact avec les frères chrétiens en vue de travailler à l'unité". Pour reprendre une expression chère à nos amis français, c'est là "le préalable" à tout le travail de l'Eglise pour l'unité.

Il s'agit donc à la fois de dégager le vrai visage du catholicisme et de surveiller tout notre comportement, qu'il s'agisse de doctrine, de parole, de formules de prières, d'attitudes. Il s'agit aussi de désencombrer nos lieux de culte et de vivifier nos oeuvres. Il sera bon de relire à ce sujet le chapitre écrit par le P. Villain dans son "Introduction à l'œcuménisme" sur les déficiences théologiques à surveiller (pp.162-167).

4. Si jusqu'ici la question oecuménique a surtout été l'oeuvre de quelques pionniers, il est capital que maintenant ce soient non seulement quelques spécialistes, ni même tous les pasteurs et tous les prêtres (et on en est encore loin !), mais tous les chrétiens qui soient sensibilisés à cette souffrance et à cet espoir. La création, à Rome, d'un Secrétariat pour l'Unité, chargé de toutes les questions oecuméniques, montre bien que c'est en tout cas dans cette ligne que Rome désire nous engager.

Dès lors la responsabilité de chaque communauté paroissiale de veiller à diffuser ou favoriser une connaissance exacte de nos frères chrétiens et spécialement de toutes les valeurs positives et richesses qui leur sont propres. Il s'agit de nous débarrasser réciproquement de nombre de préjugés ou de conceptions périmées. Il faut distinguer, par exemple, le protestantisme des sectes dont quelques-unes périphériques au christianisme sont parfois aussi anti-protestantes qu'anti-catholiques et donc anti-oecuméniques : les Témoins de Jéhovah, les Adventistes du 7^e Jour, certains Pentecôtistes, etc.

Il faut aussi absolument nous libérer des complexes "anti-protestants" et anti-catholiques" qui nous bloquent les uns vis-à-vis des autres. Il est permis, au contraire, de remarquer la merveilleuse complémentarité qui existe entre catholicisme, protestantisme et orthodoxie : chacun d'entre eux ayant mis l'accent sur tel aspect du message du Christ, les protestants sur l'aspect personnel de la religion, les orthodoxes sur l'aspect liturgique. N'est-il pas émouvant de constater chez nous une faim immense de Bible et, chez nos frères protestants, de liturgie. Comme aussi, il est encourageant pour nos frères chrétiens, d'entendre de la bouche de Jean XXIII ces mots tout paternels : *"Vous confessons ouvertement et avec une profonde gratitude que nous sommes redevables à la théologie évangélique de lumières dont nous ne voudrions pas être privé"*. Pensons à tout ce qu'ont apporté à l'Eglise les grands convertis.

5. Une autre occasion qui constitue aussi un des grands espoirs de l'oecuménisme en marche, c'est tous les renouveaux qui ont été signalés au cours de cette session et dont plusieurs affectent d'une manière tout aussi remarquable les autres Eglises chrétiennes. Renouveau biblique, renouveau catéchétique, renouveau liturgique, renouveau apostolique par la promotion d'un

laïc et de plus en plus engagé dans l'Eglise et la mise en lumière du sens du sacerdoce des fidèles.

6. Un espoir plus directement oecuménique, c'est le succès croissant de la *Semaine de prière pour l'Unité*. Combien de fois la préparation d'une telle semaine fut à l'origine des premiers contacts d'abord entre prêtres et pasteurs, puis entre tous les membres de nos diverses communautés, dans un climat qui marque d'année en année un rapprochement inéluctable.

7. Nous avons parlé de prière. C'est probablement là que nous pouvons trouver, non seulement durant une semaine, mais tout au long de l'année, le plus sûr moyen de rapprocher les coeurs. N'oublions pas, du reste, que la révélation bouleversante du Christ sur l'Unité n'a pas été faite dans le cadre d'un discours, mais bien dans une prière : la grande prière sacerdotale que saint Jean nous rapporte dans son chapitre XVIII. C'est à nous, prêtres, qu'il appartient de prolonger cette prière toujours actuelle, non seulement par notre prière personnelle, mais par celle de toute la communauté paroissiale. A nous d'éveiller en son sein les "vocations" consacrées à l'Unité par l'appartenance à cette oeuvre magnifique jaillie du coeur brûlant de l'abbé Couturier : le "monastère invisible".

B. L'esprit oecuménique.

Avant de conclure cet exposé par quelques réalisations pratiques, mentionnons encore les principaux traits caractéristiques d'un esprit communautaire authentiquement oecuménique. Comme le dit le P. Villain, *"tout doit être dominé dans notre comportement vis-à-vis de nos frères, par la vertu théologale de charité : c'est l'amour du Christ, c'est l'angoisse de la grande détresse de la séparation qui donne le branle à toute notre action oecuménique. Prêtres et pasteurs, nous sommes des frères en Jésus-Christ, des ministres de l'Evangile ; nous sommes engagés dans un très haut service et nous avons charge d'âme"*.

C'est la conviction que nous avons à faire passer dans toute notre prédication et notre comportement. Il ne peut y avoir de conflit entre la vérité et la charité. Etre fidèle à la vérité et être fidèle à la charité c'est une seule et même chose.

On sait combien de son côté l'abbé Couturier a insisté dès

le début sur les deux notes de *pénitence* et d'*humilité*, comme caractéristiques de la spiritualité oecuménique. C'est pour donner une forme concrète à cette pénitence qu'il conseillait de célébrer chaque 24 août une messe de réparation du massacre de la Saint-Barthélemy. Il est évident que l'orgueil de l'esprit, le paternalisme, l'instinct de "propriétaire" à l'endroit de la vérité fermeront toutes les portes, tandis qu'au contraire, la pensée de nos fautes et de nos étroitesse, par lesquelles nous entrons chaque jour la marche de l'Eglise, nous maintiendra dans une juste et plus chrétienne ouverture.

En définitive, c'est dans une identification toujours plus intense avec le Christ que nous échapperons au danger d'enfermer l'Évangile dans nos propres limites.

Enfin, n'oublions pas le sens des *délais* et des *mûrissements*. Lorsque nous serons tentés de trouver que cette unité, pour laquelle nous voudrions tant sensibiliser les esprits et les cœurs, piétine ou est entravée par de regrettables résistances, rappelons-nous que cette unité ne sera pas d'abord le résultat de nos travaux, de nos démarches et de nos initiatives, mais le secret de Dieu, dont l'heure ne coïncide pas toujours avec la nôtre.

Ce que nous savons c'est que l'heure que nous vivons est certainement une heure de grâce. Puisse la nouvelle Pentecôte souhaitée par le Pape Jean à l'annonce du prochain Concile, redonner à l'Eglise son visage authentique et rassembler tous ses enfants dispersés. Mais souvenons-nous que si c'est d'en-haut que viennent les ordres, les conseils ou les encouragements, c'est d'en-bas, c'est-à-dire dans cette cellule de base qu'est la paroisse, que partent les initiatives et que se fait le travail qui permet de rapprocher les esprits et les cœurs.

III - QUELQUES REALISATIONS PRATIQUES

1. *Contacts entre Pasteurs et Prêtres*. A l'origine des contacts avec les pasteurs il y a eu un geste de charité : un don de 50.000 Fr à partager en cinq versements annuels. Ensuite, l'invitation du pasteur à une rencontre pour la Semaine de l'Unité. Cette rencontre, qui au début se limitait à un échange de lettres courtoises, s'est traduite ensuite par des rencontres personnel-

les. En 1959, au cours de la Semaine de l'Unité il y eut une prière commune. En 1960, une prière commune et un premier rassemblement commun de jeunes. En 1961, trois grandes conférences ont eu lieu au théâtre sur le "*vrai visage du christianisme*" avec un auditoire mixte. Pour 1962, nous projetons une Agapè commune à la suite d'une conférence du P. Congar.

Des réunions régulières ont lieu entre prêtres et pasteurs. Nous échangeons nos publications paroissiales. La prière du 1er Jeudi (Pain partagé) est réservé à l'oecuménisme (diffusion de la brochure "*Qu'ils soient un*"). De plus, nous nous sommes promis réciproquement de ne rien publier sur (ou contre) les autres confessions, sans nous soumettre les textes avant leur parution.

2. *Sur le plan des fidèles*. Le plus grand soin est apporté à ne pas choquer dans nos cérémonies courantes : messes, mariages (mixtes), enterrements. Création et encouragement des "foyers mixtes témoins".

En un mot, ne pas brûler les étapes. Le retour à l'Unité ne consistera pas en une simple "rentrée" des Protestants, ni dans l'"exode" des Catholiques, mais dans la rencontre fraternelle des deux parties. Rencontre dans laquelle les Eglises non-catholiques n'auront à renoncer à rien de positif, mais à laisser tomber des négations, à élargir, à compléter.

Six-mots-clefs peuvent résumer les étapes à parcourir :

- des complexes anti ... aux contacts,
- des contacts à la connaissance,
- de la connaissance à l'estime,
- de l'estime à l'union,
- de l'union à l'Unité.

Je me recommande à vos prières pour que nous puissions poursuivre l'effort commencé.

*

VI

LA PAROISSE, COMMUNAUTE D'ENTRAIDE

par M. le Chanoine Marius LEVALLOIS
Curé-doyen de Mons (Belgique)

Dans la courte allocution qu'il a prononcée à l'ouverture de ce Colloque, le P. Connan nous a rappelé le chemin parcouru depuis quelques années par l'institution paroissiale qui, d'agonisante qu'elle était, a maintenant repris force et vigueur sous l'action de l'Esprit et grâce à l'ouverture de quelques curés à cette action vivifiante. Il y a 25 ans, dans l'immédiate avant-guerre, un rassemblement comme celui-ci eût été impensable. Si aujourd'hui nous avons pu le tenir, c'est bien grâce à l'Esprit Saint qui, après nous avoir appris à prier ensemble dans la liturgie avec Pie X, à agir ensemble dans l'Action Catholique avec Pie XI ; après nous avoir placés sur le plan vraiment universel avec Pie XII, nous amène aujourd'hui, avec Jean XXIII le Pape du 2^e Concile du Vatican, à repenser l'Eglise et par conséquent la paroisse pour qu'elle soit vraiment selon sa volonté, "la maison habitable pour tous les enfants de Dieu".

Il ne faudrait cependant pas nous faire trop d'illusions. Nous l'avons senti d'ailleurs au cours de nos discussions : ce mouvement de renouveau paroissial est loin d'être généralisé. Comme l'écrivait Mgr Himmer, évêque de Tournai, dans un rapport qu'il présentait à la session des doyens de son diocèse en 1958 sur la paroisse missionnaire : "Beaucoup de nos communautés paroissiales, si elles sont des communautés de droit, ne le sont pas en fait (1)". La plupart d'entre elles, si elles sont des communautés au sens juridique, administratif ; si elles sont même encore des communautés liturgiques, sont très peu et très rarement (v. rapports de MM. Bournique et Daniel à ce sujet) les communautés catéchétiques et missionnaires et, j'ajouterais, plus rarement encore, des communautés de charité et d'entraide.

Nous ne voulons pas dire que rien n'a été fait ni réalisé sur le plan caritatif dans nos paroisses ; nous tenons à le préciser dès le début de cette communication ; loin de nous cette pensée ! Avec le Chanoine Leclercq dans son livre "Retour à

(1) Mémorial de la réunion prosynodale de 1958, diocèse de Tournai, t.V, p.378.

Jésus" (2), avec le P. Voillaume dans sa lettre "Pauvreté et Charité" (3) nous pensons que lorsqu'on écrira l'histoire de l'Eglise, on sera étonné des trésors de charité qui ont été dépensés par l'Eglise au cours de ce dernier siècle. Il a vraiment été le siècle de la charité et on ne louera jamais assez la générosité, le dévouement dont a fait preuve l'Eglise au cours de ces cent années. Innombrables sont, dans nos paroisses, les oeuvres, les institutions de tous genres : cliniques, dispensaires, orphelinats, conférences de St Vincent de Paul, Dames de la Miséricorde, Louise de Marillac etc... qui sont le fruit de la charité des catholiques. Le bien qui a été ainsi réalisé est indiscutable, mais cela n'empêche que cette générosité n'a pas donné les résultats escomptés. C'est ainsi que les auteurs précités n'ont pas hésité à parler aussi de "l'échec de la charité".

Voici ce qu'écrit à ce sujet le P. Voillaume : "La charge que j'ai actuellement de diriger, de fonder les Fraternités m'a amené à contacter les milieux les plus divers et dans bien des pays du monde. Et c'est une conviction qui s'enracine de plus en plus profondément en moi, qu'un phénomène analogue, sous des dehors variés, se fait jour dans l'ensemble de la chrétienté : je veux parler - je vais dire le mot, mais il est peut-être un peu fort - d'un certain échec de l'effort de charité chrétienne du siècle dernier.

"Jésus dans sa dernière prière a été rempli par l'idée de l'unité. On sent dans son âme une véritable angoisse et l'Evangile, en de longs passages, nous révèle l'état d'âme de Jésus aux dernières heures de sa vie, état d'âme qui est une véritable hantise de l'unité : nous pouvons en conclure que cette union entre les hommes est de première importance. D'abord elle est le fruit de l'Amour, elle est le signe que l'amour est parfait, et on peut dire que là où il n'y a pas d'unité ou de tendance à l'unité, il n'y a pas d'amour vrai et que là où il y a une unité profonde, il y a l'amour ; et nous pouvons en déduire aussi que c'est difficile, c'est difficile justement parce que justement l'unité est le fruit de l'amour parfait.

"Or, que constatons-nous actuellement ? Pour la première fois

(2) Cf. chapitre "Charité et bien commun", dans ESSAI DE MORALE CATHOLIQUE, v.1, LE RETOUR A JESUS, pp.237-245.

(3) Ed. polycopiée, pp.3. & 4

peut-être dans l'histoire du monde les phénomènes de division de l'humanité sont aussi multiples, aussi constants. Je ne parle pas seulement de la division et de la lutte des classes ; vous savez bien qu'il y a bien d'autres choses aussi, il y a les nationalismes qui ont rarement été aussi vifs, il y a les préjugés raciaux qui semblent s'exacerber à l'heure actuelle, il y a la révolte qui gronde dans la plupart des pays de colonie. Il faut ouvrir les yeux, il faut consentir à regarder les choses en face. Et cependant le siècle dernier n'a-t-il pas été un des plus beaux siècles de l'Eglise au point de vue de la floraison de charité chrétienne ? N'a-t-il pas été le siècle de la naissance de quantité de congrégations, vouées à l'enseignement, à la bienfaisance ; n'a-t-il pas été le siècle des missions ? N'a-t-il pas vu un nombre incalculable d'hommes généraux, dévoués jusqu'à la mort, pour porter le Seigneur aux peuples qui ne le connaissent pas ? Est-il normal, au terme d'un tel effort de charité, est-il normal de recueillir de tels fruits amers ?" (4).

Et, de fait, il faut le reconnaître, notre charité, si généreuse qu'elle ait été, n'a pas produit le choc qu'on aurait été en droit d'attendre d'elle. A notre humble avis, cela vient en grande partie du fait que notre charité n'a pas été une charité de groupe. Elle a été exercée par des individus, des oeuvres particulières, mais pas par la communauté comme telle.

Or, selon Mgr Himmer "la paroisse, parce qu'elle est à dimension humaine, parce qu'elle est la plus petite réplique de l'Eglise, est la communauté idéale pour témoigner ostensiblement cette charité de groupe dont le Christ veut voir resplendir son oeuvre... C'est pour cela que le Seigneur nous a confié une paroisse pour y collaborer avec Lui, non seulement à la formation d'individualités religieuses, mais à l'éclosion ou au maintien d'une cellule ecclésiale, dont les liens soient faits de charité divine et fraternelle" (5).

On nous a demandé de vous parler de la paroisse-communauté d'entraide et de la valeur de témoignage de la charité dans une communauté paroissiale. Nous n'avons pas l'intention, encore moins la prétention de vous donner un exposé savant et complet sur la question. Nous n'en avons ni le temps, ni la capacité. Il faudrait

) Op. cit. Ibidem.

) Mémorial cité, t.VI, pp.26 et 97.

des heures et des journées pour traiter ce sujet à fond. Saint Paul nous dit, dans sa lettre aux Ephésiens, qu'on ne connaît ni la largeur, ni la longueur, ni la profondeur de la Charité.

Ce que nous voudrions, c'est simplement et fraternellement vous faire part de quelques réflexions auxquelles nous ont amené d'une part notre séjour en captivité, qui constitue une des plus grandes grâces de notre vie ; d'autre part une expérience de curé depuis plus de dix ans. Mais avant cela, il faut nous rappeler, à la lumière de l'Évangile et de l'enseignement de l'Église, la place primordiale que la charité chrétienne doit occuper dans notre vie personnelle et pastorale.

PRIMAUTE DE LA CHARITE

En théorie tout le monde est d'accord ; en pratique, ce n'est pas le cas. Nous n'en voulons pour preuve que le choc produit par le simple rappel des textes évangéliques insistant sur ce point, que le peu de place qu'occupent les manquements à la charité dans nos confessions et le renouveau caritatif dans l'effort pastoral d'aujourd'hui.

On parle de renouveau biblique, liturgique, catéchétique, apostolique, missionnaire, voire même administratif et technique sur le plan paroissial ; très peu du renouveau caritatif. Là, on se contente souvent des formules anciennes, dont on se borne à changer l'étiquette ou le nom, sans en modifier aucunement le contenu. Il semble qu'après avoir fait un effort de liturgie, de catéchèse, la diffusion de l'Évangile, nous soyons à bout de souffle et attendions tout de ce premier effort pastoral. Combien de fois n'avons-nous pas entendu des confrères liturgistes prétendre que, du moment qu'une assemblée liturgique était bien préparée et bien réalisée, cela suffisait, qu'elle se traduirait certainement en fruits d'apostolat et de charité ? Combien de fois également ne nous sommes-nous pas rendu compte que notre grand tort en pastorale était de ne pas aller jusqu'au bout de nos formules. Par exemple : en Action Catholique spécialisée de voir, de juger et de très peu agir et, en Action Catholique générale, de ne pas aller jusqu'à la coordination. Il faut sans

cesse, comme le dit le P. Voillaume, "penser à ce qui est le but essentiel de l'apostolat proprement dit et de notre religion" (6).

Dans la vie chrétienne en général.

Et pourtant l'Écriture est très nette et précise à ce sujet : la Charité résume toute la Loi, toute la religion. Voici d'abord l'épisode du docteur de la Loi :

"En ce temps-là, les Pharisiens se réunirent autour de Jésus, et l'un d'eux, docteur de la Loi, pour voir ce qu'il répondrait, lui posa cette question : Maître, quel est dans la Loi le plus grand commandement ? Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de tout ton esprit ; c'est là le plus grand et le premier commandement. Mais le second qui est semblable : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. C'est sur ces deux commandements que reposent toute la Loi et les prophètes" (7).

Le vrai chrétien c'est celui qui est charitable, qui aime son prochain. Dans la parabole du Bon Samaritain, celui que Notre Seigneur loue, ce n'est pas le prêtre à l'activité débordante qui n'a pas le temps de s'arrêter auprès du blessé, c'est le Samaritain, celui qui a fait miséricorde". C'est sur la charité que nous serons jugés : "Venez les bénis de mon Père ; j'avais faim et vous m'avez donné à manger. Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez fait" (9).

La charité passe avant le culte : "Si donc, lorsque tu présentes ton offrande à l'autel, tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis, viens présenter ton offrande" (10). C'est d'ailleurs sur cet unique point que, la veille de sa mort, à la Cène, Notre Seigneur insiste auprès de ses apôtres. Pourquoi ? parce que c'est l'essentiel : "Je vous donne un commandement nouveau, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je

6) Op. cit., p.2.
7) Mt. 22, 34-40
8) Lc.10, 29-37
9) Mt.25, 31-46
10) Mt.5é 23-24

vous ai aimés. C'est à cela que tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres" et, un peu plus loin : "Ceci est mon commandement que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés" (11).

Il n'y a donc pas de doute possible. D'après Notre Seigneur Lui-même, la charité, l'amour de Dieu et du prochain en Dieu, c'est l'essentiel, c'est le précepte primordial qui résume tous les autres. Il ne s'agit pas d'un conseil, de quelque chose de facultatif : c'est la loi à laquelle tous les chrétiens, sous peine de ne plus l'être et de se voir refuser la récompense éternelle, sont absolument obligés. C'est un ordre, le principal, le central, celui qui passe tous les autres et qui les résume tous.

Et, de fait, les apôtres l'ont bien compris ainsi. "Si quelqu'un, dit saint Jean, déclare : J'aime Dieu, et qu'il hâisse son frère, c'est un menteur : comment celui qui n'aime pas son frère qu'il voit, peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? Nous avons reçu de lui ce commandement : Que celui qui aime Dieu, aime son frère" (12). Et saint Paul, dans son hymne à la charité : "Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité, je suis un airain qui résonne et une cymballe qui retentit ; quand j'aurais le don de prophétie, que je connaîtrais tous les mystères et que je posséderais toute science ; quand j'aurais même toute la foi, jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien. Quand je distribuerais tous mes biens pour la nourriture des pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai pas la charité, tout cela ne sert de rien" (13).

La charité est d'ailleurs le programme de vie chrétienne que l'Eglise propose dès le début de la cérémonie du baptême à tous ceux qu'on lui présente ou qui demandent eux-mêmes le baptême. "Si vous voulez obtenir la vie éternelle, gardez les commandements ; vous aimerez le Seigneur notre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et votre prochain comme vous-même ; c'est en ces deux commandements que sont résumés toute la Loi et toutes les prophéties" (14).

(11) Jn 13, 34-35

(12) Jn. 15, 2

(13) I Co. i3, 2 et 3

(14) Rituel après la première interrogation

Tous les moralistes et tous les auteurs spirituels sont d'accord à ce sujet. Le devoir de charité passe avant l'obligation à la messe dominicale. "Encore que l'oraison soit extrêmement nécessaire à une Fille de Charité, écrivait saint Vincent de Paul à ses filles, je vous dirai pourtant que votre principale fonction étant le service du prochain, quand il s'agit de secourir et qu'il serait à craindre qu'il ne reçut du dommage si vous différiez, vous êtes obligées de quitter l'oraison. Et, bien davantage, s'il n'y avait point pour l'assister d'autre temps que celui de la messe, vous devriez la perdre, je ne dis pas seulement un jour ouvrier, mais je dis même un jour d'obligation plutôt que de le laisser en danger, et en voici la raison théologique : l'assistance du prochain étant établie de Dieu même, pratiquée par N.S. Jésus Christ et l'obligation de la messe n'étant qu'une institution de l'Eglise" (15).

Saint François de Sales donne le même conseil à ses Filles de la Visitation qui le consultaient : "Si vous avez une soeur malade et la fièvre tierce seulement et qu'un jour de fête son accès la dut prendre pendant la messe, vous pouvez et devez perdre la messe pour demeurer auprès d'elle, bien qu'en la laissant seule il ne lui en dut point arriver de mal. Car, voyez-vous, la Charité et la sainte douceur de notre bonne Mère l'Eglise sont partout encourageantes" (16).

Et plus près de nous, sainte Thérèse disait : "La Charité fraternelle, l'Amour fraternel, c'est tout sur la terre : on aime le Bon Dieu dans la mesure où on la pratique". Et Thellier de Poncheville écrit : "Le chrétien ce n'est pas seulement un croyant, un adorateur, un humble, un chaste, ce qui serait trop facile, mais un homme totalement donné à Dieu et à ses frères".

Ceux qui sont allés en captivité en Allemagne, savent bien que toute la religion se résume dans la charité. Ils ont même compris pourquoi la religion ne peut consister que dans la charité, dans l'amour de Dieu et du prochain en Dieu. Dans nos prisons, dans nos camps de concentration, nous n'avions ni messe, ni sacrements, ni temple, ni culte ; rien de ce qui fait ordinairement notre religion. Nos gardiens pouvaient tout nous enlever, nos livres liturgiques,

(15) Oeuvres complètes de saint Vincent de Paul, IX, p.432

(16) Thellier de Poncheville, TOUT L'EVANGILE DANS TOUTE LA VIE, p.59

notre bible, notre missel, notre valise-autel, nos chapelets. Il y avait une chose qu'ils ne pouvaient nous empêcher de faire, c'était d'aimer ; d'aimer nos frères de misère, de les aimer eux-mêmes, avec tous nos frères les hommes, quelles que soient leur nationalité ou leur race et, à l'exemple du Christ, d'offrir notre vie à la gloire du Père, pour le salut du monde. C'était cela pour nous toute la religion.

Dans la pastorale.

Mais ce qui est vrai dans l'ordre spirituel et personnel est vrai également dans l'ordre pastoral et pour nos communautés. La charité doit être le signe, la marque à laquelle on doit reconnaître les vraies communautés chrétiennes. Bien plus, tout ce que nous pouvons faire dans les autres domaines de la pastorale : culte, catéchèse, voire même apostolat, risque d'être voué à l'échec, si tout cela n'est pas précédé ou du moins accompagné par le témoignage de l'Amour : en d'autres termes, sans la Charité vécue non seulement individuellement, mais en communauté, la plupart de nos efforts pastoraux risquent de n'aboutir ni sur le plan humain, ni sur le plan surnaturel.

Cette vérité pastorale est capitale. Elle est fondée sur la parole du Christ dans sa prière sacerdotale : "Je ne prie pas pour eux seulement, mais pour ceux-là aussi qui, grâce à leur parole, croiront en moi : que tous soient un, comme toi mon père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé. Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée pour qu'ils soient un comme nous sommes un : moi en eux et toi en moi, pour qu'ils soient parfaitement un et que le monde sache que tu m'as envoyé et que je les aime comme tu m'as aimé" (17).

Ainsi donc, Notre Seigneur prie pour ses apôtres et pour tous ses fidèles et que demande-t-il à son Père ? L'unité, qui est le fruit de l'Amour. Pourquoi ? Afin qu'en les voyant, et non pas en les entendant, le monde croie, le monde sache que tu m'as envoyé et que je les ai aimés comme tu m'as aimé. Pour Notre Seigneur, la charité de groupe est le motif de crédibilité par

(17) Jn. 17, 20-23

excellence, le témoignage éveillé de la foi ; c'est la révélation de l'amour de Dieu et du Christ pour nous.

Saint Jean, le disciple bien-aimé, le confident du Maître, l'avait bien compris ; et c'est pour cela qu'il écrit ces paroles que nous devrions sans cesse méditer et qui nous donnent la clef du mystère : "Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car l'amour vient de Dieu et quiconque aime est né de Dieu et connaît Dieu. Celui qui n'aime pas n'a pas connu Dieu, car Dieu est amour... Personne n'a jamais vu Dieu, mais si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et son amour est parfait en nous" (18).

Et saint Grégoire le Grand, dans son homélie sur Luc 10, 1-9 au 3^e nocturne du commun des évangélistes écrit : "Voilà que le Christ les envoie prêcher deux à deux. Par là, il nous signifie implicitement qu'il ne doit pas accepter de prêcher celui qui ne pratique pas la charité". Encore l'idée de communauté, le témoignage de la charité précédant la prédication et la rendant efficace.

Ecoutez Mgr Himmer, évêque de Tournai, dans le rapport qu'il a présenté sur la paroisse, communauté d'entraide : "Laissez-moi vous redire que nous attachons une grande importance à la constitution et au développement de semblables communautés. Pour ramener la nasse égarée, la sauver de l'indifférence et du matérialisme, notre Eglise diocésaine se doit de lui apporter, avec le message de la vérité, le témoignage de l'amour ; ces tâches complémentaires sont d'une extrême urgence. Quant à ce témoignage d'amour, s'il doit émaner du réseau de toutes nos institutions depuis les cliniques et les maisons des Petites Soeurs des Pauvres, jusqu'aux homes des handicapés et pour enfants débiles, il est manifesté qu'il peut et doit briller d'un éclat nouveau dans les paroisses. Celles-ci, implantées en pleine vie, sont pour ainsi dire aux avant-postes du diocèse. C'est là, dans les événements de la vie quotidienne, que pour une grande part les gens même indifférents et hostiles peuvent juger de l'Eglise et retrouver, malgré toute leur défiance à son égard, son véritable visage" (19).

Et un peu avant, en parlant du Christ, Monseigneur avait écrit : "On ne soulignera jamais assez l'étroitesse du lien qui unit dans la personne du Christ d'abord et dans l'Eglise ensuite, ces deux missions d'enseignement doctrinal et de bienfaisance active. Jésus

(18) 1 Jn. 4, 7-8 et 12

(19) Mgr Himmer, Mémorial cité, t.VI, p.103

ramenait, et avec quelle insistance, tout son message à la charité : Dieu est Amour, et son unique commandement consiste dans l'amour. Cependant avant de prêcher, il avait témoigné d'un souci beaucoup plus grand encore, celui d'incarner l'objet de sa prédication dans sa propre existence" (20).

L'abbé Lochet exprime lui aussi la même pensée : "Au point de départ, il faut saisir que ce n'est pas un homme cultivé, éloquent, savant qui annonce l'Évangile, le démontre et convainc par ses arguments. C'est une communauté : l'Église, qui rend présent l'Évangile, porte la présence même du Christ dans l'assemblée et l'annonce au monde ; c'est l'Église qui porte la parole, qui évangélise.

"Une église vivante, c'est-à-dire dans laquelle existent des échanges d'amitié, de biens d'entraide, un foyer de charité fondé sur la foi au Christ et l'amour du Père ; c'est cela qui porte témoignage devant le monde de la présence vivante du Christ. L'union des chrétiens est le point de départ de toute évangélisation... A nous de créer, d'inaugurer ce courant d'amitié surnaturelle, de charité humaine et divine, par le don de nous-même à tous.

"Il n'y a point d'annonce de la Parole qui ne suppose un engagement total, un don total au service de tous. La parole que nous annonçons, c'est le Christ, c'est le don du Père, et cela d'abord par notre vie, par ces gestes qui fondent une communauté de charité. Ce n'est pas une parole quelconque que nous avons à prononcer de bouche, mais le Verbe qui jaillit en amour que nous avons à exprimer dans notre vie. A ce prix, sur cette base, se référant à une Église vivante, à une communauté de charité existante, notre parole prend une toute autre portée. Le grand obstacle que nous signalions au début, celui de l'abstraction, du retrait de la mentalité technique ou expérimentale devant toute démonstration spéculative, disparaît. Dans ces conditions en effet, l'annonce de l'Évangile ne se fait pas d'abord avec des paroles, mais par une réalité concrète : Le Royaume de Dieu est parmi nous : venez et voyez. C'est là ce qui répond au désir intime de nos contemporains, peut-être de tous les hommes.

"Pour les convaincre, les attirer, il ne suffit pas de leur

(20) Ibid., p.94

parler de Dieu. Il faut leur montrer Dieu et, si l'on peut dire, leur donner une certaine expérimentation qu'il leur faut : c'est qu'apporté l'Église. Elle est avec Jésus et en Lui, la présence même de la charité de Dieu...

"La vie d'Église, communauté humaine unie dans la charité Christ met à la portée de tous une certaine expérience du divin dans l'humain. C'est cela qui touche ; c'est le seul langage compréhensible à tous. Le seul que comprenne tout homme, qui n'ait besoin d'être savant. Le langage de l'Esprit d'amour. Le langage de la douceur, de la bénignité, de la charité du Christ. L'Église a reçu à la Pentecôte le don des langues, elle parle un langage accessible à tout homme, à toutes classe sociale, à toute ce humaine, à toute mentalité, tant qu'elle parle le langage de l'amour" (21).

En d'autres termes, comme le déclare le bouleversant abbé Berre, le processus habituel du retour à la vie chrétienne n'est pas d'abord la foi, ensuite l'espérance et en tout dernier lieu la charité : ceux qui ont pratiqué l'A.C. spécialisée le savent bien, c'est la charité, même si elle n'est que philanthropie, qui est presque toujours la première et qui conduit progressivement à la foi. "Celui qui fait la vérité va à la lumière" dit saint Jean. De même, chez l'apôtre, la charité doit être première. Quand notre charité sera vraiment ce qu'elle doit être : basée sur la justice, surnaturelle, universelle, gratuite, désintéressée, active ; quand elle sera vraiment la charité du Christ en nous, on adhérera à la foi.

L'expérience ne nous le prouve-t-elle pas tous les jours ? Quels sont, dans nos paroisses, les plus grands éveilleurs de la foi ? Sont-ce les grands prédicateurs, les savants, ou les âmes et les groupes vivant de la charité authentique du Christ ? Il suffit de réfléchir pour comprendre qu'il doit en être ainsi. Dieu n'est pas en effet, comme nous l'imaginons trop souvent, un principe, une idée ; c'est un Être vivant, dont toute la vie se résume dans l'Amour. "Deus caritas est, Dieu est amour" nous dit saint Jean. Révéler son amour, c'est donc Le révéler Lui-même.

C'est d'ailleurs la seule chose que nous ayons à apporter au monde d'aujourd'hui, à ce monde qui, comme le déclare le Cardinal

(21) Lumen Vitae, v.XVI, n°3, p.451-45

Suhard dans sa lettre pastorale "Essor et Declin de l'Eglise", est marqué par la technique et marche vers son unité. Autrefois, l'Eglise pouvait encore donner au monde la science, le soin des malades et des misères qui sont le lot de l'humanité. Aujourd'hui, ce sont les pouvoirs publics qui s'en acquittent. Loin de nous en attrister, il faut nous en réjouir : c'est un résultat de vingt siècles de christianisme, mais ce que tous les pouvoirs publics ne sauront jamais donner au monde malgré ses richesses matérielles et ses progrès techniques, c'est l'authentique charité chrétienne, la Caritas, car celle-ci est d'un autre ordre : c'est la charité divine à laquelle il est impossible d'accéder sans la grâce de Dieu. De là, l'obligation pour nous, chrétiens du XX^e siècle, de consacrer le meilleur de notre temps et de nos efforts à rechercher les caractéristiques essentielles de la charité authentique, pour en vivre nous-même et en faire vivre nos communautés.

EN PRATIQUE

Mais venons-en à la pratique et voyons maintenant quelles sont les orientations qu'il faut prendre, les directives qu'il nous faut suivre pour bâtir de vraies communautés de charité.

La prédication.

Mgr Himmer nous dit qu'il faut sans cesse ramener l'attention et centrer la vie des fidèles sur la charité, par la prédication. C'est ici qu'il faut mettre en exécution le conseil de saint Paul à Timothée : "Prêche, insiste à temps et à contretemps, sans jamais te lasser".

"La catéchèse des enfants et celle des adultes, les célébrations liturgiques, la messe, sont pour nous autant d'occasions privilégiées d'éduquer notre communauté et de la consolider. Le faisons-nous assez ? Comment décrire par exemple l'étonnant pouvoir du sacrifice eucharistique, pour affirmer et nourrir sans cesse la charité de ceux qui y prennent part ? Chaque messe rend présent l'amour de Dieu dans la plus émouvante de ses expressions

et, en s'achevant par la communion, elle nous invite à nous donner toujours davantage à Dieu et aux hommes. L'effet de la réception de l'Eucharistie, c'est précisément l'unité du corps mystique et donc, entre autres, le resserrement des liens fraternels entre les membres d'une paroisse. N'avons-nous pas lieu de nous étonner dès lors en constatant que la manducation, même fréquente, du corps du Seigneur n'est pas toujours suivie d'un progrès de fraternité. Certes, il est dangereux de vouloir scruter jusqu'à ses profondeurs mystérieuses la rencontre du Christ et des communicants : il reste vrai cependant que ces derniers ont droit, avant de manger l'Eucharistie, de recevoir de leur pasteur la parole de foi les éclairant sur la merveilleuse puissance de charité cachée dans le pain de vie. Ceci n'est qu'un exemple. De même la messe communautaire du dimanche sera tout naturellement le point de départ et d'arrivée de la vie en charité de la paroisse" (22).

La mise en exercice de charité de la Communauté.

Il ne suffira pas cependant de prêcher, car s'il est vrai que, dans l'ordre logique, l'idée est première, il faut reconnaître qu'en fait la conversion, le réveil de la foi a rarement son point de départ dans un raisonnement, mais toujours, ou presque, dans un fait qui est, en l'occurrence, un acte de charité ou de foi. Il faudra donc, tout en prêchant, même avant de prêcher, mettre la communauté comme telle en exercice de charité. Comment ? Il nous est impossible d'entrer dans trop de précisions étant donnée la variété des paroisses ; voici donc quelques lignes directrices dans lesquelles il nous paraît indispensable que l'on s'engage, si on veut bâtir une communauté fraternelle.

1. Il faut que les activités et la vie charitables reprennent au sein de nos communautés la place qui doit leur revenir, c'est-à-dire la première. Or, reconnaissons-le, ce n'est pas souvent le cas. Quand un curé arrive dans une paroisse, son premier souci est, de nos jours, un souci liturgique. Il construit un podium, il introduit la messe communautaire si elle n'existe pas encore et s'il en est partisan. Il restaure l'église. Tout cela est évidemment très bien, mais nous sommes d'avis qu'il serait préférable, après avoir pris

(22) Memorial cité, t.VI, p.100

conscience de l'état de sa paroisse grâce à une enquête sociologique sérieuse menée avec les laïcs, de la mettre en état de charité et de créer de suite un noyau de familles chrétiennes décidées à vivre, dans toutes ses exigences, l'authentique charité chrétienne. On aboutira plus tard à la messe communautaire, car cette communauté engagée dans la charité, l'entraide, la fraternité, éprouvera fatalement le besoin de se réunir pour prier en commun. Sans cela, nous risquons de ne jamais déboucher sur la vraie vie fraternelle, de ne jamais en imprégner nos messes communautaires.

C'est d'ailleurs le danger que Mgr Himmer voulait nous faire éviter, lorsque, dans son directoire sur la messe communautaire, il écrivait : *"Laissez-nous vous le redire cependant : pour que dans une paroisse la messe devienne le rassemblement unanime autour du Christ et du prêtre, il faut d'abord que tous les paroissiens s'aiment et se traitent comme des frères"* (23).

2. Il faudra ensuite que le premier noyau ne tarde pas à éclater, car, de toute évidence, on ne fait pas une communauté à 15 mille, à 10 mille, ni même à 2 ou 3 mille personnes. Pour que la charité soit effective et visible, il faut qu'elle s'exerce dans des communautés à dimensions humaines, dans des communautés réelles. Celles-ci existent dans nos paroisses : ce sont les communautés de quartier, de travail, de loisir, qu'il nous faudra découvrir, délimiter avec l'aide de la sociologie. Il nous suffira ensuite d'y déposer le ferment chrétien, par la pastorale de l'envoi et l'AC spécialisée. *"Vous êtes le sel de la terre. Vous êtes la lumière du monde"*.

C'est ce que le P. Pin, dans sa magistrale leçon, appelait : établir la micro-structure de la paroisse. A partir de ce moment, notre rôle sera de souffler sur le feu pour qu'il embrase et réchauffe toutes nos familles, tous les milieux de vie de notre paroisse, en favorisant les rapports interpersonnels, interfamiliaux, en créant le climat ; le Seigneur fera le reste. Cela nécessitera évidemment que nous changions notre optique et notre façon de travailler, que notamment nous portions notre effort davantage sur les questions et les milieux de vie que sur la paroisse et les personnes ; que nous veillions à ce que nos laïcs n'échappent pas

(23) Directoire pour une messe plus fraternelle; p.35

à la vie de leurs familles et de leur quartier. Pour cela, nous transformerons notre paroisse, pour peu qu'elle ait quelque importance, en une communauté de communautés, tout en veillant en même temps, cela va de soi, à la laisser ouverte aux problèmes du monde.

3. Cela exigera beaucoup de collaborations et ce n'est pas avec le petit noyau de gens dévoués qu'on trouve habituellement dans nos paroisses, que nous arriverons à réaliser cet idéal. Constatant il faudra faire appel à tout le monde sans distinction de rang social, d'opinion politique ni même de religion, par des appels à l'église, dans le bulletin paroissial, lors des visites à domicile. Car s'il est vrai, comme le disait l'abbé Zinty, aumônier adjoint de la JOCF française, que, pour être missionnaire, il est pas indispensable de se déplacer, qu'il suffit de prendre conscience de sa situation, de même, pour entrer dans l'entraide il suffit de prendre conscience qu'on appartient à une communauté que nous sommes tous interdépendants.

En Allemagne, lorsque dans nos prisons nous frappions aux murs de nos cellules, c'était tout simplement pour dire à nos voisins que nous étions là, qu'ils n'étaient pas seuls et, nous aussi, pour nous assurer de leur présence. Et ce dialogue sonore sans paroles était pour nous plus éloquent que tous les discours de la terre, parce qu'il était chargé d'amour.

Personnellement, nous sommes frappé des richesses extraordinaires de la vie communautaire et prêt à affirmer sans hésiter que dans une paroisse de cinq à six mille habitants, il y a 50 familles décidées à vivre la charité authentique, il n'y a plus aucun problème qui doit rester longtemps sans solution.

Il y a un principe qu'on ne peut pas oublier quand on veut créer une communauté fraternelle, c'est que tout le monde doit donner, et recevoir. Tous, jusqu'au plus pauvre et au plus petit, ont quelque chose à donner. N'est-ce pas saint Vincent de Paul qui dit : *"Les pauvres sont nos maîtres"* ? Quand nous abordons quelqu'un, notre pensée ne devrait pas être : *Qu'est-ce que je vais lui donner, mais : Qu'est-ce qu'il va me donner ?*

C'est extraordinaire le changement qui se produit dans un homme, lorsque de l'état de secouru, nous le faisons passer au stade de "donneur". Témoins les hommes d'Emmaüs qui, de clochards qu'ils étaient, redeviennent, par leur travail et leur générosité, ce que

92

93

l'abbé Pierre appelle *des hommes debout*. "Car, comme il dit, on est sauvé en devenant sauveur". En d'autres termes, il faut que nos échanges se fassent, non pas sur le plan vertical, mais sur le plan horizontal, et que nous substituions l'entraide à la bienfaisance qui, comme le disait le P. Pin, est souvent un obstacle à la vie d'une communauté.

Nous n'avons ni le temps ni la place pour nous étendre sur ce thème pourtant très important, mais la question a été traitée magistralement par Mgr Glorieux, recteur de l'Université de Lille, au congrès de l'union des oeuvres à Lyon en 1950, dans un rapport intitulé de la bienfaisance à l'entraide". L'auteur, après avoir rejeté les objections modernes contre la charité et l'entraide, montre d'une façon péremptoire comment l'entraide est à la fois une attitude plus pleinement charitable et plus évangélique (24).

4. Il découle de tout ce que nous venons de dire que l'entraide, telle que nous la concevons, ne peut être le monopole ni du clergé, ni d'aucune oeuvre ; elle n'est même pas un service de la communauté, elle est *la communauté elle-même*, en acte de charité. Et ceci nous amène à aborder une question épineuse, mais que nous ne croyons pas pouvoir esquiver.

Et les oeuvres de charité ?

Et Saint Vincent de Paul, les Dames de charité, Louise de Marillac ? Ainsi que nous le disions au début de ce rapport, ces oeuvres ont fait et font encore beaucoup de bien dans certaines paroisses, mais elles doivent comprendre la nécessité d'une adaptation pour s'aligner sur les besoins actuels. "A notre avis, écrit Mgr Himmer, la paroisse ne peut pas prétendre, même sur son territoire, à un monopole de l'entraide qui en interdirait l'exercice à des oeuvres et des mouvements approuvés par l'autorité ecclésiastique ; cependant, puisqu'elle est essentiellement communauté d'entraide, elle a le droit d'exiger que les sections locales des oeuvres insèrent leur activité dans la

(24) L'église éducatrice de la charité, Congrès national de Lyon 1950, pp.119-137

sienne" (25). Il ne s'agit donc pas de supprimer, mais de coordonner et d'intégrer. Comment ? Nous y voyons, pour notre part, deux moyens :

Le premier, le meilleur (mais il demande du courage et beaucoup d'humilité), c'est que ces oeuvres et leurs membres consentent à devenir le noyau, le ferment des équipes prenant en charge la responsabilité de la vie de charité sous toutes ses formes. Qu'elles acceptent de s'effacer devant la paroisse, quitte à ce que leurs membres continuent à s'alimenter spirituellement dans ces diverses oeuvres. N'est-ce pas cela, après tout, que doit être une oeuvre : un haut-lieu de spiritualité ?

Le second consisterait à prendre en charge, au sein de l'entraide paroissiale, un secteur quelconque organisé sur le plan paroissial, tel que le secours d'urgence, le vestiaire, la garderie d'enfants, le service dépannage, le service social, etc ; mais sous le signe de la paroisse et dans l'esprit de l'entraide, en respectant la vie des quartiers.

5. Enfin, dernière directive à respecter : Ne pas créer de services nouveaux là où il en existe, mais utiliser dans toute la mesure du possible ceux mis sur pied par l'initiative privée ou par les pouvoirs publics. Notamment, ne pas se substituer aux organisations sociales : syndicats, mutualités, ligues ouvrières, mais collaborer avec elles, ainsi qu'avec l'assistance publique, les mairies etc. Ne jamais les concurrencer, au contraire les soutenir et favoriser le progrès social, forme des plus efficaces de la charité. Lutter contre les causes de la misère plus que contre la misère elle-même, servir en premier les plus malheureux et développer le sens de la justice. Nous devons à ce propos veiller à bien former nos paroissiens en leur faisant comprendre que, si la charité demeure toujours essentielle et nécessaire, elle ne commence cependant que là où finit la justice.

Ensuite, pratiquer l'entraide dans le réel, éviter tout ce qui est artificiel : ne pas provoquer les occasions de charité, mais profiter de toutes celles qu'offre la vie ; être donc attentifs à tous les événements les plus ordinaires de la vie, naissances, baptêmes, professions de foi, fiançailles, maladies, mariages,

(25) Mémoires 1959, p.100

lécès, etc. Non seulement participer aux peines des voisins, pour les partager, mais participer aussi à leurs joies pour les doubler et les multiplier.

CONCLUSION

Il nous reste maintenant à conclure, quoique nous ayons conscience d'être loin d'avoir tout dit. La mesure de la charité n'est-elle pas de ne pas en avoir ?

Avant de le faire, qu'il nous soit permis d'attirer votre attention, simplement et fraternellement, sur un point. Il ne s'agit pas ici de recette, mais de vie et de vie de charité et le mouvement d'entraide, qui doit embraser comme un feu toutes les familles, les rues, les quartiers de notre communauté, doit trouver sa source en lui-même. C'est ainsi que l'on définit l'être vivant en philosophie : "a se motus" "celui qui est mû par lui-même", qui trouve sa source en soi et, par conséquent, dans l'Esprit Saint présent et agissant dans l'Eglise, et dans la paroisse. C'est Lui le principal agent de ce mouvement de charité, Lui qui est l'Amour divin personnifié. Il faut donc que nous comprenions que c'est Lui qui agit par nous, que nous ne sommes que des instruments. Notre principal souci doit être de rester accueillants, disponibles et fidèles, pour répondre à ses appels et persévérer dans notre action, car il en est de nos communautés paroissiales comme des foyers, ainsi que l'écrivait André Maurois : "Ce n'est jamais une chose faite, c'est une chose à refaire tous les jours".

Cela suppose enfin une communauté paroissiale, ou du moins un petit noyau pour commencer, plusieurs noyaux dans la suite, vivant ensemble la charité chrétienne avec toutes ses exigences. Aussi, notre dernier mot sera une prière par laquelle nous invoquerons l'Esprit Saint à l'intention de tous les prêtres, de tous les chrétiens du monde, de toutes les paroisses, de tous les quartiers et rues du monde :

"Veni Sancte Spiritus, Venez Esprit Saint, remplissez le coeur de vos fidèles et allumez-y le feu de Votre Amour" (26)

*

(26) M. Levallois, doyen de Mons (Belgique) est à la disposition de tous ceux qui désirent obtenir de plus amples explications. Il n'a rien à tenir pour lui et ne désire rien tant que l'échange et l'entraide entre confrères et paroisses.

DEPOUILLEMENT DES QUESTIONNAIRES

RESULTATS

1. *Le principe* : Accord total pour une reprise des colloques (45 oui sur 46 votants, 1 vote pour une cadence bi-annuelle).
2. *La date* : 33 votes favorables pour la deuxième moitié d'octobre. 4 préfèrent le début de novembre, après les fêtes, 1 le début de juin, 1 le début de septembre, 2 la deuxième moitié de septembre, 1 le début d'octobre, 4 n'ont pas exprimé de vœu.
- Le lieu* : Grande majorité pour Strasbourg, 27 sur 46 votants. Assise totalise 7 suffrages, Lausanne 2, Luxembourg 2, Liège 1. Plusieurs ont répondu "Pas en France, pas à Rome à cause du Concile". D'autres voudraient "changer de ville à chaque fois", un autre préconise de "varier, pour susciter des vocations européennes".
- Élargissement éventuel : meilleure représentativité* : Beaucoup souhaitent les deux, mais avec des nuances : "S'il est possible de s'exprimer dans sa langue", "pas plus d'une dizaine de représentants par pays", "se limiter tant que le colloque n'a pas une assise solide", "représentation qualitative plutôt que quantitative". Un membre souhaite qu'on invite "des laïcs valables", d'autres écrivent que "le colloque ne doit pas se limiter s'il doit être européen". Par ailleurs, certains ne veulent pas aller trop vite : "dans deux ou trois ans", "un élargissement immédiat risque de disperser les efforts", "si on va trop vite, on en arrivera au Congrès des Oeuvres, avec ses 3.000 participants !"
- Les pays insuffisamment représentés au Colloque semblent, d'après les réponses, être en premier lieu l'Italie (plusieurs noms sont proposés pour compléter sa participation), l'Espagne, la Hollande, l'Allemagne. On souhaite accueillir des Portugais, un membre demande que chaque correspondant national puisse faire des invitations plus larges dans son propre pays.
- En ce qui concerne les invitations à faire éventuellement aux pays de langue anglo-saxonne, les avis favorables sont nombreux, mais nuancés : "Oui, mais être sûrs qu'on ait des gens valables", "oui, mais seulement au titre d'observateurs pour

commencer", "des Anglais oui, mais alors aussi des Irlandais", "oui, mais pas dans l'immédiat".

Pour les pays de l'Est à inviter, la très grande majorité désire: leur participation: 12 oui, sans commentaires, plusieurs "oui, dès le prochain colloque", ou "le plus tôt possible". Certains précisent "parce que leur expérience est intéressante", ou "pour faire bénéficier ceux qui sont éloignés des perspectives ouvertes par le colloque". Plusieurs mentionnent spécialement les Polonais. Un membre craint que "leurs problèmes ne soient par trop différents des nôtres", plusieurs au contraire voudraient que nos pays d'Occident "tendent à la purification qui existe dans l'Est".

Enfin plusieurs voudraient inviter "des missionnaires en vacances" pour profiter de leurs expériences. On mentionne, par ailleurs, les "curés de paroisses en milieu déchristianisé" qui méritent une attention spéciale; un membre voudrait que les invitations soient limitées aux "responsables de paroisses". Deux autres parlent du "monde rural" qui n'est pas représenté à Lausanne.

4. Le thème du prochain colloque: Parmi les suggestions du bureau, le thème "paroisse et évangélisation" a recueilli 26 adhésions, "insertion dans les milieux de vie", 9, "le catéchuménat" (avec les problèmes annexes des non-pratiquants et des convertis), les "minorités d'émigration", 8, la "pastorale de la semaine et des week-ends", 9. Les questions concernant la "civilisation du travail, du loisir et de la culture" intéressent particulièrement 8 membres. Par ailleurs, le "rôle du curé" est proposé 4 fois, le "curé et ses laïcs" ou tout simplement "le laïc", 5 fois, les "communautés sacerdotales", 3 fois, "paroisse et mission", 4 fois, l'"Europe en état de mission", 1, "pays d'Europe, pays de mission", 1.

Autres thèmes proposés: "les foyers, les jeunes et l'Eglise", "la paroisse et l'Eglise", "la pastorale de l'accueil", "paroisse et monde ouvrier", "paroisse et concile oecuménique" (2 fois), "sociologie de la vie chrétienne en paroisse", "la place des religieuses dans la pastorale de la paroisse", adaptation de la paroisse à la vie moderne, "paroisse et techniques audio-visuelles (cinéma, radio, télévision)".

5. Questions de méthode.

Avant le colloque: Très grande majorité (ZI votes) en faveur des réunions nationales préparatoires. 16 demandent l'envoi d'un questionnaire ou d'un exposé préparatoire. 6 font confiance à un bureau représentatif par pays.

Pendant le colloque: 22 votes en faveur des carrefours par groupes linguistiques, tandis que 6 souhaitent qu'une grande liberté soit accordée pour la formation des groupes de travail, 6 autres sont d'avis que les carrefours par langues empêchent les contacts utiles. Beaucoup réclament la possibilité pour chacun de s'exprimer dans sa langue, d'où la nécessité de prévoir des écouteurs, des traductions simultanées, des interprètes pour chaque langue (quelques-uns précisent "des curés interprètes"). Un membre trouve que le français suffit comme langue commune, étant plus ou moins bien compris par tout le monde, d'autres insistent pour que les exposés principaux ne soient pas tous prononcés en langue française. Plusieurs exigent "au moins 2 langues officielles", d'autres "2 ou 3 langues sur un pied d'égalité, un autre encore voudrait "des délégués polyglottes pour les carrefours".

Il semble bien, d'après la plupart des réponses, que le problème des langues ait constitué un véritable obstacle à Lausanne et qu'il doive être étudié de près avant le prochain colloque.

L'emploi du temps a semblé à plusieurs beaucoup trop chargé. on réclame "un peu de temps pour prendre l'air", "pour se détendre en fin de journée". Plusieurs souhaiteraient disposer d'un jour de plus, ou même "un ou deux jours".

L'emploi du temps, tel qu'il a été conçu à Lausanne, a semblé "excellent" à 9 membres, 4 l'ont trouvé "bon", 3, "rationnel", 2, "valable". En ce qui concerne plus particulièrement la répartition du temps de travail, 1 souhaite des exposés moins longs, et donc plus de temps disponible pour les carrefours et les contacts, 1 propose 30 minutes seulement pour les exposés, 60 minutes pour les carrefours et 60 minutes pour les échanges après les carrefours. 1 souhaite des exposés de 3/4 d'heure, "le conférencier ayant le soin de ne pas conclure, mais de laisser les problèmes en suspens, pour qu'ils soient repris ensuite dans les carrefours".

Après le colloque : Tous, ou presque, souhaitent en recevoir des comptes rendus, mais sous des formes diverses : 6 désirent un résumé, 17 demandent les textes des conférences principales, 7 réclament tous les textes au complet, 3 les rapports et les conclusions seulement, 1 précise que la synthèse devra être élaborée par le Père-Abbé de Mondaye et l'équipe de St Séverin.

Plusieurs suggèrent que les textes soient publiés ensuite dans leur ensemble, soit par Paroisse et Mission uniquement (4 votes), soit à la fois par Paroisse et Mission, Catéchèse, Évangéliser, Paroisse et Liturgie, La Croix, selon les Pays. Deux voudraient voir paraître des comptes rendus dans la grande presse, pour une plus vaste diffusion. Deux autres souhaitent que les motions soient communiquées dans chaque pays à l'évêché local.

Par contre, plusieurs autres mettent en garde soit contre une trop grande publicité, soit contre une publicité prématurée, recommandent une grande discrétion pour le moment, voudraient connaître les motions avant de se prononcer sur l'opportunité de les divulguer. Enfin, nombreux sont ceux qui souhaitent maintenir des contacts avec les membres des autres pays, réclament la liste de leurs adresses, demandent qu'on communique les bulletins et publications de chacun, qu'on échange lettres, rapports et visites.

6. **Le Bureau** : Tout le monde (41 suffrages exprimés) est d'accord pour la formule actuelle : bureau central et membres correspondants.

Son mandat : Renouvellement demandé par 29 membres. 1 propose son élargissement, 1 son remplacement, en cas d'expiration, par le doyen Levallois et une équipe belge, 1 propose la création d'un bureau européen avec 3 secrétariats de langues française, allemande, italienne.

Membres correspondants (classement par nombre de suffrages obtenus :

Pour la Belgique : on propose les noms de Pochet, Lagasse, Plissart.

Pour l'Italie : Mgr Mazzoli de Bologne.

Pour la France : Connan, Bouveresse, Daniel, Le Sourd,

de Galard, Perrot. Enfin, pour la France également, 1 propose "un curé parisien et un curé de paroisse plus modeste".

7. **Conseillers.**

Liturgie : Maertens, Martimort, Fischer, Jungman, Nève, Hum, Zena, Duquenne, "un membre du CPL".

Catéchèse : Bournique, Liégé, Coudreau, Brien, Estepa, Delcuve, Gamaz, Salvador Misser.

Sociologie : Pin, Houtart, Greinacher, Duocastella, Laloux, Boulard.

Psychologie pastorale : Godin, Juan Battles, Grasso, Pin, Oraison, Jehenson, Tentosa, Mgr Hornstein.

Autres disciplines intéressant la pastorale : Il est question notamment de l'AC, de l'ACO (on propose leurs aumôniers nationaux), du CMP (Centre de Préparation au Mariage).

Conférenciers éventuels à solliciter : Mgr Himmer, Mgr Wagner, Rétif (paroisse missionnaire), Congar (mission de l'Eglise primitive) Frisque (problèmes modernes), Mgr Descamps (théologie biblique de l'Eglise locale), Charlier (Bible et vie chrétienne), Henry, (directeur de Paroisse et Mission), Liégé (catéchèse), Sustaeta Elustiza ou Roig (liturgie), Féligonde ou Galard (pastorale), Martelet (paroisse et évangélisation), Houtart (sociologie religieuse), Cellier (catéchuménat) Coudreau, Boulard, Casimiro Marti.

8. **Organismes à contacter** : CPL, CPMI, ACO, Lumen Vitae. On propose l'Institut de Pastorale allemand, l'Institut Catéchétique, la JOC internationale, le comité d'Athis-Mons, le Centro di Azione Liturgica de Bologne, le Centre d'Etudes Pastorales de Bruxelles (en voie de formation). On précise par ailleurs que "le colloque doit demeurer une rencontre de curés de paroisses".

Les avis sont partagés sur les contacts à établir avec le "Centrum Orientationis". Si une douzaine de "oui" sont sans commentaires, beaucoup d'autres se nuancent : "peut-être" (5 fois), "savoir d'abord de quelle orientation il s'agit ?", "demander son avis au P. Pin qui les connaît", "connaître d'abord ses travaux", "oui, mais par Mgr Hornstein, son vice-président" (2 fois), "les tenir seulement au courant" (3 fois), "il s'agit d'un organisme plus politique que de recherche", "information discrète, en gardant sa liberté", "maintenir simplement le contact" (6

fois), "coordination des informations réciproques".

Un membre est d'avis que "le colloque peut enrichir le Centrum", plusieurs sont pour le maintien de l'indépendance totale.

Patronages à solliciter : L'approbation de l'Ordinaire réunit un nombre important de suffrages, une bonne dizaine sans restrictions. Plusieurs autres préfèrent "une simple information" (5). D'autres estiment que l'approbation semble superflue pour le moment : "est-il nécessaire d'aller aussi vite ?", "ne pas trop officialiser", informer "avec délicatesse", "approbation pas encore nécessaire".

On propose par ailleurs de prendre contact avec "un membre de la commission du Concile spécialisé dans les problèmes de la paroisse" ; on met en avant les noms de Mgr Himmer, de Mgr Duval. Certains estiment que le patronage des Cardinaux Feltrin, Koenig et Lercaro suffisent pour le moment (3 votes).

Enfin, un membre dit en guise de conclusion qu'"on ne peut pas travailler loin de la hiérarchie ; un jour ou l'autre il faudra arriver à Rome !"

10. **Autres observations.**

Secrétariat : Il doit garder un contact permanent avec les responsables nationaux, envoyer à tous la documentation nécessaire et en réclamer. Le même souhaite que "Paroisse et Mission demeure le lien commun entre tous, quitte à changer de titre".

Thème à proposer : Un membre souhaite "une délimitation plus stricte du sujet pour les colloques à venir, avec une étude préalable plus approfondie". Ce thème, selon un autre, "doit être établi plusieurs mois à l'avance, pour que la préparation puisse être mieux faite". "Un seul thème, à approfondir à tout prix, et ne pas se contenter la prochaine fois d'un simple tour d'horizon", propose un autre. "Diffuser à l'avance une documentation abondante et précise".

Méthode et Emploi de Temps : "Cette méthode s'est révélée défectueuse, il faudra trouver mieux la prochaine fois". "Prévoir, dans l'emploi de temps, une veillée où chacun pourra apporter disques, etc".

Rapports avec l'Extérieur : "Ne pas se lier trop vite à d'autres systèmes ayant déjà leurs habitudes, leurs orientations propres". Ne pas vouloir être trop vite "officialisés, protégés, compris". Ne pas "fermer trop vite les pistes et les recherches. Accepter d'avancer dans l'incertain, pour rester disponibles et surtout pour ménager la place à l'Esprit Saint".

Conclusions.

La majorité qui se dégage des vœux exprimés est facile à relever sur certains points :

1. Principe de la reprise annuelle du colloque ; lieu (Strasbourg), date (seconde moitié d'octobre 62) ; formule actuelle du bureau (secrétariat central, membres correspondants dans chaque pays) et renouvellement de son mandat ; recherche d'un système compétent, efficace et rapide d'interprétariat qui permette à chacun de s'exprimer dans sa propre langue lors du prochain colloque.

2. En ce qui concerne l'élargissement éventuel du colloque et les invitations à faire, il semble, d'après le dépouillement des réponses, qu'il est préférable de ne pas aller trop vite. Peut-être faudra-t-il se contenter d'une meilleure représentativité des pays actuellement présents, et les suggestions relevées dans les réponses seront très utiles pour l'obtenir. La question des invitations aux autres pays, notamment à ceux de l'Est, sera étudiée lors de la prochaine réunion du bureau.

3. Le (ou les) thème du colloque de Strasbourg n'a pas encore été fixé, mais un grand choix de noms ayant été proposé, il sera facile de contacter les conférenciers éventuels en temps utile.

4. En ce qui concerne la préparation du colloque, il semble bien qu'il faut retenir le système actuel des réunions nationales préparatoires. Une documentation sera envoyée à chacun de ses représentants dès que le thème aura été déterminé. La question de l'emploi du temps un peu moins serré, permettant plus de contacts et une meilleure détente, dépendra évidemment

106

de la durée du prochain colloque. Le bureau s'efforcera, sur ce point également, de donner satisfaction aux voeux exprimés. Le texte diffusé aujourd'hui (publication intégrale des exposés principaux et rappel du déroulement du colloque) semble correspondre aux désirs de la majorité des membres.

5. Enfin, le bureau tiendra le plus grand compte des suggestions de tous sur les organismes à contacter, les patronages à solliciter éventuellement et, de façon générale, les rapports à établir avec l'extérieur. Toutes les décisions prises dans ce domaine seront aussitôt communiquées aux représentants nationaux des autres pays.

*

